

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR

Programme des Nations Unies pour le Développement



EVALUATION FINALE « RENFORCEMENT DE MECANISME INSTITUTIONNEL INCLUSIF POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX DANS LE SUD » (RMIICPS)



RAPPORT FINAL



INFORMATIONS SUR LE PROJET

| Information sur le projet | | | |
|--|--|--|---|
| Titre du projet | Renforcement des mécanismes institutionnels inclusifs pour la consolidation de la paix dans le sud (RMIICPS) | | |
| Numéro Projet / MPTF Gateway | PRF 00119659 | | |
| Résultats attendus | <p>Résultat 1 : La sécurité des populations locales dans les zones d'intervention est renforcée et leur confiance envers les administrations locales et les FDS est accrue</p> <p>Résultat 2 : Les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont mises en œuvre de manière inclusive, tenant compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables.</p> <p>Résultat 3 : Les populations locales jouissent de meilleurs services publics grâce à une administration locale plus transparente, plus efficace et plus redevable</p> | | |
| Pays | Madagascar | | |
| Communes cibles et Régions | Douze (12) communes à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - La CU Betroka, CR Ambalaso, CR Kelivaho, CR Bekirobo et CR Isoanala pour le district de Betroka Région Anosy ; - La CR Tomboarivo, CR Marotsiraka, CR Tsivory pour le District d'Amboasary région Anosy ; - La CR Beraketa pour le district de Bekily Région Androy ; - La CR Lavaraty, CR Soakobany pour le District de Midongy, Région Atsimo Atsinanana, - La CR Begogo, pour le District d'Iakora, Région Ihorombe. | | |
| Date de signature du document de projet | Approbation : Décembre 2019 Révision : Octobre 2021 | | |
| Dates du projet | Démarrage | Fin prévue | Extension |
| | Janvier 2020 | Janvier 2022 | 06 mois – Juillet 2022 Sans coût additionnel |
| Budget du projet par Agence | PNUD | OIM | UNFPA |
| | 1 858 376 \$ | 1 287 740 \$ | 375 281 \$ |
| Dépenses engagées dans le cadre du projet | PNUD | OIM | UNFPA |
| | 1 648 103 | 1 212 038 | 365 057 |
| Source de financement | Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la paix (PBF) – Phase 2 | | |
| Informations relatives à l'évaluation | | | |
| Type d'évaluation | Evaluation de projet | | |
| Finale/mi-parcours/autre | Finale | | |
| Période de mise en œuvre du projet | Début | Fin | |
| | Janvier 2020 | Juillet 2022 | |
| Evaluateur principal | BILE ATCHOM Ghislain Charly | Agora Consulting | |
| Adresse e-mail de l'évaluateur | ghislain.bile@agora-consulting.net | info@agora-consulting.net | |
| Date de l'évaluation | 19 septembre 2022 | 01 ^{er} décembre 2022 | |

TABLE DE MATIERES

| | |
|---|-----------|
| INFORMATIONS SUR LE PROJET | 1 |
| TABLE DE MATIERES | 2 |
| LISTE DES TABLEAUX | 5 |
| LISTE DES FIGURES | 5 |
| LISTE DES PHOTOS | 5 |
| LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS..... | 6 |
| RESUME EXECUTIF | 8 |
| 1 INTRODUCTION | 12 |
| 1.1 OBJECTIFS ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION | 12 |
| 1.2 CRITÈRES D'ÉVALUATION | 13 |
| 1.3 QUESTIONS D'ÉVALUATION..... | 16 |
| 1.4 MÉTHODOLOGIE DE L'APPROCHE..... | 16 |
| 1.5 DÉROULEMENT DE LA MISSION D'ÉVALUATION | 17 |
| 1.6 OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES | 20 |
| 1.7 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES..... | 21 |
| 1.8 CONTRAINTES ET LIMITES DE L'ÉVALUATION | 22 |
| 2 CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET PRESENTATION DU PROJET RMIICPS | 23 |
| 2.1 CONTEXTE DE L'INTERVENTION..... | 23 |
| 2.2 OBJECTIFS ET RÉSULTATS | 23 |
| 2.3 DÉMARCHE DU PROJET | 24 |
| 2.4 CONDUITE DU CHANGEMENT (THÉORIE DU CHANGEMENT) | 24 |
| 2.5 ZONES CIBLES | 25 |
| 2.6 MISE EN ŒUVRE..... | 25 |
| 2.7 FINANCEMENT DU PROJET..... | 25 |
| 3 ANALYSE PAR CRITERE ET REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES | 25 |
| 3.1 PERTINENCE DU RMIICPS | 25 |
| 3.1.1 <i>Adéquation du projet avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix, le plan UNDAF 2015-2022, le plan stratégique du PBF et de chaque agence (PNUD, OIM et UNFPA), les ODD et les priorités nationales en matière de développement.....</i> | 25 |
| 3.1.2 <i>Capacités du projet à répondre aux besoins et aux priorités des principales parties prenantes du projet</i> | 26 |
| 3.1.3 <i>Pertinence et compatibilité du projet vis-à-vis des besoins des bénéficiaires.....</i> | 27 |
| 3.1.4 <i>Pertinence de l'approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre les objectifs du projet</i> | 30 |
| 3.1.5 <i>Pertinence et fiabilité de la théorie de changement, la chaine de résultats, les hypothèses et les risques</i> | 31 |
| 3.1.6 <i>Justifications des changements opérés sur le projet</i> | 31 |
| 3.1.7 <i>Prises en compte des dimensions genre (égalité des sexes), communication, droits humains dans la conception et stratégie du projet.....</i> | 32 |
| 3.1.8 <i>Adaptation du projet aux évolutions aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles dans le pays.....</i> | 32 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 3.1.9 | <i>Pertinence et adaptation du projet au changement du contexte en lien avec la crise sanitaire de la COVID-19</i> | 33 |
| 3.2 | COHÉRENCE DU RMIICPS | 33 |
| 3.2.1 | <i>Cohérence interne avec les missions de chaque agence et institutions parties prenantes du projet</i> | 34 |
| 3.2.2 | <i>Cohérence avec les interventions passées ou en cours</i> | 34 |
| 3.2.3 | <i>Synergie entre les interventions du projet et celles des autres parties prenantes</i> | 36 |
| 3.2.4 | <i>Contribution du projet aux politiques, priorités, lois ou cadres à Madagascar</i> | 36 |
| 3.2.5 | <i>Nouvel apport du projet par rapport aux autres interventions</i> | 37 |
| 3.3 | EFFICACITÉ DU RMIICPS | 38 |
| 3.3.1 | <i>Performance du projet RMIICPS dans la réalisation des résultats et produits</i> | 38 |
| 3.3.2 | <i>Analyse des résultats du projet en termes de diminution des facteurs de conflits/ tensions mentionnés dans l'analyse des conflits et de contribution à la consolidation de la paix recherchée par le PBF</i> | 48 |
| 3.3.3 | <i>Changements observés en matière de paix attribuables au projet</i> | 48 |
| 3.3.4 | <i>Intégration de la dimension genre du projet et son soutien à la consolidation de la paix sensible au genre</i> | 50 |
| 3.3.5 | <i>Intégration de l'approche sensible au conflit et de prise en compte du « do no harm » et effectivité des mesures et moyens fournis ayant permis d'éviter, d'exacerber le conflit</i> | 51 |
| 3.3.6 | <i>Participation des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet</i> | 52 |
| 3.3.7 | <i>Contribution du projet au renforcement des capacités de la contrepartie nationale, l'utilisation des résultats/produits du projet par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme</i> | 53 |
| 3.3.8 | <i>Facteurs ayant favorisé, atténué, voire empêché la réalisation des résultats et les mesures de mitigation adoptées par le projet</i> | 53 |
| 3.3.9 | <i>Stratégies et les outils (y compris le S&E) utilisés</i> | 54 |
| 3.4 | EFFICIENCE DU RMIICPS | 55 |
| 3.4.1 | <i>Analyse de la structure de gestion, de la stratégie de mise en œuvre du projet et de son exécution</i> | 55 |
| 3.4.2 | <i>Analyse des ressources humaines et financières</i> | 56 |
| 3.4.3 | <i>Analyse de l'affectation des ressources</i> | 58 |
| 3.4.4 | <i>Analyse des délais dans la mise à disposition des fonds et la réalisation des activités</i> | 59 |
| 3.4.5 | <i>Analyse des ressources en lien avec les problématiques du genre</i> | 60 |
| 3.4.6 | <i>Analyse de l'effet du COVID et de la sécheresse sur le projet</i> | 60 |
| 3.5 | IMPACT DU RMIICPS | 61 |
| 3.5.1 | <i>Changements de la situation sécuritaire de la Zone apportés par le Projet</i> | 61 |
| 3.5.2 | <i>Changements en matière économique apportés par le Projet</i> | 62 |
| 3.5.3 | <i>Changements au niveau de la délivrance des services publics au niveau local</i> | 62 |
| 3.5.4 | <i>Changements en matière culturelle apportés par le Projet</i> | 63 |
| 3.6 | DURABILITÉ DU RMIICPS | 64 |
| 3.6.1 | <i>Pérennisation des dispositifs de sécurisation autour de la chaîne de l'Andriy</i> | 65 |
| 3.6.2 | <i>Fonctionnement durable des SLC</i> | 65 |
| 3.6.3 | <i>Pérennisation des activités génératrices de revenus</i> | 66 |
| 3.6.4 | <i>Pérennisation des investissements relatifs à la mise en œuvre des standards de service dans les administrations déconcentrées et décentralisées</i> | 66 |
| 3.6.5 | <i>Pérennisation des audiences foraines et des cliniques juridiques</i> | 67 |
| 3.7 | ASPECT GENRE ET ÉGALITÉ DE SEXE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU RMIICPS | 67 |

| | | |
|----------|--|------------|
| 3.7.1 | <i>Considération des aspects genre, égalité des sexes et autonomisation des femmes dans la conception du projet</i> | 68 |
| 3.7.2 | <i>Aspects genre, égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le Prodoc du RMIIPS</i> | 68 |
| 3.7.3 | <i>Aspects genre, égalité des sexes et autonomisation des femmes dans les stratégies d'intervention des partenaires de mise en œuvre</i> | 68 |
| 3.7.4 | <i>Respect des aspects genre, égalité des sexes et autonomisation des femmes dans la mise en œuvre du projet</i> | 69 |
| 3.7.5 | <i>Considération du Genre et de VBG dans le renforcement de la confiance envers les FDS</i> | 69 |
| 3.7.6 | <i>Respect du Genre dans les processus d'élaboration des plans de paix</i> | 70 |
| 3.7.7 | <i>Considération du Genre et de l'autonomisation des femmes dans la mise en œuvre des Actions d'urgence</i> | 70 |
| 3.7.8 | <i>Considération du Genre et de l'autonomisation des femmes dans le renforcement de la confiance envers la justice à travers les TPI et les cliniques juridiques</i> | 70 |
| 3.7.9 | <i>Respect de l'aspects genre dans le suivi/évaluation du projet</i> | 71 |
| 4 | CONCLUSIONS | 72 |
| 5 | LECONS APPRISES | 74 |
| 6 | RECOMMANDATIONS | 76 |
| | 5.1 RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES | 76 |
| | 5.2 RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS MULTI AGENCES SNU | 76 |
| 7 | ANNEXES | 78 |
| | ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE | 78 |
| | ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES/INSTITUTIONS RENCONTRÉES | 90 |
| | ANNEXE 3 : DOCUMENTS CONSULTÉS | 102 |
| | ANNEXE 4 : MATRICE D'ÉVALUATION FINALE DU PROJET RMIICPS | 103 |
| | ANNEXE 5 : OUTILS D'ENQUÊTE | 121 |
| | ANNEXE 6 : CALENDRIER D'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION | 142 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Répartition des données par sexe | 19 |
| Tableau 2 : Répartition des bénéficiaires enquêtés..... | 19 |
| Tableau 3 : Notation des critères..... | 22 |
| Tableau 4 : Grille de notation des indicateurs du projet RMIICPS..... | 38 |
| Tableau 5 : Evaluation de la performance sur la base des indicateurs du résultat 1..... | 39 |
| Tableau 6 : Evaluation de la performance sur la base des indicateurs du résultat 2..... | 42 |
| Tableau 7 : Evaluation de la performance sur la base des indicateurs du résultat 3..... | 46 |
| Tableau 8 : Statistique des actes de vol de bœufs, banditisme et kidnapping | 49 |
| Tableau 9 : Staff du projet prévu par Agence | 56 |
| Tableau 10 : Staff projet à Betroka..... | 57 |
| Tableau 11 : Exécution du budget de 2019 à juillet 2022 par agence d'exécution | 58 |
| Tableau 12 : Exécution du budget en juillet 2022..... | 58 |
| Tableau 13 : Affectation des ressources et exécution financière du projet..... | 59 |
| Tableau 14: Performance du projet selon les critères d'évaluation | 73 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Niveau d'analyse de l'évaluation finale du projet RMIICPS..... | 17 |
|---|----|

LISTE DES PHOTOS

| | |
|--|----|
| Photo 1 : Entretien individuels avec les maires de Bekorobo et Isoanala..... | 18 |
| Photo 2 : Foyer communautaire de Bekorobo détruit par le cyclone et mini barrage hydro-agricole non achevé Kelivaho..... | 18 |
| Photo 3 : FDG avec les leaders communautaires de Bekorobo et un groupe de femme de la commune d'Isoanala | 19 |
| Photo 4 : Enquête auprès des bénéficiaires du projet dans la commune d'Isoanala | 20 |
| Photo 5 : Interface de gestion des collectes des données | 20 |
| Photo 6 : Interface de traitement des données collectées sur Excel | 21 |
| Photo 7 : Interface d'analyse des données collectées sur SPSS | 22 |
| Photo 8 : Poste avancée de de Kelivaho..... | 41 |
| Photo 9 : Projets et AGR reçus dans le cadre de la mise en œuvre des plans de paix dans les communes | 45 |
| Photo 10 : TPI de Betroka rénové dans le cadre du projet RMIICPS | 48 |
| Photo 11 : Clinique juridique d'Ihoso | 67 |
| Photo 12 : Sketch sur la condition et place des femmes au sein des dispositifs de consolidation de la paix, Commune Isoanala. (Rapport Final RMIIPS - TKI) | 69 |

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

| | |
|-------------------|---|
| ABRA : | Action Betroka Refitat's Art |
| ACDEM : | Action Chrétienne pour le Développement et l'Action Environnementale |
| ACF : | Action Contre la Faim |
| ACT/HIMO : | Argent Contre Travail en Haute Intensité de Main d'Œuvre |
| ACTD : | Agents des Collectivités Territoriales Décentralisées |
| AGR : | Activités Génératrices de Revenus |
| AIM : | Action Interopération de Madagascar |
| AME : | Appui aux Mécanismes Endogènes |
| ARSSAM : | Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité à Madagascar |
| ASDT : | Agents des Services Déconcentrés Techniques |
| CR : | Communauté Rurale |
| CTD : | Collectivité Territoriale Décentralisée |
| CTP : | Comité Technique du Projet |
| CU : | Communauté Urbaine |
| FAO : | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FDS : | Forces de Défense et de Sécurité |
| FFOM : | Forces Faiblesses Opportunités et Menaces |
| FGD : | Focus Group Discussion |
| FIB : | Fiche Individuelle des Bovidés |
| FNUAP : | Fond des Nations Unies pour la Population |
| HCDH : | Haut-Commissariat des Droits de l'Homme |
| MDN : | Ministère de la Défense National |
| MID : | Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation |
| MINJUS : | Ministère de la Justice |
| MJS : | Ministère de la Jeunesse et des Sports |
| MPPSPF : | Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme |
| OIM : | Organisation Internationale des Migrations |
| ONG : | Organisation Non Gouvernementale |
| OSC : | Organisation de la Société Civile |
| PBF : | Peace Building Fund |

| | |
|------------------|--|
| PEM : | Plan Emergence Madagascar |
| PNUD : | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PRF : | Projets financés par le mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix |
| PRODOC : | Document Projet |
| PTA : | Plan de Travail Annuel |
| PTF : | Partenaires Techniques et Financiers |
| RAES : | Renforcement de l'Autorité de l'Etat dans le Sud |
| RGPH : | Recensement Général de la Population et de l'Habitation |
| RMIICPS : | Renforcement des Mécanismes Institutionnels Inclusifs pour la Consolidation de la Paix dans le Sud |
| RNM : | Radio Nationale Malagasy |
| SEG : | Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie |
| SLC : | Structure Locale de Concertation |
| SNU : | Système des Nations Unies |
| SPDSN : | Secrétariat Permanent à la Défense et à la Sécurité Nationale |
| STD : | Services Techniques Déconcentrés |
| SWOT : | Strengths Weaknesses Opportunities and Threats |
| TdC : | Théorie du Changement |
| TDR : | Termes de Référence |
| TKI : | Tokotany Iraisana |
| UNCDF : | Fonds d'Equipement des Nations Unies |
| UNESCO : | Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture |
| UNFPA : | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| VBG : | Violence Basée sur le Genre |

RESUME EXECUTIF

Afin d'accompagner le Gouvernement malgache dans la mise en œuvre de sa stratégie de sécurisation du Sud de Madagascar, le PNUD, en partenariat avec l'OIM et l'UNFPA, a développé et mis en œuvre le projet « **Renforcement de Mécanisme Institutionnel Inclusif pour la Consolidation de la Paix dans le Sud (RMIICPS)** » grâce aux fonds de la deuxième phase du financement du Fonds pour la consolidation de la paix. Le projet ainsi développé a été exécuté de janvier 2020 à décembre 2021 avec une extension sans coût additionnel jusqu'en juillet 2022 (6 mois). Au terme de la réalisation des activités du projet, une évaluation indépendante a été programmée et confiée au **Cabinet Agora Consulting**.

L'évaluation avait pour objectif d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'impact et le succès du projet (la performance globale) ; de dégager les acquis et leçons apprises, les effets et les changements induits par le projet, ainsi que les recommandations pour améliorer la mise en œuvre de projets similaires dans le futur.

Du point de vue méthodologique, l'évaluation du projet RMIICPS a été réalisée grâce à l'utilisation d'une approche dite mixte consistant en la combinaison des approches qualitative et quantitative en vue de mieux capter les données de performance du projet et de proposer des recommandations appropriées.

Au terme de la conduite de l'évaluation, les résultats ci-après ont été mis en exergue :

- **Au niveau de la pertinence** : L'évaluation du projet a consisté à effectuer une analyse objective de sa capacité en termes d'objectifs à répondre aux besoins réels des acteurs parties prenantes durant sa phase de conception. De ce point de vue, il est globalement ressorti que le niveau de pertinence du projet était « Très satisfaisant » dans la mesure où :
 - le projet RMIICPS est en adéquation avec les objectifs du système des Nations Unies, les ODD et les priorités nationales en matière de développement ;
 - le projet RMIICPS a démontré un niveau supérieur en matière de la prise en compte des besoins et priorités des principales parties prenantes d'une manière directe ou indirecte ;
 - le projet RMIICPS répond réellement aux besoins des bénéficiaires selon les résultats de l'enquête menée dans le cadre de cette évaluation ;
 - le projet a été implémenté de manière inclusive en impliquant les différents ministères et agences du système des Nations Unies ;
 - la théorie de changement et la chaîne de résultats du projet sont clairement formulées et assorties d'activités réalisables, conformes aux attentes des communes cibles et permettant d'atteindre les objectifs assignés ;
 - le projet a apporté de réels changements observés dans les différents domaines des zones cibles et chez les acteurs cibles ;
 - le projet a intégré la dimension genre (produit 1.3) et les droits humains (produit 3.3) dans l'exécution de ses activités ;
 - le projet s'est adapté aux différents types d'évolutions survenues dans le pays ;
 - le projet s'est adapté aux changements imposés par la survenance de la pandémie à COVID-19.
- **Au niveau de la cohérence** : Ici, il a été question d'analyser l'adéquation entre le projet et l'objectif de chaque agence et institutions parties prenantes. L'évaluation de ce critère est « Modérément Satisfaisant » puisque malgré une cohérence du projet par rapport au contexte

local, une absence d'ancrage institutionnel au niveau local a été observée. Ce manquement se caractérise par (i) l'inexistence d'un dispositif ou d'un espace formel de coordination des interventions entre RMIICPS et les autres projets du SNU et/ou d'autres PTF au niveau local surtout qu'à ce jour, aucun projet similaire n'est intervenu dans sa zone d'action ; (ii) le manque de cohérence du projet RMIICPS au niveau du montage institutionnel avec un autre Projet du PNUD du Portefeuille 3 (qui travaille également sur la consolidation de paix et qui devrait intégrer le Gouverneur et les Préfets dans le Comité régional du projet) ainsi que (iii) la non responsabilisation des institutions locales dans la mise en œuvre des activités sur le terrain.

- **Au niveau de l'efficacité** : L'analyse de cet autre critère a été effectuée à l'aune des réponses aux questions d'évaluation dont les principales consistent à dire si l'intervention a atteint son objectif, ou si elle est raisonnablement susceptible de le faire au vu des résultats et produits directs. Ce critère a été jugé comme globalement « Satisfaisant » au terme de l'évaluation. La mission d'évaluation a constaté que les activités planifiées dans le cadre du projet RMIICPS ont permis de parvenir à des résultats concrets. En effet,
 - le taux global de réalisation du projet est 156,28% ;
 - le projet a contribué à la réduction des facteurs mentionnés dans l'analyse des conflits et de contribution à la consolidation de la paix recherchée par le PBF ;
 - le projet RMIICPS a contribué avec le concours des autres projets (RAES, AME, SIFAKA, Art Populaire) partageant les mêmes objectifs et intervenant dans la zone, à l'obtention des changements observés en matière de paix (réouverture du jour de marché, augmentation de l'effectif des investisseurs/entrepreneurs dans les communes d'intervention, diminution des actes de vol de zébus, de banditisme et de kidnapping, etc.) ;
 - le projet a pris en considération la dimension genre dans toutes ses composantes ;
 - la mise en œuvre du projet a intégré l'approche sensible au conflit et pris en compte le « do no harm » à travers l'exécution des mesures explicites visant à prévenir des dérives pouvant exacerber les conflits en mettant en œuvre plusieurs activités communautaires ;
 - le projet a intégré la dimension participative et favorisé l'implication de ses bénéficiaires dans sa conception et dans sa mise en œuvre ;
 - le projet a contribué au renforcement des capacités de la contrepartie nationale et à l'utilisation de ses résultats/produits par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme ;
 - le projet (à travers ses partenaires) a mis en place des mesures de suivi et évaluation pour assurer sa mise en œuvre dans des conditions favorables.
- **Au niveau de l'efficience** : Ce critère a permis d'analyser l'adéquation et l'optimisation des ressources (financières, humaines et techniques) mobilisées dans le cadre du projet avec les produits et effets attendus (y compris les allocations financières selon les produits et les années de mise en œuvre en comparant les budgets mobilisés et consommés réellement et en justifiant les écarts). L'efficience du projet a été considérée comme « satisfaisante » par l'équipe d'évaluation dans la mesure où elle a relevé que (i) le modèle de gestion est innovant malgré que certaines structures opérationnelles au niveau local ne soient pas mises en place ; (ii) les ressources humaines ont été bien dimensionnées pour l'atteinte des résultats ; (iii) le taux d'exécution du budget était moyen au premier semestre 2022 révélant par la même occasion la disparité entre les agences d'exécution et une consommation des coûts opérationnels supérieur

aux prévisions ; (iv) l'affectation des ressources était équilibrée et, enfin (v) le budget était sensible au genre et prenait en compte la COVID et la sécheresse.

- **Au niveau de l'impact** : l'analyse de ce critère questionnait les changements produits par le projet RMIICPS sur les domaines et secteurs ciblés au regard des objectifs qui lui étaient assignés. Bien que la consolidation des acquis à ce niveau soit désormais conditionnée par l'amélioration de la situation économique des communes cibles, l'équipe d'évaluation du projet a estimé que l'atteinte de ce critère était « Satisfaisante ». En effet, les impacts positifs du projet sont importants notamment en termes de situation sécuritaire dans la mesure où :
 - le projet (à la suite des autres interventions qui se sont succédés dans la zone d'intervention) a apporté un changement majeur en termes de réduction des actes de grand banditisme (attaques d'envergure des dahalo) ;
 - le projet a contribué à l'amélioration de la situation économique de la population locale (celle des jeunes notamment) ;
 - le projet a contribué à l'amélioration de la délivrance du service public local par la mise en place des cliniques juridiques de proximité pour accompagner les populations vulnérables ;
 - le projet a apporté des changements majeurs sur le plan culturel à travers la mise en place de véritables dialogues intergénérationnels intégrant les femmes.
- **Au niveau de la durabilité** : Il s'agissait d'évaluer la durabilité des changements obtenus au terme de la mise en œuvre du projet RMIICPS. Ce critère a été considéré comme « Modérément insatisfaisant » par l'équipe d'évaluation. Les résultats obtenus sont encourageants mais nécessitent encore des efforts sur la maîtrise des facteurs clés de succès des actions de consolidation de la paix (gouvernance, développement économique etc.). En effet :
 - du point de vue de la Pérennisation des dispositifs de sécurisation autour de la chaîne de l'Andriry, des insuffisances manifestes ont été constatées au niveau des postes de gendarmerie aussi bien en matière d'effectif qu'en terme de matériel et la couverture de toutes les zones de même que la consolidation de la confiance des populations en les FDS restent encore un défi ;
 - la pérennisation des activités des SLC reste encore un défi important pour les communes ;
 - les communes cibles ne peuvent pas en l'état actuel développer un financement permanent pour soutenir la poursuite des actions d'urgence humanitaire ;
 - la pérennisation des investissements relatifs à la mise en œuvre des standards de service dans les administrations déconcentrées et décentralisées pourrait faire face aux difficultés de gouvernance, aux vols des matériels et du mauvais déploiement du personnel de l'Administration Publique centrale, déconcentrée et décentralisée ;
 - la pérennisation des audiences foraines et des cliniques juridiques pourrait pâtir de la précarité de leur statut actuel (association à but non lucratif) et de leur modèle économique (leurs services ne sont pas payants malgré des frais de fonctionnement relativement lourds) qui ne permet pas un autofinancement durable.
- **Au niveau des aspects genre, égalité des sexes, VBG et autonomisation des femmes dans la mise en œuvre du RMIICPS** : La prise en compte de ces aspects dans le cadre du projet est jugée « Satisfaisante » dans la mesure où ils ont été considérés à tous les niveaux de la conception et de la mise en œuvre du projet.

Afin de capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises de la formulation et de la mise en œuvre du projet RMIICPS, l'équipe d'évaluation a formulé des recommandations stratégiques et d'autres en lien avec la mise en œuvre des projets multi agences SNU assorties des niveaux de priorité ont été formulées.

Au regard des résultats enregistrés au terme de sa mise en œuvre, la performance du projet RMIICPS est qualifiée de satisfaisante par l'évaluation, avec un score de 5 sur une échelle de 6 niveaux allant de 1 (Très insatisfaisant) à 6 (Très satisfaisant).

1 INTRODUCTION

Le PNUD, l'OIM et l'UNFPA ont bénéficié des fonds de la deuxième phase du financement du Fonds pour la consolidation de la paix ou Peace Building Funds (PBF) en particulier l'axe SUD de Madagascar. Cette deuxième phase de consolidation de la paix dans le sud met en exergue : (i) le besoin de boucler le travail de couverture géographique déployé par les forces de l'ordre autour de la chaîne de l'Andriry où se replient les voleurs de zébu (dahalo) après avoir commis leurs exactions, et de renforcer les initiatives de rapprochement entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la population à travers des approches innovantes et conformes aux réalités locales; (ii) la nécessité d'une recherche d'impact en concentrant les efforts sur des zones à fort potentiel (soit de réussite ou de risque d'échec) ; (iii) l'importance d'un ancrage institutionnel progressif en ce qui concerne les efforts déployés jusque-là au niveau des mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires et ; (iv) la nécessité de mieux structurer les services publics au niveau local pour promouvoir la transparence, l'efficacité et la redevabilité ; notamment dans la délivrance des documents administratifs des personnes et des bovidés ainsi que l'amélioration de l'accès à la justice.

Dans le cadre de cette deuxième phase de financement du PBF, le PNUD (agence lead), l'OIM et l'UNFPA ont reçu ces fonds pour mettre en œuvre conjointement le projet appelé « **Renforcement de Mécanisme Institutionnel Inclusif pour la Consolidation de la Paix dans le Sud (RMIICPS)** »

Le projet a été mis en œuvre de janvier 2020 à décembre 2021 avec une extension sans coût additionnel jusqu'en juillet 2022 (6 mois). Au terme de la réalisation des activités du projet, une évaluation indépendante a été programmée pour évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions et confiée au **Cabinet Agora Consulting**.

Le présent document est le rapport provisoire de cette évaluation finale du projet RMIICPS. Il fait suite à la consultation des documents des partenaires de mise en œuvre du projet, à la visite de terrain dans les zones d'intervention du projet et à la conduite d'entretiens et focus group avec les acteurs et partenaires du projet au niveau national, régional et communal.

1.1 Objectifs et portée de l'évaluation

L'objectif générale de l'évaluation finale est d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'impact et le succès du projet (la performance globale) ; de dégager les acquis et leçons apprises, les effets et les changements induits par le projet, ainsi que les recommandations pour améliorer la mise en œuvre de projets similaires dans le futur.

D'une manière spécifique, il s'agira de :

- Évaluer de façon quantitative et qualitative la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité des résultats à travers la théorie de changement du projet, l'analyse du cadre de résultats, l'analyse des réalisations et effets des actions menées par le projet par rapport aux objectifs visés ainsi que les mécanismes en place pour la pérennisation des résultats ;
- Évaluer la performance du projet dans la prise en compte et l'intégration des aspects transversaux tels que la dimension Genre et le respect des droits humains ;
- Évaluer l'appropriation, la participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre, les résultats et la pérennisation des acquis ;
- Analyser la réalisation des actions liées au respect du genre et VBG ;

- Apprécier la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et/ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été réalisées au cours de la mise en œuvre ;
- Analyser le processus mis en place permettant aux interventions de perdurer dans le temps et d'expliquer le degré de pérennité ;
- Identifier les facteurs de succès et défis du projet, les points forts et les points à améliorer, les principales leçons apprises de la mise en œuvre du projet, ainsi que les bonnes pratiques qui pourront être répliquées ;
- Analyser les caractères innovants, les risques et les effets catalytiques du projet ;
- Formuler des recommandations en vue d'améliorer les futures programmations des prochains projets de consolidation de la paix.

S'agissant de sa portée, l'évaluation couvre la période de mise en œuvre de janvier 2020 à décembre 2021, celle d'extension du projet sans coût additionnel qui s'est achevée en juillet 2022 et les actions mises en place dans le cadre du projet RMIICPS. Au plan spatial, elle couvre les zones ciblées dans le cadre du projet à savoir :

- La CU Betroka, CR Ambalaso, CR Kelivaho, CR Bekirobo et CR Isoanala pour le district de Betroka Région Anosy ;
- La CR Tomboarivo, CR Marotsiraka, CR Tsivory pour le District d'Amboasary région Anosy ;
- La CR Beraketa pour le district de Bekily Région Androy ;
- La CR Lavaraty, CR Soakobany pour le District de Midongy, Région Atsimo Atsinanana ;
- La CR Begogo, pour le District d'Iakora, Région Ihorombe.

1.2 Critères d'évaluation

L'évaluation est basée sur les 6 critères de performance suivants :

Pertinence :

- Dans quelles mesures les composantes du projet sont-elles en adéquation avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix, le plan UNDAF 2015-2022, le plan stratégique du PBF et de chaque agence (PNUD, OIM et UNFPA), les ODD et les priorités nationales en matière de développement ?
- Dans quelles mesures la conception du projet répondait elle aux besoins et aux priorités des principales parties prenantes du projet ?
- Dans quelles mesures les objectifs et la stratégie du projet ont-ils été pertinents vis-à-vis des besoins des bénéficiaires ? Les produits réalisés par le projet étaient-ils appropriés pour par rapport aux besoins des bénéficiaires ? La perception des besoins tels que planifiés et exécutés par le projet est-elle compatible avec la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires visés ?
- L'approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs ont-ils été pertinents ?
- La théorie de changement, la chaîne de résultats, les hypothèses et les risques ont-ils été bien identifiés ? Quelle sont leurs pertinences et fiabilités ?
- Les changements opérés sur le projet étaient-ils justifiés ? Appropriés ? Et pourquoi ?

- Dans quelles mesures les dimensions genre (égalité des sexes), communication, droits humains ont-elles été prises en compte dans la conception et la stratégie du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. dans le pays ?
- Les interventions du projet ont-elles été pertinentes et adaptées au changement du contexte notamment en lien avec la crise sanitaire de la COVID-19 ?

Cohérence :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il assuré la cohérence interne avec les missions de chaque agence et institutions parties prenantes du projet ?
- Les interventions et activités du projet sont-elles cohérentes avec les différentes interventions (Etat, autres partenaires, autres projets du SNU, initiatives des bénéficiaires...) passées ou en cours ?
- Existe-t-il une synergie entre les interventions du projet et celles des autres parties prenantes (Etat, autres partenaires, autres projets du PNUD, initiatives des bénéficiaires...) ou au contraire y-a-t-il des risques qu'elles s'annulent (produire des effets contradictoires) ?
- À quelles politiques, priorités, lois ou cadres le projet a-t-il contribué et comment ?
- Quelles lacunes dans l'éventail des interventions le projet a-t-il comblées et dans quelle mesure ?

Efficacité :

- Quelle est la performance globale du projet RMIICPS dans la réalisation des produits et effets attendus ? Quelles sont les données disponibles pour démontrer ces réalisations ?
- Comment est-ce que les résultats du projet ont-ils adressé les facteurs de conflits/ tensions mentionnés dans l'analyse de conflits du projet et comment ont-ils contribué aux résultats de consolidation de la paix recherchés par le PBF ?
- Dans quelle mesure les changements observés en matière de paix peuvent-ils être attribués au projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré une dimension genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?
- Dans quelle mesure le projet s'est assuré d'intégrer une approche sensible au conflit et a pris en compte le « do no harm » et l'effectivité de ces mesures et que les moyens fournis par le projet ont permis d'éviter d'exacerber le conflit ?
- Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ? Cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet, à la prise en compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ? Dans quelle mesure l'appropriation nationale se manifeste-t-elle ?
- Dans quelles mesures le projet a contribué au renforcement de capacités de la contrepartie nationale ? Les résultats/produits du projet sont-ils utilisés par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme ?

- Quels facteurs ont favorisé ou atténué, voire empêché la réalisation des résultats ? Quelles mesures de mitigation le projet a-t-il adopté face à ces facteurs de blocage ?
- Les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ?

Efficiences :

- Dans quelles mesures la structure de gestion, la stratégie de mise en œuvre du projet et son exécution ont été efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité ?
- Dans quelles mesures les ressources humaines et financières, ont-elles été utilisées de manière appropriée ?
- Dans quelles mesures les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ? Est-ce qu'elles ont été utilisées de manière efficace ?
- Dans quelles mesures les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ? Les systèmes de S&E utilisés par le projet permettent-ils d'assurer une gestion efficace et efficiente du projet ?
- Dans quelles mesures les ressources prévues pour adresser les problématiques du genre ont-elles été utilisées de manière efficace ?
- Dans quelles mesures les effets du COVID et sécheresses ont impactés le projet et comment le projet s'est-il ajusté ?

Impact :

- Quels changements (ou signes précoces de changement) le projet a-t-il apporté dans la vie des bénéficiaires ou dans la performance des institutions appuyées ?
- Existe-t-il des preuves qu'une contribution significative a été apportée au résultat à long terme en matière de consolidation de la Paix et aux résultats/objectifs globaux du projet ?
- Les indicateurs révèlent-ils des progrès significatifs vers l'atteinte des objectifs de niveau supérieur du projet (résultats) ?

Durabilité :

- Les conditions sont-elles réunies pour que les produits et les résultats du projet se poursuivent après la fin de l'intervention (financière, institutionnelle, juridique, technique et politique) ?
- Dans quelles mesures le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
- Les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, de droits fondamentaux et de développement humain ?
- Les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?

- Dans quelles mesures les leçons à prise sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?
- Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?

En plus de ces critères standards, l'évaluation du projet RMIICPS II a intégré un critère transversal notamment l'**aspect genre et égalité de sexe** :

- Dans quelles mesures l'aspect genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?

1.3 Questions d'évaluation

Pour guider cette évaluation finale du projet RMIICPS, plusieurs questions d'évaluation ont été élaborées dans une matrice d'évaluation (Annexe 4) du présent rapport. La matrice d'évaluation constitue le principal cadre analytique de l'évaluation du projet RMIICPS. Elle décrit la manière dont chaque question d'évaluation et chaque critère d'évaluation ont été traités. Les principales questions de la matrice sont décomposées en sous-questions, traçant un lien avec les méthodes de collecte et d'analyse des données, les indicateurs et pistes d'enquête, les outils de collecte de données et les sources d'information. Elle fournit une ligne de vue claire entre les questions d'évaluation telles que définies au début de l'évaluation et les constatations décrites dans ce rapport d'évaluation final.

1.4 Méthodologie de l'approche

Afin de maximiser la réussite de la mission d'évaluation et d'appréhender le plus précisément possible les changements et les effets des actions du projet, le Consultant a adopté une approche combinée dite approche mixte (qualitative et quantitative) pour évaluer les données de performance du projet.

L'utilisation des méthodes mixtes permet de croiser les résultats et par conséquent d'assurer leur fiabilité à travers une variété d'outils (revue de la documentation du projet, analyse de données, entretiens, enquête, focus groupes, visite de terrain).

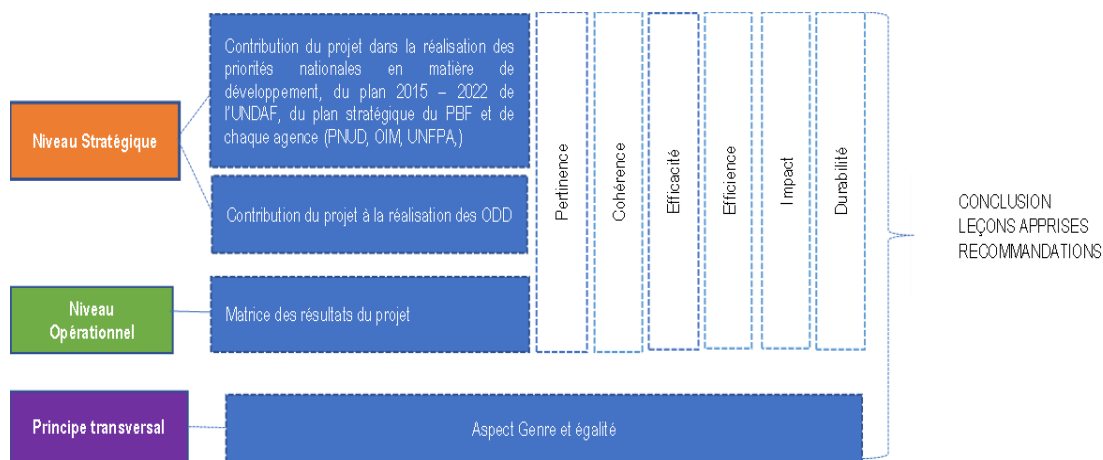
La conduite de la mission d'évaluation a été menée d'une manière participative et inclusive, permettant de garantir un apprentissage et une appropriation des résultats de cette évaluation. L'évaluation a également intégré l'analyse Genre et égalité de sexes.

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de cette évaluation a pris en compte le genre à trois niveaux :

- Le premier niveau renvoyait à l'encouragement de la participation des femmes, des hommes et des jeunes dans le cadre de cette évaluation (les critères de sélection des parties prenantes de l'évaluation reposent sur le principe de l'égalité des sexes). La consultation participative des jeunes et des femmes s'est faite à travers des séances de travail ciblées (Focus groupe) et orientées autour de l'intégration de leurs appréciations du projet.
- Le deuxième niveau s'intéressait à l'analyse de l'approche adoptée dans le cadre du projet pour le renforcement du principe de la transversalité du genre (dans le cadre de l'analyse un critère a été consacré à l'analyse genre et égalité de sexe).

- Le troisième niveau s'est articulé autour de l'adoption, par le Consultant, d'un principe qui repose sur la lutte contre les discriminations à l'égard des groupes vulnérables (notamment les femmes).

Figure 1 : Niveau d'analyse de l'évaluation finale du projet RMIICPS



Source : Conception Agora Consulting

A partir du schéma, l'évaluation des progrès et des performances du projet RMIICPS (niveau opérationnel) est basée essentiellement sur la matrice des résultats et des indicateurs du projet et sur les réorientations et les changements pris en compte dans le cadre du ProDoc révisé.

1.5 Déroulement de la mission d'évaluation

Le cheminement méthodologique de la mission a porté essentiellement sur la consultation des documents du projet fournis par l'équipe de projet et les diverses parties prenantes de mise en œuvre (dont la liste est citée en annexe 2), ainsi que sur des enquêtes qualitatives et quantitatives auprès des parties prenantes. Deux (02) approches ont été utilisées dans ce cadre à savoir :

- ❖ **La recherche participative** (Elle a pris en compte la Méthode Accélérée et Recherche Participative, la méthode mi-quantitative et la méthode mi-qualitative).
- ❖ **L'observation directe** : Elle s'est faite au même moment que les questionnaires et les entretiens libres.

Les données collectées à l'aide des questionnaires et guides d'entretien (en annexe 5) ont été recoupées avec celles de l'analyse documentaire et parfois ont conduit à de nouveaux entretiens avec l'équipe de projet. Cet exercice a permis à la mission de dresser des constatations, de tirer des conclusions et des enseignements et d'élaborer des recommandations. La mission d'évaluation a impliqué toutes les parties prenantes durant les différentes phases de son déroulement depuis la phase de conception jusqu'à la phase d'élaboration du rapport provisoire de l'évaluation. Le déroulement de la mission d'évaluation avec le comité de validation a porté principalement sur des réunions dans le cadre de la compréhension mutuelle du projet et des TDR, la présentation de la méthodologie et du planning détaillé de la mission, l'identification des attentes des parties prenantes vis-à-vis de la mission. Les enquêtes terrains ont été effectués entre le 10 octobre et le 07 novembre 2022. Sur les douze (12) communes de la zone d'intervention du projet, neuf (09) communes (CU Betroka, CR Ambalaso, CR Kelivaho, CR Bekirobo, CR Isoanala, CR Tomboarivo, CR Marotsiraka, CR Tsivory et CR Beraketa) ont été visités au cours de la mission. Le temps imparti pour les enquêtes, l'accessibilité et les distances à parcourir n'ont pas permis

de visiter trois (03) des communes (CR Lavaraty, CR Soakobany et CR Begogo) de la zone d'intervention du projet.

Entretiens individuels semi-structurés

La collecte des données qualitatives primaires s'est fait auprès des personnes ressources par entretiens individuels aux niveaux central, régional, communal. Plus de cinquante (50) personnes (Comité de pilotage du Projet, Comité Technique du Projet, Bureau conjoint des NU et les Acteurs et Agents du Changement de Projet) ont été consultés au cours de la mission. Elle était suivie pour la plupart par des visites de terrain au niveau communal des projets financés dans le cadre des plans de paix sur la base de l'échantillon prédéterminé pour les entretiens avec les parties prenantes clés et les bénéficiaires.



Photo 1 : Entretiens individuels avec les maires de Bekorobo et Isoanala



Photo 2 : Foyer communautaire de Bekorobo détruit par le cyclone et mini barrage hydro-agricole non achevé Kelivaho

Focus group

Une douzaine (12) de Focus Group ont été organisés dans les communes bénéficiaires et ont regroupé les hommes, les femmes et les jeunes selon le cas. Il s'agissait au cours de ceux-ci de recueillir la perception sur les acquis de la mise en œuvre du projet. Le temps approximatif de déroulement des FGD était d'une heure. Ces FGD ont été conduits à l'aide de guides d'entretien portant une liste de questions ouvertes.



Photo 3 : FDG avec les leaders communautaires de Bekorobo et un groupe de femme de la commune d'Isoanala
Questionnaire

L'évaluation des contributions du projet et de leurs effets sur les bénéficiaires directs et/ou indirects s'est faite à l'aide des questionnaires. Les cibles concernées par le questionnaire ont été les différents bénéficiaires du projet (Femmes, Femmes Victimes de VBG, Jeunes, Hommes).

Tableau 1 : Répartition des données par sexe

| | Prévu | Réalisé | Pourcentage |
|--------------|------------|------------|-------------|
| Homme | 106 | 104 | 98% |
| Femme | 94 | 102 | 109% |
| Total | 200 | 206 | 103% |

Source : Base de données des enquêtes du Consultant

Tableau 2 : Répartition des bénéficiaires enquêtés

| Zones d'intervention | Femme > 30 ans | Hommes > 30 ans | Victimes VBG | Jeune Femme < 30 ans | Jeune Homme < 30 ans | Effectif des personnes à enquêter |
|---|----------------|-----------------|--------------|----------------------|----------------------|-----------------------------------|
| Région : Anosy / Districts: Betroka et Amboasary | | | | | | |
| CU Betroka | 9 | 10 | 2 | 11 | 11 | 43 |
| Ambalaso | 1 | 3 | 1 | 2 | 4 | 11 |
| Kelivaho | 1 | 2 | 1 | 2 | 2 | 8 |
| Bekorobo | 5 | 6 | 2 | 7 | 7 | 27 |
| Isoanala | 7 | 9 | 2 | 6 | 8 | 32 |
| Tomboarivo | 2 | 3 | 1 | 1 | 2 | 9 |
| Marotsiraka | 2 | 4 | 1 | 3 | 4 | 14 |
| Tsivory | 9 | 7 | 1 | 4 | 5 | 26 |
| Région : Androy / District : Bekily | | | | | | |
| Beraketa | 8 | 7 | 3 | 8 | 10 | 36 |
| Total: | | | | | | 206 |

Source : Base de données des enquêtes du Consultant

L'administration de ces questionnaires a été faite par le Consultant et les experts eux-mêmes appuyés par des enquêteurs. Au total, nous avons enquêté 206 bénéficiaires sur les 200 initialement prévus.



Photo 4 : Enquête auprès des bénéficiaires du projet dans la commune d'Isoanala

Pour un déploiement plus inclusif et une meilleure exploitation des résultats obtenus, l'outil KoboCollect a été mobilisé après avoir été préalablement formés sur son utilisation.

| Validation | start | end | abc PARTIE 1: ... | abc PARTIE 1: ... | abc PARTIE 1: ... | abc PARTIE |
|------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-------------------|------------|
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 28, 2022 ... | 37 | MAHERIZO Jo... | 2022-10-28 | Anosy |
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 28, 2022 ... | 38 | MAHERIZO Jo... | 2022-10-28 | Anosy |
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 28, 2022 ... | 36 | MAHERIZO Jo... | 2022-10-28 | Anosy |
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 28, 2022 ... | 35 | MAHERIZO Jo... | 2022-10-28 | Anosy |
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 28, 2022 ... | 34 | MAHERIZO Jo... | 2022-10-28 | Anosy |
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 28, 2022 ... | 28 | Rabenarivo Zafi... | 2022-10-28 | Anosy |
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 29, 2022 ... | 27 | Rabenarivo Zafi... | 2022-10-29 | Anosy |
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 29, 2022 ... | 26 | Rabenarivo Zafi... | 2022-10-29 | Anosy |
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 29, 2022 ... | 25 | Rabenarivo Zafi... | 2022-10-29 | Anosy |
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 29, 2022 ... | 24 | Rabenarivo Zafi... | 2022-10-29 | Anosy |
| — | Oct 28, 2022 ... | Oct 29, 2022 ... | 23 | Rabenarivo Zafi... | 2022-10-29 | Anosy |

Photo 5 : Interface de gestion des collectes des données

1.6 Outils de Collecte des Données

Deux outils ont été élaborés pour mener à bien la collecte des données sur le terrain de l'évaluation finale du projet RMIICPS :

- Les guides d'entretien semi-structurés
- Les questionnaires

Ces outils de collecte des données ont été élaborés conformément aux questions d'évaluation établies dans la matrice d'évaluation et les TDR. Ils ont été utilisés différemment selon les acteurs visés en s'assurant de la prise compte effective des aspects transversaux tels que le genre, les droits de l'homme,

l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur toute l'étendue de la zone d'intervention du projet RMIICPS.

1.7 Traitement et analyse des données

Les données collectées lors des différents entretiens (individuels et de groupe) et enquêtes auprès de bénéficiaires ont été organisées dans la matrice d'évaluation qui constitue le document de base de l'analyse permettant de dégager les principales constatations et conclusions. Les données qualitatives ont été regroupées par thématiques à travers le processus de construction des réseaux. Les données quantitatives ont été traitées via SPSS. Une analyse transversale des contenus a été réalisée pour élaborer les représentations synthétiques et comparatives qui ressortent en rapport étroit avec les indicateurs définis pour chaque enquête. Lors de cette analyse le contexte a été pris en compte, en particulier le contexte lié à la pandémie du COVID 19 et la sécheresse et ses répercussions sur les différentes actions et sur la collaboration avec les partenaires. Ces constats ont été soumis à un processus de triangulation, c'est-à-dire à une comparaison croisée des différentes données collectées et par un recoupement des informations obtenues auprès de diverses sources, permettant de valider les informations tirées des entretiens et de la revue documentaire, à partir desquels les principales conclusions et recommandations ont été tirées.

| 1 | start | end | QUESTIONNAIRE AUX | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P | Q | R | S | T | U |
|----|-----------|-------------------------------|-------------------|------------|-----------|------------|----------|----------|-----------|------------------------|-------------|-------------|---------------|------------------|---------------------|---------------|---------------|---|---|---|---|
| 2 | 2022-10-2 | 2022-10-21T16:28:25.578+03:00 | 1 | Radianani | 2022-10-2 | Anosy | Ambalaso | 1. Homme | 1. Jeunes | Radianani Neant | 2. 25-30 ar | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 1. OUI | 2. Clubs de 0 | 1 | | | | |
| 3 | 2022-10-2 | 2022-10-21T23:16:21.463+03:00 | 1 | Rabenariv | 2022-10-2 | Anosy | Betroka | 1. Homme | 1. Jeunes | Rakotoniri | 03309914C | 1. 15-24 ar | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 8. Autres à Bara | 1. OUI | 2. Clubs de 0 | 1 | | | |
| 4 | 2022-10-2 | 2022-10-22T19:53:02.523+03:00 | 1 | MAHERIZO | 2022-10-2 | Anosy | Betroka | 1. Homme | 1. Jeunes | Toliny néant | 3. 31 ans e | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 8. Autres à Bara | 1. OUI | 2. Clubs de 1 | 1 | | | | |
| 5 | 2022-10-2 | 2022-10-22T20:20:51.603+03:00 | 1 | Fanomezai | 2022-10-2 | Anosy | Betroka | 1. Homme | 1. Jeunes | Mahallyn J Neant | 1. 15-24 ar | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 8. Autres à Bara | 1. OUI | 5. Journée | 1 | | | | |
| 6 | 2022-10-2 | 2022-10-28T04:49:19.982+01:00 | 01 | Heriniaina | 2022-10-2 | Anosy | Betroka | 2. Femme | 1. Jeunes | Randriana: Neant | 2. 25-30 ar | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 6. Merina | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | | |
| 7 | 2022-10-2 | 2022-10-24T05:22:19.961+03:00 | 1 | Randrianar | 2022-10-2 | Anosy | Ambalaso | 1. Homme | 1. Jeunes | Fily Neant | 2. 25-30 ar | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 1. OUI | 2. Clubs de 0 | 1 | | | | |
| 8 | 2022-10-2 | 2022-10-24T07:09:12.518+03:00 | 2 | Randrianar | 2022-10-2 | Anosy | Ambasoa | 1. Homme | 1. Jeunes | Randrianar Neant | 2. 25-30 ar | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | | |
| 9 | 2022-10-2 | 2022-10-24T05:37:54.790+03:00 | 3 | Randrianar | 2022-10-2 | Anosy | Ambalaso | 2. Femme | 1. Jeunes | Rasotahy | 03320246E | 2. 25-30 ar | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 2. NON | 3. Evènement | 0 | | | |
| 10 | 2022-10-2 | 2022-10-24T08:18:20.849+03:00 | 4 | Randrianar | 2022-10-2 | Anosy | Ambalaso | 1. Homme | 1. Jeunes | Razafimah | 03373418E | 3. 31 ans e | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 2. NON | 3. Evènement | 0 | | | |
| 11 | 2022-10-2 | 2022-10-24T06:33:24.017+03:00 | 5 | Randrianar | 2022-10-2 | Anosy | Ambalaso | 1. Homme | 1. Jeunes | Ramamand | 03321541E | 3. 31 ans e | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | |
| 12 | 2022-10-2 | 2022-10-24T15:18:08.251+03:00 | 6 | Randrianar | 2022-10-2 | Anosy | Ambalaso | 1. Homme | 1. Jeunes | Takotozad Neant | 3. 31 ans e | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 2. NON | 4. Emission | 0 | | | | |
| 13 | 2022-10-2 | 2022-10-24T07:44:45.284+03:00 | 7 | Randrianar | 2022-10-2 | Anosy | Ambalaso | 1. Homme | 1. Jeunes | Rafilao Neant | 3. 31 ans e | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 2. NON | 1. Campag | 1 | | | | |
| 14 | 2022-10-2 | 2022-10-24T08:37:19.015+03:00 | 8 | Randrianar | 2022-10-2 | Anosy | Ambalaso | 2. Femme | 1. Jeunes | Vololonirina marie viv | 2. 25-30 ar | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 1. OUI | 3. Evènement | 0 | | | | |
| 15 | 2022-10-2 | 2022-10-24T17:48:39.266+03:00 | 9 | Randrianar | 2022-10-2 | Anosy | Ambalaso | 2. Femme | 1. Jeunes | Natenaïna Neant | 1. 15-24 ar | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 1. OUI | 3. Evènement | 0 | | | | |
| 16 | 2022-10-2 | 2022-10-24T18:22:29.283+03:00 | 02 | Fanomezai | 2022-10-2 | Anosy | Betroka | 2. Femme | 1. Jeunes | Rafelambo | 03302473A | 1. 15-24 ar | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 8. Autres à Antsaka | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | |
| 17 | 2022-10-2 | 2022-10-24T18:22:21.807+03:00 | 01 | Fanomezai | 2022-10-2 | Anosy | Betroka | 1. Homme | 1. Jeunes | Andriambo | 03363800A | 2. 25-30 ar | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 8. Autres à Bara | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | |
| 18 | 2022-10-2 | 2022-10-24T18:29:36.049+03:00 | 03 | FANOMEZU | 2022-10-2 | Anosy | Betroka | 1. Homme | 1. Jeunes | Fanomezai | 03347558E | 2. 25-30 ar | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | |
| 19 | 2022-10-2 | 2022-10-28T04:49:32.062+03:00 | 01 | Heriniaina | 2022-10-2 | Anosy | Tsivory | 1. Homme | 1. Jeunes | Manamdal Neant | 3. 31 ans e | 2. Divorcé | 1. Chrétien.e | 3. Antandroy | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | | |
| 20 | 2022-10-2 | 2022-10-24T09:49:32.062+03:00 | 02 | Heriniaina | 2022-10-2 | Anosy | Tsivory | 2. Femme | 2. Femmes | IAVISOA M | 034782113 | 3. 31 ans e | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 3. Antandroy | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | |
| 21 | 2022-10-2 | 2022-10-24T10:26:41.572+03:00 | 03 | Heriniaina | 2022-10-2 | Anosy | Tsivory | 2. Femme | 1. Jeunes | MIZA Pely | 03419520E | 1. 15-24 ar | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 3. Antandroy | 2. NON | 3. Evènement | 0 | | | |
| 22 | 2022-10-2 | 2022-10-24T11:15:20.826+03:00 | 04 | Heriniaina | 2022-10-2 | Anosy | Tsivory | 2. Femme | 1. Jeunes | RAZAFIMA | 03496581A | 3. 31 ans e | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 3. Antandroy | 2. NON | 4. Emission | 0 | | | |
| 23 | 2022-10-2 | 2022-10-24T11:59:57.879+03:00 | 05 | Heriniaina | 2022-10-2 | Anosy | Tsivory | 2. Femme | 1. Jeunes | FANOMEZU | 03312058F | 1. 15-24 ar | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 7. Betsileo | 1. OUI | 2. Clubs de 0 | 1 | | | |
| 24 | 2022-10-2 | 2022-10-24T17:21:03.977+03:00 | 06 | Heriniaina | 2022-10-2 | Anosy | Tsivory | 2. Femme | 1. Jeunes | Gilberthine Neant | 3. 31 ans e | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 3. Antandroy | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | | |
| 25 | 2022-10-2 | 2022-10-24T17:59:22.721+03:00 | 07 | Heriniaina | 2022-10-2 | Anosy | Tsivory | 1. Homme | 1. Jeunes | RASAMOE | 03354527E | 3. 31 ans e | 3. Célibata | 1. Chrétien.e | 4. Mahafaly | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | |
| 26 | 2022-10-2 | 2022-10-24T20:49:38.404+03:00 | 03 | maherizo | 2022-10-2 | Anosy | Kelivaho | 2. Femme | 2. Femmes | BONEYK | 03304842E | 3. 31 ans e | 2. Divorcé | 1. Chrétien.e | 3. Antandroy | 1. OUI | 3. Evènement | 0 | | | |
| 27 | 2022-10-2 | 2022-10-24T20:48:42.252+03:00 | 02 | MAHERIZO | 2022-10-2 | Anosy | Kelivaho | 1. Homme | 1. Jeunes | ANDRIANA | 03304087F | 3. 31 ans e | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 6. Merina | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | |
| 28 | 2022-10-2 | 2022-10-24T20:50:11.977+03:00 | 01 | MAHERIZO | 2022-10-2 | Anosy | Kelivaho | 2. Femme | 1. Jeunes | ANDRIATS | 03315886E | 3. 31 ans e | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 8. Autres à Antsaka | 1. OUI | 1. Campag | 1 | | | |
| 29 | 2022-10-2 | 2022-10-24T20:32:37.229+03:00 | 001 | Randrianar | 2022-10-2 | Region Ant | Beraketa | 2. Femme | 1. Jeunes | Kajy Marisoavelo | 3. 31 ans e | 1. Marié.e | 1. Chrétien.e | 3. Antandroy | 1. OUI | 2. Clubs de 0 | 1 | | | | |

Photo 6 : Interface de traitement des données collectées sur Excel

Données collectées Madagascar [lieu_de_données1] - IBM SPSS Statistics Editeur de données

Visible: 177 variables sur 177

| | end | QUESTIONNAIRE REAUXJEUNES HOMMESETFE | @1.2Nomdelenquêteur | @1.3Datedel'enquête | @1.4Régiondel'enquête | @1.5Communedelenquête | @2.1Sexe | @2.2Catégor |
|----|-------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 | 2022-10-21T16:28:25.578+03:00 | 1 | Radianandrasana Odilon | 2022-10-21 | Anosy | Ambalaso | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 2 | 2022-10-21T23:16:21.463+03:00 | 1 | Rabenaivo Zafindratsito Serge | 2022-10-21 | Anosy | Betroka | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 3 | 2022-10-22T19:53:02.523+03:00 | 1 | MAHERIZO Jocelyn | 2022-10-21 | Anosy | Betroka | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 4 | 2022-10-22T20:20:51.603+03:00 | 1 | Fanomezantsoa F. Annya | 2022-10-22 | Anosy | Betroka | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 5 | 2022-10-28T04:49:19.982+01:00 | 1 | Heriniaina Romeo wilnts | 2022-10-22 | Anosy | Betroka | 2 Femme | 1 Jeunes |
| 6 | 2022-10-24T05:22:19.961+03:00 | 1 | Randrianandrasana odilon | 2022-10-24 | Anosy | Ambalaso | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 7 | 2022-10-24T07:09:12.518+03:00 | 2 | Randrianandrasana odilon | 2022-10-24 | Anosy | Ambalaso | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 8 | 2022-10-24T05:37:54.790+03:00 | 3 | Randrianandrasana odilon | 2022-10-24 | Anosy | Ambalaso | 2 Femme | 1 Jeunes |
| 9 | 2022-10-24T08:18:20.849+03:00 | 4 | Randrianandrasana odilon | 2022-10-24 | Anosy | Ambalaso | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 10 | 2022-10-24T06:33:24.017+03:00 | 5 | Randrianandrasana odilon | 2022-10-24 | Anosy | Ambalaso | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 11 | 2022-10-24T15:18:08.251+03:00 | 6 | Randrianandrasana odilon | 2022-10-24 | Anosy | Ambalaso | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 12 | 2022-10-24T07:44:45.284+03:00 | 7 | Randrianandrasana odilon | 2022-10-24 | Anosy | Ambalaso | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 13 | 2022-10-24T08:37:19.015+03:00 | 8 | Randrianandrasana odilon | 2022-10-24 | Anosy | Ambalaso | 2 Femme | 1 Jeunes |
| 14 | 2022-10-24T17:48:39.266+03:00 | 9 | Randrianandrasana odilon | 2022-10-24 | Anosy | Ambalaso | 2 Femme | 1 Jeunes |
| 15 | 2022-10-24T18:22:39.283+03:00 | 02 | Fanomezantsoa Fiononaniaina Annya | 2022-10-24 | Anosy | Betroka | 2 Femme | 1 Jeunes |
| 16 | 2022-10-24T18:22:31.807+03:00 | 01 | Fanomezantsoa Fiononaniaina Annya | 2022-10-24 | Anosy | Betroka | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 17 | 2022-10-24T18:29:36.049+03:00 | 03 | FANOMEZANTSOA Fiononaniaina Annya | 2022-10-24 | Anosy | Betroka | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 18 | 2022-10-28T04:49:32.384+01:00 | 01 | Heriniaina Romeo wilnts | 2022-10-24 | Anosy | Tsivory | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 19 | 2022-10-24T09:49:32.062+03:00 | 02 | Heriniaina Romeo wilnts | 2022-10-24 | Anosy | Tsivory | 2 Femmes victimes de Violence Basée | |
| 20 | 2022-10-24T10:26:41.572+03:00 | 03 | Heriniaina Romeo wilnts | 2022-10-24 | Anosy | Tsivory | 2 Femme | 1 Jeunes |
| 21 | 2022-10-24T11:15:20.826+03:00 | 04 | Heriniaina Romeo wilnts | 2022-10-24 | Anosy | Tsivory | 2 Femme | 1 Jeunes |
| 22 | 2022-10-24T11:59:51.879+03:00 | 05 | Heriniaina Romeo Wilnts | 2022-10-24 | Anosy | Tsivory | 2 Femme | 1 Jeunes |
| 23 | 2022-10-24T17:21:03.977+03:00 | 06 | Heriniaina Romeo wilnts | 2022-10-24 | Anosy | Tsivory | 2 Femme | 1 Jeunes |
| 24 | 2022-10-24T17:59:22.721+03:00 | 07 | Heriniaina Romeo wilnts | 2022-10-24 | Anosy | Tsivory | 1 Homme | 1 Jeunes |
| 25 | 2022-10-24T20:49:38.404+03:00 | 03 | mahenzo | 2022-10-24 | Anosy | Kelvaho | 2 Femme | 2 Femmes victimes de Violence Basée |
| 26 | 2022-10-24T20:48:42.252+03:00 | 02 | MAHERIZO Jocelyn | 2022-10-24 | Anosy | Kelvaho | 1 Homme | 1 Jeunes |

Photo 7 : Interface d'analyse des données collectées sur SPSS

Le résultat de cette analyse a été évalué conformément au tableau suivant :

Tableau 3 : Notation des critères

| Notation | Appréciation | Observation |
|----------|---------------------------|--|
| 1 | Très insatisfaisant | Déficiences sérieuses, très peu d'aspects positifs |
| 2 | Insatisfaisant | Les aspects positifs sont faibles par rapport aux aspects négatifs |
| 3 | Modérément insatisfaisant | Les résultats obtenus sont encourageants, mais nécessitent des efforts supplémentaires pour combler les attentes |
| 4 | Modérément satisfaisant | Les aspects positifs sont importants mais les acquis restent fragiles |
| 5 | Satisfaisant | Les aspects positifs sont plus importants que les aspects négatifs |
| 6 | Très satisfaisant | Les résultats attendus ont été atteints comme ou mieux que prévu |

Source : Conception du Consultant

1.8 Contraintes et limites de l'évaluation

L'indisponibilité de certains informateurs clés durant la mission de l'évaluation pourrait avoir un impact sur l'échantillonnage (Faible participation de certaines parties prenantes à l'entretien). La stratégie d'atténuation proposée par la mission a été d'organiser les entretiens individuels par téléphone en vue d'obtenir leurs perceptions.

Certaines données d'entretiens collectées telles que le niveau de satisfaction des bénéficiaires directs sont fondées uniquement sur les déclarations des bénéficiaires et non sur un test, et elles pourraient comporter des biais. Pour contourner cette situation, l'évaluation a procédé systématiquement à la triangulation des informations qualitatives avec les données quantitatives.

2 CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET PRESENTATION DU PROJET RMIICPS

2.1 Contexte de l'intervention

Le Sud de Madagascar communément appelé « Grand Sud », est enclavé, marginalisé et a longtemps été exclu du développement socio-économique en raison du faible taux d'administration laissant place à la pauvreté, la corruption, l'impunité ainsi que tous types de trafics et d'activités illicites ; affectant la paix dans cette zone. De ces décennies d'exclusion combinées à la faiblesse de l'autorité de l'Etat sont nées et ont prospéré des dynamiques sociales, économiques et culturelles endogènes aux modes de vie des populations locales, dont la pratique traditionnelle a muté pour donner naissance aux actes de banditisme et en particulier les vols de bœufs qui se multiplient.

Dans un contexte de crises politiques cycliques à Madagascar ayant affecté l'autorité et la présence de l'Etat, notamment sa capacité d'assurer la sécurité et les services sociaux de base de la population. Le phénomène Dahalo s'est complexifié à travers le développement d'un réseau criminel important associé au « blanchiment » de zébus volés, et s'est étendu géographiquement pour affecter d'autres parties des territoires qui auparavant n'avaient pas connu cette forme de criminalité. Ces attaques associées à des actes de violence ont fait de nombreuses victimes aussi bien dans le rang des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), des membres des communautés locales que parmi les Dahalo eux-mêmes. Cette explosion du phénomène a eu pour conséquence l'augmentation du nombre de régions qualifiées de « zones rouges » qui est passé respectivement de trois (3) à quatre (4) entre 2016 et 2018, et du nombre de régions identifiées comme « zone tango » ayant passé de trois (3) à neuf (9) durant la même période. Dans sa nouvelle stratégie, l'actuel gouvernement a renforcé la capacité opérationnelle des FDS. Par ailleurs, elle requière particulièrement une approche holistique impliquant les communautés locales pour favoriser les conditions de paix et de redressement socio-économique durables.

Dans ce contexte, le PNUD (agence lead), l'OIM et l'UNFPA ont reçu des fonds dans le cadre de la deuxième phase de financement du PBF pour mettre en œuvre conjointement le projet appelé « **Renforcement de Mécanisme Institutionnel Inclusif pour La Consolidation de la Paix dans le Sud (RMIICPS)** ».

2.2 Objectifs et résultats

Le projet RMIICPS vise à :

- Appuyer l'opérationnalisation autour de la chaîne de l'Andriry des dispositifs de sécurisation cohérents permettant une plus grande couverture et un déploiement efficace des FDS tout en renforçant la protection et la confiance des populations locales ;
- Accompagner la structuration des initiatives locales en matière de consolidation de la paix et la mise en relation avec des dispositifs institutionnels pour garantir des réponses coordonnées tenant compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables ;
- Accompagner les administrations locales à promouvoir la transparence, l'efficacité et la redevabilité dans le cadre de leur prestation de service public.

Il a pour résultats attendus :

- i) la protection des populations locales dans les zones d'intervention est renforcée et leur confiance envers les administrations locales et les FDS est accrue ;

- ii) les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont élaborées et mises en œuvre de manière inclusive et participative pour tenir compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables ;
- iii) les populations locales jouissent de meilleurs services publics grâce à une administration locale plus transparente, plus efficace et plus redevable.

2.3 Démarche du projet

La démarche du projet consiste à consolider les acquis des projets Renforcement de l'Autorité de l'Etat dans le Sud (RAES) et Appui aux Mécanismes Endogènes pour le Dialogue et à l'Amélioration des Conditions Economiques des Populations Vulnérables (AME) financés par le PBF au cours de la phase I à travers l'articulation sur le même territoire des interventions relatives aux volets communautaire et institutionnel. Il s'agit de :

- i) Appuyer l'opérationnalisation autour de la chaîne d'Andriry des dispositifs de sécurisation cohérents permettant une plus grande couverture et un déploiement efficace des FDS tout en renforçant la protection et la confiance des populations locales
- ii) Accompagner la structuration des initiatives locales en matière de consolidation de la paix et la mise en relation avec des dispositifs institutionnels pour garantir des réponses coordonnées tenant compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables
- iii) Accompagner les administrations locales à promouvoir la transparence, l'efficacité et la redevabilité dans le cadre de leur prestation de service public.

2.4 Conduite du changement (Théorie du changement)

La Théorie de Changement du projet RMIICPS explique comment les activités étaient censées produire un ensemble de résultats pour contribuer à la réalisation de l'impact prévu. Elle a été élaborée lors de la conception du projet pour accompagner les interventions dont les objectifs et les activités ont été identifiées et planifiées en détail à l'avance, mais surtout adaptée à l'évolution du projet en fonction des questions émergentes et des décisions prises par les partenaires et le Comité de Pilotage. La Théorie de Changement (TdC) comprend la chaîne de résultats et tient compte des hypothèses critiques pour obtenir les produits et les changements souhaités. Elle est en adéquation avec les spécificités socio-culturels et économiques de la zone d'intervention du projet. Elle se résume comme suit :

- SI : des dispositifs de sécurisation cohérents, permettant une plus grande couverture et un déploiement efficace des FDS, sont opérationnels autour de la chaîne de l'Andriry tout en renforçant la protection et la confiance des populations locales ;
- SI : les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont inclusives, structurées et relayées au niveau institutionnel par un processus de planification ascendante et par des réponses coordonnées tenant compte des réalités locales et des besoins socio-économiques des plus vulnérables ;
- SI : les administrations locales fonctionnent de manière transparente et efficace, répondent aux besoins de la population et leur sont redevables.
- ALORS : il y aura une plus grande stabilité et une amélioration tangible de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention car l'Etat sera plus présent et les populations locales se sentiront mieux protégées, impliquées dans le processus de consolidation de la paix.

2.5 Zones cibles

Le projet RMIICPS intervient dans douze (12) communes à savoir :

- La CU Betroka, CR Ambalaso, CR Kelivaho, CR Bekirobo et CR Isoanala pour le district de Betroka, Région Anosy ;
- La CR Tomboarivo, CR Marotsiraka, CR Tsivory pour le District d'Amboasary région Anosy ;
- La CR Beraketa pour le district de Bekily, Région Androy ;
- La CR Lavaraty, CR Soakobany pour le District de Midongy, Région Atsimo Atsinanana ;
- La CR Begogo, pour le District d'Iakora, Région Ihorombe.

2.6 Mise en œuvre

Le projet est mis en œuvre de janvier 2020 à décembre 2021 avec une extension sans coût additionnel jusqu'en juillet 2022 (6 mois). Au cours de sa mise en œuvre, le comité de pilotage du 28 mai 2021 a approuvé un amendement d'activités et du budget pour tenir compte des paramètres suivants :

- la restructuration par catégorie de budget ;
- les réaffectations du budget pour répondre à l'impact de la COVID 19 et la sécheresse, validées par les comités de projet ;
- l'aménagement d'un budget de communication ;
- l'intégration des modifications apportées au Prodoc suite de l'évaluation de l'évaluabilité ;
- l'intégration d'un financement complémentaire du PNUD pour combler le manque de budget pour le financement des postes avancés de la Gendarmerie ;
- l'ajout des deux communes complémentaires.

2.7 Financement du Projet

Le projet a un budget total de 3 521 397 \$ réparti comme suit : 1 858 376 \$ pour le PNUD, 1 287 740 \$ pour l'OIM et 75 281 \$ pour l'UNFPA.

3 ANALYSE PAR CRITERE ET REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES

3.1 Pertinence du RMIICPS

La pertinence consiste à effectuer une analyse objective de la capacité du projet (en termes d'objectifs) à répondre aux besoins réels des acteurs parties prenantes durant sa phase de conception. Pour le cas du Projet RMIICPS, elle va se focaliser spécifiquement sur les neuf questions d'évaluation définies dans les TdR.

3.1.1 Adéquation du projet avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix, le plan UNDAF 2015-2022, le plan stratégique du PBF et de chaque agence (PNUD, OIM et UNFPA), les ODD et les priorités nationales en matière de développement

Les produits 1.1 (*Des dispositifs de sécurisation cohérents permettant une plus grande couverture et un déploiement efficace des FDS sont opérationnels*) et 3.2 (*Un mécanisme transparent dans l'octroi des fiches individuelles des bovidés pour assurer la traçabilité des troupeaux au sein de la zone d'intervention*) du Projet RMIICPS sont en adéquation avec l'objectif de consolidation de la paix 2016 – 2019 relatif au renforcement de l'Etat de droit, à la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Le résultat de cette

adéquation est la mise en œuvre d'une gouvernance des institutions démocratiques clés renforcée en transparence, redevabilité, capacité de gestion, inclusion et représentativité du peuple malgache Ceci est observé au sein des FDS, des TPI, des SLC et des communes.

Le projet RMIICPS est également en adéquation et contribue à la mise en œuvre des objectifs du plan UNDAF 2015 – 2022, effet n°2 : « Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent efficacement leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée et protectrice des droits humains. Il s'inscrit également à la priorité stratégique n°1 – « Renforcer la bonne gouvernance, l'Etat de droit et la sécurité » du Plan cadre de coopération pour le développement durable 2021 – 2023 du Système des Nations Unies à Madagascar.

Les contenus du projet RMIICPS sont en parfaite adéquation avec les priorités nationales. En effet, l'une des causes majeures de la pauvreté en milieu rural est le manque de sécurité permettant aux paysans de produire convenablement ¹. Et pour l'ensemble du pays, la corruption et l'absence d'un Etat de droit constituent un fléau national². Le projet RMIICPS contribue et renforce les actions du gouvernement dans différents domaines, à l'instar de la consolidation de la paix et sécurité, la promotion de la gouvernance de proximité, la promotion de l'Etat de droit, ... Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Émergence Madagascar (PEM) à travers plusieurs priorités :

- Priorité n°1 : Assurer la défense et la sécurité sur l'ensemble du territoire national ;
- Priorité n°3 : Garantir une justice équitable, plus accessible et renforcer l'Etat de droit ;
- Priorité n°3 : Réconcilier les Malagasy et renforcer la participation citoyenne.

Ces priorités sont déclinées dans la Politique Générale de l'Etat (PGE), les missions et les politiques sectorielles des différents ministères impliqués (Ministère de la défense nationale, Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme, Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, Ministère de la justice et Ministère de la Jeunesse et des sports) dans la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, le projet contribue également à la mise en œuvre de l'ODD16 (Paix, justice et institutions efficaces) à travers quatre (4) cibles, telles :

- 16.1. Réduction de toutes formes de violence ;
- 16.3. Etat de droit et accès à la justice ;
- 16.4. Lutte contre la criminalité organisée ;
- 16.5. Lutte contre toute forme de corruption ;
- 16.9. Accès à l'identité juridique.

3.1.2 Capacités du projet à répondre aux besoins et aux priorités des principales parties prenantes du projet

Dans son ensemble le projet RMIICPS démontre un niveau supérieur en matière de la prise en compte des besoins et priorités des principales parties prenantes d'une manière directe ou indirecte. Cette

¹Rapport d'enquête sur la mise en œuvre du plan prioritaire de consolidation de la paix élaboré en Janvier 2019 et Afrobaromètre de 2019

² Document de la Politique Générale de l'Etat (PGE), 31 Janvier 2019

appréciation est basée essentiellement sur les mesures prises en compte par les partenaires clés (Agences SNU et Gouvernement) pour aligner les interventions du projet avec les besoins des groupes cibles (les 12 communes) et avec les orientations du Gouvernement. Ainsi, les arguments de cette adéquation entre le projet et les besoins des communes cibles sont les suivants :

- Capitalisation des acquis des projets Renforcement de l'Autorité de l'Etat dans le Sud (RAES) et Appui aux Mécanismes Endogènes pour le Dialogue et à l'Amélioration des Conditions Economiques des Populations Vulnérables (AME) ;
- Choix des zones d'intervention qui a été fait sur la base d'une réflexion concertée autour de 4 critères d'inclusion et/ou d'exclusion que sont : (i) l'existence d'une SLC opérationnelle et/ou d'une plateforme endogène dynamique ; (ii) l'exposition de la commune à des attaques fréquentes (les zones les plus à risque) ; (iii) le potentiel de conflits communautaires d'envergures et (iv) le niveau d'accès limité aux services publics de base.

3.1.3 Pertinence et compatibilité du projet vis-à-vis des besoins des bénéficiaires

Le projet RMIICPS est pertinent et répond réellement à la réalité locale et aux besoins des bénéficiaires. Le résultat d'enquête montre que plus de 93% des personnes interrogées trouvent que les actions du projet sont adaptées aux circonstances et réalité du terrain.

R1. La sécurisation des populations locales dans les zones d'intervention est renforcée et leur confiance envers les administrations locales et les FDS est accrue

Selon le rapport Baseline final en mai 2021, il était très difficile de s'accorder sur le fait que la présence de la gendarmerie dans les communes permettait de baisser le nombre d'attaques de dahalo dans les zones les plus touchées. En effet, seulement 12% des représentants de la communauté dans les communes d'intervention étaient satisfaits par les actions de la gendarmerie et que 9% avaient confiance en eux.

La mise en place des postes avancés de la Gendarmerie Nationale au niveau de chaque commune d'intervention est très pertinente et correspond aux attentes réelles des populations. Leur présence dans le territoire constitue déjà une sorte de bouclier pour les populations locales malgré qu'ils aient peu de matériels roulants et/ou des matériels roulants (moto notamment) en piteux état leur permettant de se déplacer en cas de besoins urgents des populations. Leur manque d'effectif a été vivement signalé par certains commandants de brigade.

L'organisation des rencontres sportives et d'autres évènements entre les FDS et les populations locales ont été jugés pertinents à la fois par les éléments de la Gendarmerie nationale et par les acteurs locaux (maires, représentants des jeunes). Ils ont permis de renforcer les liens, le rapprochement et de changer les perceptions des populations envers les FDS. La pertinence et la durabilité de ces activités comme le levier de rapprochement, la confiance et les évidences démontrent plutôt que les activités sportives peuvent être considérées comme des manifestations extérieures de rapprochement ainsi que de confiance entre les FDS et la population, sous la condition que des investissements internes et efficaces soient alloués pour cimenter cette confiance, à savoir l'effectivité des FDS, l'efficacité à résoudre les problèmes, la présence dissuasive. Autant d'éléments de fonction classique des FDS qui - si devenus normés peuvent contribuer à cette synergie. Mais l'arrêt brusque des activités du projet pourrait anéantir les efforts déployés dans certaines communes d'intervention.

Les activités de sensibilisation sur les lois et réglementations en vigueur répondent convenablement aux besoins des bénéficiaires visés étant donné que plusieurs décrets et arrêtés (Décret n° 2017-023 du 10 janvier 2017 relatif au recensement, à l'identification, à la circulation et à la commercialisation des bovins, arrêté interministériel n°17916/2020 fixant les modalités d'application du Décret 2017-023 du 10 janvier 2017 relatif au recensement, à l'identification, à la circulation) sont méconnues et mal compris par le grand public à Madagascar, notamment en milieu rural. En effet, la question de la gestion du secteur bovin semble être un élément clef pour la sécurité et l'éclosion économique de la région. Ce secteur a besoin d'une gouvernance positive qui inclurait les éléments légaux et réglementaires qui touchent non seulement à la connaissance du secteur, mais aussi à l'adéquation entre les pratiques locales, la rentabilité du secteur et l'amélioration des moyens de gestion des bovidés (administratives, pastorales). Toutefois le pan de la vulgarisation, de la sensibilisation et de la législation relative au secteur ne suffit pas à rendre efficace l'opérationnalisation de ce secteur. De ce point de vue, la gestion du secteur bovin a des intersections certaines avec la sécurité dans la région ; elle a des ramifications sur la continuation ou la maîtrise du besoin de la sécurité ainsi que de la justice individuelle ; elle a également des affinités avec toute la question des perceptions sur la justice, sur la paix ainsi que l'efficacité des FDS. Toutes ces questions ne semblent pas avoir été gérées suffisamment par le projet. Une portion très infinie a concerné la sensibilisation sur les règles. Ce qui montre l'étendue de tout ce qui n'a pas pu être fait, faute de planification et d'identification des besoins inférés par le projet. C'est toute une dimension qui pourrait faire partie d'un nouveau portefeuille en guise de consolidation.

L'organisation des rituels ancestraux de sécurité « Titiky » pour l'ensemble de la population est compatible et en adéquation avec la réalité locale. Son élargissement au niveau de chaque grande famille et/ou lignages est jugé nécessaire dans l'avenir afin de renforcer son efficacité.

Cette activité est très importante car elle pose le principe de la justification éthique des pratiques ancestrales et traditionnelles comme fondement de la justice informelle et de la viabilité de leur interaction avec la justice formelle. Elle pose en outre une question fondamentale des aspects transformationnels de la société au regard de la perpétuation de ces pratiques et de la réalité du caractère résolutoire qui en ressort :

- Les pratiques ancestrales telles que l'immolation des animaux au prétexte qu'elles résolvent les questions de cohésion sociale, semblent être en conflit avec l'idée d'ordre public considérée comme l'élément essentiel de la cohésion sociale. En d'autres termes, il y a un conflit de la hiérarchie des normes applicables dans les conflits locaux, qui dans le projet de la construction d'un état nation ne peut pas souffrir de particularisme autres que les exceptions édictées par la loi. Les pratiques traditionnelles ne peuvent s'appliquer que si elles sont en adéquation avec la constitution, les traités internationaux, les lois en vigueur (la loi pénale et/ou la loi sur les obligations).
- La pertinence ainsi que l'efficacité des pratiques d'immolation sur la fin de la nature conflictuelle et/ou litigieuse ne semblent pas passer le test de réalité dans la mesure où il reste à vérifier que les immolations ont un lien direct et palpable sur la résolution des conflits et la cohésion sociale, compte tenu de la régularité et de la répétition des conflits. Le poids économique de ces immolations ne semble pas démontrer le gain escompté, en termes de justice sociale et de

contribution à l'ordre social. Ce point devrait plutôt orienter vers un besoin de recherche d'harmonisation de ces normes pour une consolidation de la paix sociale.

Ces lignes pourraient faire l'objet de programmation dans le nouveau portefeuille.

R2. Les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont élaborées et mises en œuvre de manière inclusive et participative pour tenir compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables

La mise en place de la Structure Locale de Concertation (SLC)³ est jugée très pertinente par les maires parce qu'elle permet de faire participer les populations locales issues des différentes catégories sociales dans l'identification des besoins de développement local. La SLC permet de légitimer les actions du maire en matière de développement réalisées par la commune et de tenir compte des vrais besoins des populations. Néanmoins, les actions priorisées par la SLC ne sont pas forcément celles qui sont les mieux pour un développement harmonisé des communes.

Pourtant, aucun SLC n'est opérationnelle dans les communes d'intervention faisant suite à l'appui du projet. Bien que cette structure soit prévue par le décret n° 2015 – 957 relatifs à la Structure Locale de Concertation des Collectivités territoriales décentralisées en vigueur, elle est très attachée au projet qui appuyait sa mise en place. Le caractère bénévole de la SLC décourage ses membres et entraîne par la suite à leur démobilisation.

Disposer d'un outil de planification comme le Plan Communal de Sécurité est pertinent pour les communes parce qu'il permet d'avoir une vision claire des actions à entreprendre pour maintenir la sécurité dans le territoire communal. Ce plan aurait pu être plus pertinent si cela a été réfléchi et élaboré à l'échelle intercommunal. En effet, le problème d'insécurité et surtout de vols organisés de zébus ne peut pas être traité et résolu par commune. La mise en œuvre de quelques actions (3 à 4 actions par communes) issues du plan a été financée en grande partie par le Projet RMIICPS. Dans l'état actuel des choses, très peu des communes ont les ressources financières nécessaires pour réaliser ces actions. Les actions financées telles que réhabilitation des barrages d'aménagement hydro-agricoles, la réhabilitation des pistes rurales, la promotion des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes, la réhabilitation des terrains de sport (basketball, football), ... répondent réellement aux besoins manifestes des populations locales. Malheureusement, plusieurs actions ne sont pas achevées jusqu'à son terme avec un grand étonnement et désarroi des responsables communaux. Leur mise en œuvre a pris du retard par rapport à la durée du projet. Certains outils nécessaires à la culture maraîchère pour les femmes ont été livrés sans formation des bénéficiaires directs. Pire encore, la qualité de certaines réalisations techniques laisse à désirer (Par exemple : Terrain de basketball).

³Loi organique n° 2014-018 du 12 septembre 2014 régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités territoriales décentralisées (Décret d'application) - <http://www.mef.gov.mg/dgcf/textes-df/decentralisation/DECRETS/Decret%202015957%20structure%20locale%20de%20concertation.pdf>

R3. Les populations locales jouissent de meilleurs services publics grâce à une administration locale plus transparente, plus efficace et plus redevable

Le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et Services Techniques Déconcentrés de l'Etat (STD) est très pertinent étant donné leur faiblesse dans la mise en œuvre de leurs missions.

La pertinence en soi de la formation des agents de l'Etat sur les codes d'éthique, la mise en place des standards de service au niveau des bureaux administratifs est indéniable mais elle est moins perçue et difficilement appréciable par les populations locales. D'ailleurs, ce qui a été noté comme « Standard de service » est limité uniquement à la mise en place du plan de masse dont sa lecture n'est pas accessible au grand public en milieu rural.

L'amélioration de l'accès des populations à l'état-civil, à travers des audiences foraines de jugement supplétif est très pertinente parce qu'elle contribue à l'amélioration de la gouvernance locale et facilite l'accès des enfants à l'école – un des droits fondamentaux. Actuellement, cette action a été poursuivie et renforcée par le Ministère de l'Intérieur et de Décentralisation pour l'ensemble du territoire national.

L'utilisation des Fiches d'identification des bovidés (FIB) est très pertinente aux yeux des maires parce que son impact dépasse largement le cadre de sécurisation et de traçabilité des bovidés. Elles facilitent en même temps la collecte des ristournes au niveau des marchés de bovidés, qui vont garnir la situation financière des communes. Cette action n'a pas été concrétisée jusqu'à la fin du projet. Ce secteur profiterait des synergies de contributions des autres acteurs sur le terrain tels que le IFC (projet BOVIMA).

L'appui en matériels et équipements des Tribunaux de Première Instance (TPI) constitue une réponse à un besoin des concernés. Les matériels informatiques ont permis d'accélérer le traitement des dossiers des justiciables. Ces appuis sont très pertinents et méritent d'être renforcés dans le portefeuille à venir pour permettre au projet de contribuer à l'efficacité des acteurs du pouvoir judiciaire. Cette efficacité doit être comptée dans le processus de consolidation de la paix au risque de voir les gains s'effriter (do no harm).

L'effort du projet à la promotion de l'accès à la justice pour les catégories les plus vulnérables de la population à travers la mise en place des cliniques juridiques est très pertinent et a permis aux justiciables d'avoir une justice équitable. Le nombre de cas enregistrés et traités dans les cliniques juridiques en septembre 2021 était 3149⁴. Cette activité a contribué également à la mise en place d'une paix sociale pour le règlement des cas sociaux ne nécessitant pas directement d'une intervention du TPI. Cependant, l'accès à la justice a besoin de bien plus que des cliniques juridiques. Elle implique également l'effectivité des fonctions pénale et civile. Dépendamment de la catégorie des besoins de justice (civils, fonciers, pénaux), une identification des chaînes de justice à renforcer pourrait venir en appui aux efforts de la consolidation de la paix.

3.1.4 Pertinence de l'approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre les objectifs du projet

L'implication des différents ministères et différentes agences du système des Nations Unies dans la mise en œuvre du projet est très pertinente au regard de la problématique de l'insécurité. En effet, la paix et la

⁴ ACDEM_TAZ_Compilation des cas traités_SEPT 2021_vf

sécurité nécessite une approche holistique dont chaque catégorie d'acteurs a une part de responsabilité pour atteindre les objectifs assignés. Le déploiement de l'équipe du projet au niveau local est très pertinent parce qu'il facilite l'organisation générale des activités et le contact avec les principaux acteurs parties prenantes sur le terrain. En effet, la présence du bureau conjoint du PBF à Betroka a réduit de façon significative les délais de prises de décisions dans la mise en œuvre des activités du projet.

La mission d'évaluation note un ancrage institutionnel du projet et une implication des institutions à tous les niveaux dès la phase de conception jusqu'à la clôture du projet

3.1.5 Pertinence et fiabilité de la théorie de changement, la chaîne de résultats, les hypothèses et les risques

La théorie de changement, la chaîne de résultats, les risques et les stratégies de gestion et d'atténuation du projet ont été bien formulés et sont clairs. Les activités développées sont réalisables, répondent aux attentes des communes cibles et permettent d'atteindre les objectifs assignés. En effet, bien que la cible privilégiée soit les communes à travers la mise en place des dispositifs de sécurisation et une administration locale transparente, la théorie met en exergue le fait qu'occulter les communautés (hommes, femmes et jeunes) et surtout les décideurs et leaders communautaires dans un tel projet contribuerait inévitablement à son échec. C'est pourquoi les communautés ont été faites acteurs de la mise en œuvre des initiatives locales en matière de consolidation de la paix en tenant compte des réalités locales et des besoins socio-économiques des plus vulnérables dès le démarrage du projet.

3.1.6 Justifications des changements opérés sur le projet

82.5% des bénéficiaires sur le terrain s'accordent sur le fait que plusieurs changements notoires sont observés sur différents domaines depuis la mise en œuvre du projet. Ces changements sont observables, tangibles et sentis par les populations locales selon les acteurs locaux. Ils concernent notamment l'amélioration de la condition sécuritaire au niveau des chefs-lieux des communes, le rapprochement entre les forces de l'ordre et les populations locales (climat de confiance), le renforcement des échanges entre les jeunes d'Andiriry et les jeunes dans les communes d'intervention, ...

Depuis l'installation des FDS au niveau des chefs-lieux des communes, certains couloirs et/axes de convoi des zébus volés sont complètement coupés, à l'exemple de la commune de Kalivaho.

Plusieurs activités impraticables dans le passé, du fait de l'insécurité (ou faute de sécurité), commencent à se développer à l'heure actuelle pour ne citer que les animations dans les bars très tard dans la nuit en milieu urbain, l'organisation des rencontres sportives entre forces de l'ordre et jeunes issues des divers communes, le rassemblement des bœufs, ...

Ces changements sont appréciés et correspondent aux attentes de la population locale. Néanmoins, ils sont encore très fragiles du fait de l'arrêt, jugé brusque du projet. Au moment où la mayonnaise commence à prendre, les activités du projet se sont achevées.

Par ailleurs, il est à souligner le caractère éphémère de ces changements devant un contexte socio-économique rude dans le sud. En absence de pluie permettant d'entreprendre des activités agricoles pendant presque trois ans, la situation risque d'être tendue dans les mois à venir.

En outre, les jeunes et les femmes sont toujours restés dans leur faim quant à l'amélioration de leur situation économique. Les différents projets d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) prévues pour les

jeunes et les femmes n'ont pas pu commencer jusqu'à la fin du projet malgré que quelques matériels et intrants sont déjà sur place. En effet, celle-ci constitue l'une des conditions permettant de garantir une amélioration qui s'inscrit sur le long terme de la sécurité dans le sud de Madagascar. Cf. théories de changement.

Malgré que l'on observe des changements majeurs dans la zone d'intervention du projet, la mission fait le constat que les problèmes d'enclavement de certaines communes persistent toujours et que les changements attendus au niveau de la transparence des services publics sont rarement soulignés.

Les maires trouvent par ailleurs que la participation des différentes catégories d'acteurs au sein de la Structure Locale de Concertation constitue un gage de prise en compte des besoins spécifiques des membres et légitime in fine les interventions communales.

3.1.7 Prises en compte des dimensions genre (égalité des sexes), communication, droits humains dans la conception et stratégie du projet

Plusieurs activités sont prévues par le Projet RMIICPS pour intégrer les dimensions genre, droits humains et communication.

En ce qui concerne la dimension Genre en particulier, le produit 1.3 (*Les FDS disposent des capacités pour traiter efficacement les cas de VBG et apporter des réponses intégrant la dimension genre*) prévoyait de réaliser des campagnes de sensibilisation/communication sur les droits et devoirs des populations et des FDS, le renforcement des capacités des FDS en matière de prise en compte du genre dans leurs interventions et d'utilisation du guide de prise en charge des victimes de VBG par la Police Judiciaire et la sensibilisation des populations sur les VBG et leur faire connaître les rôles des FDS et des autres services dans leur prise en charge.

Quant à la dimension Droits humains, il est prévu à travers le produit 3.3 (*L'accès à la justice est renforcé à travers les PI et les Cliniques Juridiques pour promouvoir une justice de proximité dans la zone d'intervention*) d'apporter un appui aux TPI afin qu'ils puissent accélérer le traitement des dossiers en instance et de promouvoir l'accès à la justice pour les catégories les plus vulnérables de la population par la mise en place des Cliniques juridiques au niveau de deux sites.

Outre les campagne d'information/sensibilisation menée au niveau du Produit 1.3 du projet, il y a lieu de porter une attention particulière au niveau de la communication du projet. En effet, un renforcement du budget y afférent a été opéré en décembre 2021. En même temps, l'activité 2.3.2 "Appui socio-économique d'urgence en réponse à la situation induite par la sécheresse et la COVID afin de limiter leurs impacts sur les tensions et les conflits dans le Sud" qui touche spécifiquement les jeunes et les femmes a été intégrée.

Au sein du projet, un Spécialiste en Genre qui assure à la fois la communication du projet a été institué. Il intervient de manière transversale pour sensibiliser notamment les bénéficiaires du projet aux problématiques de genre et les VBG.

3.1.8 Adaptation du projet aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles dans le pays

Au niveau national, la durée du projet RMIICPS a connu quatre (4) changements des membres du Gouvernement (Ministres, Secrétaires Généraux des ministères, Gouverneur, ...). Malgré cette situation,

aucun changement significatif n'a été entrepris sur les orientations générales du projet. Ces changements ont entraîné des remplacements d'une partie non négligeable des points focaux auprès des ministères impliqués dans la mise en œuvre du projet. D'une manière générale, les nouveaux entrants ne sont pas forcément impliqués autant qu'ils se doivent au suivi de la mise en œuvre du projet. Ce qui a rendu difficile la collecte des informations auprès des ministères partenaires et pourrait entraîner un manquement sur leurs analyses du projet.

Sur le terrain, un élargissement des communes d'intervention a été opéré. Il s'agit de mettre en cohérence le processus de mise en œuvre du Projet RMIICPS et le projet Art populaire. Désormais, le nombre des communes d'intervention est passé de 10 à 12 au regard du rôle stratégique que peuvent jouer ces communes dans la consolidation de la paix dans cette zone.

3.1.9 Pertinence et adaptation du projet au changement du contexte en lien avec la crise sanitaire de la COVID-19

La mise en œuvre du Projet RMIICPS a coïncidé avec la crise sanitaire de la COVID-19. Cette situation a entraîné une restriction des déplacements, limitation des regroupements, ... pour l'ensemble du territoire national et la zone d'intervention du projet qui n'était pas en reste. Aggravée par le phénomène de sécheresse dans le Sud, les efforts déployés jusqu'alors pour maintenir la stabilité dans la zone d'intervention du projet seraient menacés et qu'une bonne partie des activités ne serait pas réalisée. En réponse en cette situation, une nouvelle activité 2.2.3 intitulée « *Appui socio-économique d'urgence en réponse à la situation induite par la sécheresse et la COVID-19 afin de limiter leur impact sur les tensions et conflits dans le Sud* » a été introduite. Il s'agit d'accompagner les catégories les plus vulnérables de la population (1200 bénéficiaires) dans les 12 communes d'intervention pour le développement des AGR diversifiées et adaptées tout en mettant l'accent sur la promotion de la cohésion sociale et la prévention des conflits communautaires.

En ce qui concerne la mise en œuvre proprement dite des activités dans le contexte du COVID-19, le projet s'est investi dans l'acquisition des équipements nécessaires de protection tels que masques, gel hydroalcoolique, ... et de promouvoir le télétravail. Ces adaptations constituent un engagement fort du projet de continuer à travailler pour atteindre les objectifs assignés malgré la difficulté qui s'impose. De plus, un rallongement de la durée du projet, sans coût supplémentaire, de six (6) mois a été adopté afin de finaliser les activités prévues. Si le projet devait être terminé en décembre 2021, celui-ci a été élargi jusqu'en Juin 2022.

| Critère | Note | Echelle de notation | Appréciation |
|------------|------|---------------------|---|
| Pertinence | 6 | Très satisfaisant | La pertinence du projet a été observée sur tous les plans |

3.2 Cohérence du RMIICPS

Il s'agit ici d'analyser l'adéquation entre le projet et l'objet de chaque agence et institutions parties prenantes. Est-ce que les valeurs affichées, en externe, de chaque agence et institutions partenaires sont adéquates avec la mode de gouvernance, en interne du projet.

3.2.1 Cohérence interne avec les missions de chaque agence et institutions parties prenantes du projet

Le projet RMIICPS démontre un haut niveau de cohérence interne avec les missions de chaque agence et celles du Gouvernement Malgache. En effet,

- Le PNUD appuie les institutions et les communautés malgaches dans la promotion de la bonne gouvernance et la consolidation de la paix, tout en soutenant la transition vers un développement durable dans lequel la croissance économique bénéficie à tous et où les dommages irréversibles à l'environnement sont évités. S'agissant de ses expériences dans la gestion de projets de consolidation de la paix, le PNUD a assumé le rôle de chef de file pour quatre projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) depuis 2017 (IDIRC, ARSSAM, RAES et Radio SIFAKA).
- L'OIM — l'agence des Nations Unies pour les migrations — dispose d'une présence permanente à Madagascar depuis 2014. L'OIM a acquis plus de 20 ans d'expérience dans la mise en œuvre de programmes complexes formulés autour de l'approche de « Stabilisation communautaire ». L'OIM Madagascar a acquis une expertise approfondie en travaillant avec les communautés affectées par les déplacements liés à la sécurité grâce à l'expérience acquise dans le cadre du projet RAES.
- Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) œuvre pour avoir un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement sans danger et le potentiel de chaque jeune réalisé. Pour ce faire, les femmes et les jeunes sont au centre de ses interventions. UNFPA est actuellement à son septième programme de coopération avec le gouvernement de Madagascar et préside les groupes thématiques Jeunes et Genre et Droits Humains du système des Nations Unies (SNU). Depuis les différents programmes de coopération avec le gouvernement qui se sont succédés, UNFPA apporte son soutien au Ministère en charge de la Population et celui en charge de la Jeunesse afin de soutenir les femmes et les jeunes.

Ces partenariats et l'expérience acquise dans le domaine de l'appui à la consolidation de la paix et la cohésion sociale ont facilité la complémentarité du projet RMIICPS avec les interventions de l'Etat.

En plus des avantages comparatifs, les entretiens conduits auprès des parties prenantes gouvernementales affirment l'importance accordée aux actions du projet RMIICPS et la place occupée par ses actions dans l'agenda du Gouvernement. Ainsi, selon les propos des interviewés, les actions du projet RMIICPS sont bien intégrées dans l'intervention du Gouvernement et cadrent parfaitement avec celles-ci. En effet, les interventions du projet répondent aux axes 1, 2, 3, 8 et 12 de la PGE qui sont repris dans le PEM et aux axes 1, 2 et 5 de la stratégie intégrée de développement du grand Sud (SIDGS).

3.2.2 Cohérence avec les interventions passées ou en cours

RMIICPS valorise les acquis du projet du FNUAP, la FAO, UNCDF, et l'UNESCO en termes de planification des activités, de ciblage géographique, de valorisation de ressources communes à travers l'ouverture d'un bureau conjoint de l'ensemble des agences concernées à Betroka, et de valorisation des activités du volet communautaire.

RMIICPS contribue aux objectifs du volet institutionnel du projet conjoint du PNUD et de l'OIM.

RMIICPS est en synergie avec les projets des Nations Unies tels que ARSSAM et IDIRC, financés par le PBF. Ce projet contribuera indirectement à dynamiser au niveau opérationnel la rationalisation de la présence des forces armées (résultat stratégique 2 – iv), pour laquelle le PNUD et l'OIM sont déjà engagés dans le cadre du projet ARSSAM. Par ailleurs, le projet ARSSAM prévoit des actions nationales sur la circulation des armes et sur l'élaboration d'un modèle de sécurité communautaire qui seront déclinées au niveau local et mises à l'échelle par ce nouveau projet.

RMIICPS valorise les acquis du Projet AME (Appui aux Mécanismes pour le Dialogue et à l'Amélioration des Conditions Economiques des Populations Vulnérables Nov. 17 – Décembre 19) (plateformes communautaires, club de paix, messagers de la paix, événements culturels et sportifs et émissions radios axée sur la paix) dans les démarches de dialogue communautaire et de règlement pacifique des conflits.

RMIICPS poursuit les activités du Projet Radio SIFAKA relatives au rapprochement des différentes institutions clés et les jeunes issus des communes les plus à risques en zone rouge à travers des émissions nationales qui favorisent des échanges interactifs et la libre expression vis-à-vis des réalités du Sud en comparaison aux politiques, lois et réglementations établies.

RMIICPS renforce activités du Projet Art Populaire au service des jeunes engagés pour la Consolidation de la Paix dans le Sud de Madagascar (Nov. 2019 – mai 2021) : par la mise en œuvre des actions spécifiques en faveur des jeunes pour promouvoir leur implication dans le processus de consolidation de la paix dans la zone d'intervention.

RMIICPS capitalise les acquis de la première phase par rapport aux zones d'intervention, en tenant compte de 4 critères :

- L'existence d'une SLC opérationnelle et/ou d'une plateforme endogène dynamique ;
- L'exposition de la commune à des attaques fréquentes (les zones les plus à risque) ;
- Le potentiel de conflits communautaires d'envergures ;
- Le niveau d'accès limité aux services publics de base.

RMIICPS est cohérent par rapport aux autres projets du PNUD. En effet, les activités développées par le projet sont à la fois une continuité, une valorisation des acquis et expériences réussies des projets antérieurs du PNUD (Projet de Renforcement des Autorités de l'Etat – RAES, Projet de Renforcement de l'Etat de Droit – RED, ...).

Certaines activités du Projet RMIICPS sont également cohérentes avec la Politique Générale de l'Etat. En effet, l'une des priorités absolues de l'Etat central est de garantir la paix et la sécurité ainsi que l'effectivité de l'Etat de droit. Parmi les activités prévues à cet effet la lutte contre les vols de zébus, la dotation en matériels adéquats des forces de sécurité, le redéploiement des militaires dans les zones rouges, ...RMIICPS contribue et renforce les actions menées par l'Etat central pour assurer une sécurité durable dans le Grand sud de Madagascar.

RMIICPS est également cohérent avec le Projet « Renforcement de la résilience pour l'émergence économique régionale et le développement du territoire », communément appelé Portefeuille 3 du PNUD. Cette cohérence est observable au niveau des objectifs qu'au niveau des territoires d'intervention. Le Pilier 1 relatif au renforcement de la gouvernance locale valorise et renforce les acquis du Projet RMIICPS en matière d'instauration de paix et de prévention des conflits au niveau local. Il travaille également à

l'amélioration de la situation économique locale, une composante d'activités moyennement traitées dans le cadre du projet RMIICPS.

RMIICPS est cohérent avec le Projet Mionjo, financé par la Banque Mondiale. Sa sous-composante 1A relatif au renforcement des CTD sur la planification citoyenne, la planification communautaire et la prestation de services aborde spécifiquement les problématiques des femmes victimes de la violence basée sur le genre et des jeunes à risque susceptibles de participer à des activités dahalo. Cette sous-composante s'inscrit dans le cadre du produit 1 du Projet RMIICPS.

Quant au niveau des bénéficiaires, la pratique de « Titiky » et « Jady » ainsi que l'instauration d'une paix sociale à travers des rituels ancestraux sont ancrés dans les mœurs de la population du sud de Madagascar, en l'occurrence dans la zone d'intervention du projet. Le Projet a valorisé voire renforcer ces différentes pratiques avec une forte adhésion des populations locales.

3.2.3 Synergie entre les interventions du projet et celles des autres parties prenantes

Au niveau national, une plateforme Gouvernance, regroupant des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) travaillant dans le domaine de la gouvernance locale existe et est opérationnelle. Elle permettra aux PTF de s'échanger des informations sur leurs approches respectives, leurs zones d'intervention ainsi que leurs principales activités à mettre en œuvre sans forcément aborder les questions pratiques.

Au niveau local, la mise en place d'un bureau commun entre les différentes agences du Système des Nations Unies (SNU) constitue un signal fort de coordination des interventions entre les autres projets du SNU.

Par ailleurs, il n'existe pas réellement un dispositif ou un espace formel de coordination des interventions entre RMIICPS et les autres projets du SNU et/ou d'autres PTF au niveau local. D'ailleurs, dans l'état actuel des choses, aucun projet similaire n'est intervenu dans sa zone d'action.

Au niveau du montage institutionnel, un manque de cohérence avec un autre Projet du PNUD a été observé en matière d'ancrage institutionnel régional du Projet RMIICPS. En effet, la Portefeuille 3, qui travaille également sur la consolidation de paix intègre le Gouverneur, les Préfets dans le Comité régional du projet.

Autre problème non cohérent avec le montage institutionnel est la non responsabilisation des institutions locales dans la mise en œuvre des activités sur le terrain : les communes sont complètement écartées de la réalisation technique des ouvrages sous leur maîtrise d'ouvrage. Aucune place n'a été réservée ou assumée par les chefs Fokontany. Pourtant, ce sont des institutions de proximité.

3.2.4 Contribution du projet aux politiques, priorités, lois ou cadres à Madagascar

RMIICPS contribue à la mise en œuvre des missions et politiques sectorielles de l'ensemble des ministères partenaires, malgré l'absence des certaines directions régionales au niveau des zones d'intervention.

| Ministère | Orientations générales | Contribution du projet |
|--|---|---|
| Ministère de la Justice Cf. décret n° | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélérer les traitements des dossiers en cours dans toutes les juridictions ; ▪ Promouvoir le respect des droits humains et renforcer leur protection | Activité 3.3.1. Appuyer les Tribunaux de Première Instance (TPI) dans le traitement des dossiers en instance au niveau de ces juridictions. |

| Ministère | Orientations générales | Contribution du projet |
|---|--|--|
| Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi et l'évaluation des activités relatives à la promotion de la femme, à la promotion du genre ainsi qu'à la protection des minorités. ▪ Lutter contre la vulnérabilité de la population, ▪ Promouvoir les droits humains. | Activité 2.2.2. Appuyer la mise en œuvre de douze (12) plans communaux se sécurité préalablement élaborée avec un paquet d'intervention sensible au genre couvrant les aspects culturels, économiques et sociaux. |
| Secrétariat Général à la Gendarmerie | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois et règlements et de protéger les institutions, les personnes et les biens. ▪ Assurer la défense opérationnelle du territoire ; ▪ Maintenir la paix au niveau régional | Activité 1.1.2. Opérationnaliser les 4 postes avancés de gendarmerie au travers d'équipements préalablement identifiés. |
| Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la représentation et la permanence effective de l'Etat sur l'ensemble du territoire national ▪ Contribuer à la préservation de l'ordre public ; ▪ Promouvoir la décentralisation effective et la bonne gouvernance locale | Activité 3.1.1. Appuyer le renforcement des capacités (formations) et la sensibilisation des agents de l'Etat au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des Services Techniques Déconcentrés (STD) (codes d'éthiques etc.) Activité 2.1.2. Mettre en place cinq (5) SLC au niveau des communes de Tsivory, Marotsiaraka, Begogo, Lavaraty et Soakobany. |

Source : Résultats d'analyse du Consultant

3.2.5 Nouvel apport du projet par rapport aux autres interventions

L'analyse de la documentation produite dans le cadre du projet et des entretiens conduits auprès des parties prenantes démontre les éléments suivants :

- L'extension des zones d'intervention : au lieu de 10, voire 12 ;
- La cohérence territoriale des communes ciblées par les autres projets ;
- Le déploiement de tous le staff et les partenaires de mise en œuvre dans la zone d'intervention du projet. ;
- L'adaptation des modalités de mise en œuvre des activités pour faire face à l'évolution de la situation sur le terrain ;
- Les innovations apportées par le Projet RMIICPS concernant la mise en œuvre des actions relatives à la transparence et l'amélioration de la traçabilité des zébus dans la zone. Il s'agissait de doter aux communes et les autres acteurs concernés par la commercialisation des bovidés une Fiche Individuelle des Bovidés (FIB). Cette dernière constitue une carte d'identité des bovidés et permettra ainsi de clarifier leur traçabilité. Sur le plan pratique, elle permettra d'identifier les propriétaires, les marques et le nombre de cheptel par chaque éleveur. Au niveau du marché de bovidés, elle permettra aux autorités locales de garantir les transactions et de collecter en même temps les ristournes y afférentes. En cas de vol, elle facilitera le contrôle et la récupération des bovidés par leur propriétaire. Malheureusement, cette action n'a pas été aboutie jusqu'à terme du projet faute du retard des éditions des imprimés auprès de l'imprimerie nationale à Antananarivo.

| Critère | Note | Echelle de notation | Appréciation |
|-----------|------|---------------------|--|
| Cohérence | 5 | Satisfaisant | Malgré une cohérence du projet par rapport au contexte local, une absence d'ancrage institutionnel au niveau local est à déplorer. |

3.3 Efficacité du RMIICPS

L'analyse de l'efficacité de la mise en œuvre du projet RMIICPS doit être mesurée à l'aune des réponses aux questions d'évaluation dont les principales consistent à dire si l'intervention a atteint son objectif, ou si elle est raisonnablement susceptible de le faire au vu des résultats et produits directs. A cet effet, l'évaluation doit (a) présenter la performance du projet dans la réalisation des résultats et produits attendus tout en les démontrant par des données ; (b) se prononcer sur les résultats atteints en termes de diminution des facteurs de conflits/ tensions mentionnés dans l'analyse des conflits et de contribution à la consolidation de la paix recherchée par le PBF ; (c) analyser les facteurs de changements observés en matière de paix attribuables au projet ; (d) analyser l'intégration de la dimension genre du projet et son soutien à la consolidation de la paix sensible au genre ; (e) analyser le processus d'intégration de l'approche sensible au conflit et de prise en compte du « do no harm » et l'effectivité des mesures et moyens fournis ayant permis d'éviter, d'exacerber le conflit ; (f) analyser la participation des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet ; (g) analyser la contribution du projet au renforcement de la contrepartie nationale, l'utilisation des résultats/produits du projet par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme ; (h) analyser les facteurs ayant favorisé, atténué, voire empêché la réalisation des résultats et les mesures de mitigation adoptés par le projet ; (i) analyser les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés.

3.3.1 Performance du projet RMIICPS dans la réalisation des résultats et produits

Les résultats décrits dans le rapport final de progrès de projet PBF 2022 ont été confrontés aux avis et perceptions des acteurs lors des consultations et des groupes de discussion pour en faire une analyse.

Dans la dynamique d'apprécier l'efficacité du projet, des scores estimés en proportion du taux de réalisation de l'indicateur ont été énoncés et attribués. Ainsi le score est qualifié de :

Tableau 4 : Grille de notation des indicateurs du projet RMIICPS

| Taux de réalisations de l'indicateur | Code couleur |
|--------------------------------------|--------------|
| Très élevé >= 100% | |
| Elevé <100% et > 75% | |
| Moyen <75% et >50% | |
| Faible <50% | |

Source : Conception du Consultant

Résultat 1 : La sécurité des populations locales dans les zones d'intervention est renforcée et leur confiance envers les administrations locales et les FDS est accrue.

Tableau 5 : Evaluation de la performance sur la base des indicateurs du résultat 1

| Résultats | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Cible atteint fin de projet Juillet 2022 | Taux de réalisations | Appréciation du score de réalisation | | | | |
|--|--|----------------------|------------------------|--|----------------------|--------------------------------------|-------|-------|--------|----|
| | | | | | | Très élevé | Elevé | Moyen | Faible | NP |
| Résultat 1 : La sécurité des populations locales dans les zones d'intervention est renforcée et leur confiance envers les administrations locales et les FDS est accrue | Indicateur 1.1: Baisse de nombre d'attaques des dahalo (vols de zébus, kidnapping ou autres...) répertoriées par année dans les communes d'interventions du projet | Non identifié | 20% | 80% | 400% | | | | | |
| | Indicateur 1.2: % de représentants de la communauté dans les communes d'intervention satisfaite par les actions de la gendarmerie | 12% | 60% | 82% | 137% | | | | | |
| | Indicateur 1.3: % de représentants de la communauté dans les communes d'intervention déclarant avoir confiance envers les FDS dans leurs communes | 9% | 60% | 100% | 167% | | | | | |
| | Indicateur 1.4: % des personnes victimes de VBG dans les communes d'intervention pris en charge par la Gendarmerie et autres (Cliniques Juridiques). | 0 | 80% | 100% | 125% | | | | | |

| Résultats | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Cible atteint fin de projet Juillet 2022 | Taux de réalisations | Appréciation du score de réalisation | | | | |
|-----------|---|-----------------|------------------------|--|----------------------|--------------------------------------|-------|-------|--------|----|
| | | | | | | Très élevé | Elevé | Moyen | Faible | NP |
| | Indicateur 1.5: % des survivants de VBG par rapport au nombre de cas traités par la Gendarmerie | 0 | 60% | 40% (gendarmerie de Betroka) | 67% | | | | | |

Source : Tableau établi sur la base des projets progress report 2020, 2021 et 2022

Produit 1.1 : Des dispositifs de sécurisation cohérentes permettant une plus grande couverture et un déploiement efficace des FDS sont opérationnels.

Le projet a construit et équipé en mobiliers de bureaux, matériels informatiques, matériels roulants, et panneaux solaires 05 postes avancés de la gendarmerie : celui de Kelivaho, de Begogo, de Sokibany, de Lavaraty et de Maropaika. Ces structures permettent une baisse de la criminalité locale, de manière substantielle dans les zones autour de ces postes avancés. Des travaux de forages et châteaux pour les adductions d'eau au niveau des postes avancés d'Andranombao, Maropaika, Kelivaho, Anaviavy et Bekorobo sont achevés. Les réceptions techniques et provisoires sont effectuées sur tous les travaux. Toutefois, la mission a noté que certains de ces forages sont non fonctionnels, cas des brigades de Kelivaho et de Bekorobo ou les systèmes de pompage de l'eau n'ont jamais fonctionné. Les équipements fournis permettent une augmentation de la réactivité de la gendarmerie et permettent une amélioration de leurs services. Par ailleurs, du fait de la construction du cinquième poste avancé dans la commune de Maropaika, une zone servant de passage des dahalos, construction initialement pas prévue, on peut dire que la dynamique d'accroissement de la sécurité dans des zones violentes de Madagascar va continuer.





Photo 8 : Poste avancée de de Kelivaho

Produit 1.2 : Des initiatives de rapprochement entre les FDS et la population sont mises en œuvre pour renforcer la confiance mutuelle entre eux.

Plusieurs activités communautaires ont été mises en œuvre dans le cadre du projet. En effet, 68 initiatives locales ont été réalisées dont des dialogues communautaires entre population et FDS, des rituels de paix Titiky, des événements culturels et sportifs et des activités intercommunautaires, des journées casernes portes ouvertes, 1296 affiches ainsi que 5 théâtres radiophoniques sur 5 thèmes touchant la consolidation de la paix et 1104 affiches ainsi que 4 théâtres radiophoniques touchants les droits des jeunes, la corruption, le civisme ont été produits. La diffusion de ces émissions sur les ondes de la Radio Nationale Malagasy (RNM) touche une large frange de population. Ainsi, un changement de comportement de la population visée est perceptible, ayant un intérêt nouveau à s'engager dans l'amélioration de la cohésion sociale. Le rapprochement entre la population et les FDS et leur collaboration pour la recherche des zébus volés démontre l'instauration de la confiance entre eux, la diminution des tensions, des infractions avec la redynamisation des structures sécuritaires. En effet des rencontres ont été organisées entre les populations et les commandants de groupement dans les régions d'intervention du projet notamment la région Androy

Produit 1.3 : Les FDS disposent des capacités pour traiter efficacement les cas de Violence Basée sur le Genre (VBG) et apporter des intégrant la dimension genre.

Pour la lutte contre les VBG avec l'implication des FDS, en 2020, les formations initiales des éléments de force de défense et de sécurité ont été réalisées. Au total 17 agents de la GN ont été formés pour être des formateurs à leur tour. En 2021, la réplique des formations au niveau des 12 communes d'interventions a été menée avec succès. La Gendarmerie Nationale a désigné 16 agents points focaux VBG réparti au niveau central et au niveau des 12 communes d'interventions. En même temps, toutes les unités de la gendarmerie nationale (bridages, postes avancés et compagnies) ont été dotées en matériels de communication et supports pour la sensibilisation ainsi que de matériels informatiques nécessaires à la bonne qualité des interventions. En 2022, la GN a réalisé des formations supplémentaires en cascade au niveau des communes d'interventions du projet pour renforcer la connaissance de tous les agents sur la lutte contre le VBG, la traite des êtres humains, les techniques d'audition et la collecte des données. Au total 76 éléments de la GN ont été formés dans les communes de Iakora, Betroka, Tsivory, Vondrozo, Beraketa, Isoanala dont 5 femmes (7%). Toujours en 2022, les communes d'interventions ont démontré leur appropriation des activités et disposent de base de données sur les signalements des cas de VBG provenant des 20 unités de la GN. Parmi un total d'environ 10 000

individus sensibilisés sur la lutte contre les VBG, 60% sont des femmes. Un total de 412 cas de VBG a été signalés et traités par les unités de la GN : 8 unités ont rapporté plus de 30 cas, 8 unités ont enregistré un nombre de cas entre 10 et 20, enfin 4 unités ont rapporté moins de 10 cas. Le nombre minimum de cas de VBG traités est de 5 cas au poste avancé de Kelivaho et le maximum est de 38 cas par la Brigade d'Isoanala.

Résultat 2 : Les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont mises en œuvre de manière inclusive, tenant compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables

Tableau 6 : Evaluation de la performance sur la base des indicateurs du résultat 2

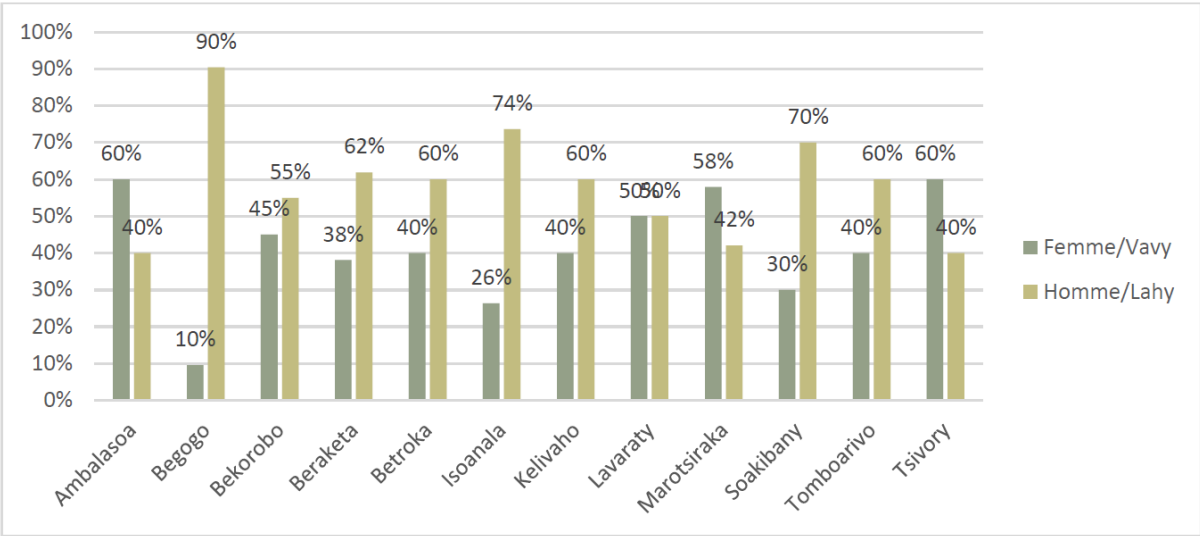
| Résultats | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Cible atteint fin de projet juillet 2022 | Taux de réalisations | Appréciation du score de réalisation | | | | |
|--|--|-----------------|------------------------|--|----------------------|--------------------------------------|-------|-------|--------|----|
| | | | | | | Très élevé | Elevé | Moyen | Faible | NP |
| Résultat 2 : Les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont élaborées et mises en œuvre de manière inclusive et participative pour tenir compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables | Indicateur 2.1: % de représentants de la communauté dans les communes d'intervention qui pensent que cette plateforme est inclusive et participative prend en compte la voix des jeunes et des femmes. | 0 | 60% | 90% | 150% | | | | | |
| | Indicateur 2.2: % des projets prioritaires élaborés par la population locale inscrits dans le plan sécuritaire et mis en œuvre par la commune | 0 | 40% | 100% | 250% | | | | | |
| | Indicateur 2.3: Nombre des initiatives communautaires de résolution de conflits issues des plans mises en œuvre | 0 | 24 (2 par commune) | 40 | 167% | | | | | |

Source : Tableau établi sur la base des projets progress report 2020, 2021 et 2022

Produit 2.1 : Des Structures Locales de Concertations (SLC) sont opérationnelles au niveau des communes d'intervention

Des Structures Locales de Concertation sont mises en place et opérationnelles dans les 12 communes d'interventions ; 30% des membres sont des femmes et 30% des membres sont aussi des jeunes.

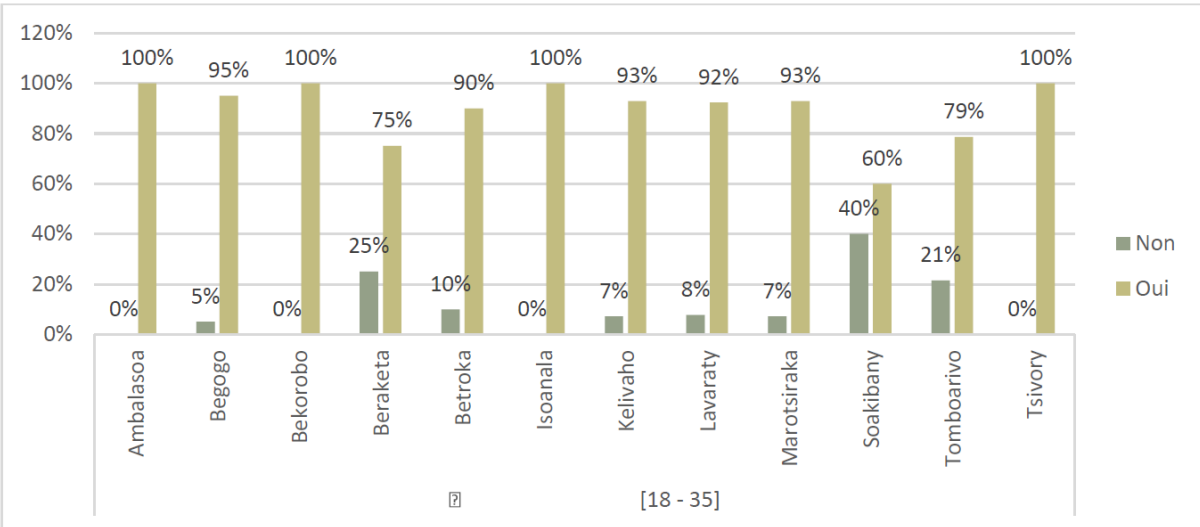
Selon le rapport de collecte de données de suivi PBF Sud de 2021, 40% les femmes interrogées ont montré l'importance de leur rôle dans la bonne marche de la communauté. Leurs rôles ne se limite pas à être des conseillères mais elles assurent également la mise en œuvre.



Source : rapport de collecte de données de suivi PBF Sud de 2021

La participation active des femmes dans leur communauté notamment dans l'élaboration des plans de redressement communautaire pour le développement et les projets prioritaires démontrent une nouvelle ère de cohésion dans les communes.

Pour leur participation dans les SLC, 54% des jeunes interrogés, proposent surtout des activités sportives. Leur intervention dans la structure est aussi orientée dans le renforcement du Jado et des "Quartiers Mobiles". En effet, les jeunes se réunissent régulièrement pour renforcer et établir la paix, ils organisent des activités sportives, des spectacles culturels et folkloriques. Dans quelques communes d'intervention, les jeunes ont mis en place un centre communautaire pour promouvoir le Jado/Kalony.



Source : rapport de collecte de données de suivi PBF Sud de 2021

L'enquête a révélé l'évolution de la participation des jeunes aux rencontres et réunions locales. Selon les répondants, ils se sont rendu compte qu'ils commettaient des actes marginaux (attaques, délits, etc.) car

ils n'avaient pas d'emploi. Les jeunes (surtout les jeunes hommes) s'impliquent de plus en plus dans les groupes de défenses villageoises et forment des Jado et Kalony. Leur capacité à prendre la parole lors de réunions ainsi que leur participation à la SLC étaient également évidentes. Il a également été démontré que les jeunes femmes commencent à oser s'exprimer et à amener leurs pairs à passer à l'action. A l'exemple des jeunes femmes bénévoles membres de la communauté, il y a aussi des organisations féminines qui font la sensibilisation et la mobilisation de leurs amies pour le développement dans leur localité.

Des Structures Locales de Concertation sont mises en place et opérationnelles dans les 12 communes d'interventions ; 30% des membres sont des femmes et 30% des membres sont aussi des jeunes. Les populations de la base au niveau des communes et Fokontany⁵ ont un accès accru à la gestion des affaires publiques et locales et leurs initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont prises en compte, mises en œuvre de manière inclusive en tenant compte les réalités locales et les besoins des plus vulnérables.

Produit 2.2 : Les communes d'intervention du projet établissent et mettent en œuvre de manière inclusive leurs plans locaux de paix

Les 12 communes disposent actuellement des documents cadres pour préserver une paix durable à travers les plans de paix et les besoins de la population locale sont pris en compte dans les projets prioritaires élaborés. Cette population a pris part à la prise de décisions durant les processus. La confiance et la collaboration entre les autorités locales et tous les acteurs locaux sont renforcées avec la participation de tous dans la SLC. La sécurité dans les communes Kelivaho, Marotsiraka, Betroka et Isoanala est renforcée depuis les installations de 200 lampadaires pour l'éclairage public. Il a été constaté une absence totale des actes de banditisme au niveau des localités ayant reçu ces lampadaires avec une diminution considérable de la violence au niveau des centres villes. Les jeunes s'investissent dans les AGR et les activités sportives. Certains ont abandonné les actes de banditisme (dahalo). 300 femmes ont aussi bénéficié de renforcement des connaissances sur les cultures maraichères et ont pu développer leur savoir-faire et leurs activités avec les matériels et équipements dotés pour augmenter leur revenu. Les travaux de réhabilitation des pistes surtout ceux de la commune d'Ambalasoa et la Commune de Bekirobo qui mènent vers Andriy ont permis le désenclavement de ces zones, la population marginalisée a des accès et intégrée dans les villes, elle n'est plus géographiquement exclue du développement socio-économique. Les travaux de réhabilitation des barrages et canaux d'irrigation ont permis aussi d'augmenter les espaces cultivés.

L'appui socio-économique en réponse à la situation induite par la sécheresse et la COVID 19 a aussi pris en compte la réalité locale et les besoins des plus vulnérables. Il permet aux 6 936 bénéficiaires, accompagnés et financés sur des AGR dont 2 585 femmes soit 37.3% des bénéficiaires et qui touche environ 34 680 personnes avec une taille moyenne du ménage de 5 personnes, de faire face à l'insuffisance de revenu et de nourriture et qu'ils ne prennent plus le mauvais chemin. Le principe dans l'exécution de cette activité est l'utilisation de l'approche humanitaire d'une part et d'autre part de réaliser des activités de développement en renforçant la cohésion sociale et la paix. Dans un travail en Argent Contre Travail en Haute Intensité de Main d'Œuvre (ACT/HIMO), 6 638 bénéficiaires gagnent de l'argent en développant leurs activités économiques car ils ont pu entretenir 12 canaux d'irrigation de 98 km et le

⁵ Village traditionnel malgache

dessablage de deux corps du barrage d'un volume total 1 050 m³. Les accès dans les communes sont améliorés, 15 pistes entretenues d'une distance totale de 93.6 km.

C'est dans cette partie que le nexus paix, humanitaire et développement est très développé et très visible. Les projets prioritaires de plans de paix à savoir les travaux de réhabilitation des pistes ou des barrages ou des terrains de sports ont tous pour objectifs l'instauration d'une paix durable dans les zones d'intervention, permettent au développement économique grâce aux activités économiques augmentés et surtout de prendre en compte l'humanitaire et l'urgence à travers l'argent contre travaux ou HIMO utilisés pour sauver des vies face à l'insuffisance de la nourriture du fait de la sécheresse, du kere et de l'insécurité, ...



Photo 9 : Projets et AGR reçus dans le cadre de la mise en œuvre des plans de paix dans les communes

Résultat 3 : Les populations locales jouissent de meilleurs services publics grâce à une administration locale plus transparente, plus efficace et plus redevable

Tableau 7 : Evaluation de la performance sur la base des indicateurs du résultat 3

| Résultats | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Cible atteint fin de projet juillet 2022 | Taux de réalisations | Appréciation du score de réalisation | | | | |
|--|--|-----------------|--|--|----------------------|--------------------------------------|-------|-------|--------|----|
| | | | | | | Très élevé | Elevé | Moyen | Faible | NP |
| Résultat 3 : Les populations locales jouissent de meilleurs services publics grâce à une administration locale plus transparente, plus efficace et plus redevable | Indicateur 3.1: % des représentants des usagers qui sont satisfaits des services offerts par les STD et CTD dans les communes d'intervention | 7% | 60% | 70% | 117% | | | | | |
| | Indicateur 3.2: % des représentants des usagers qui sont satisfaits du mécanisme transparent de traçabilité des bovidés | 0% | 95% | 70% | 74% | | | | | |
| | Indicateur 3.3: Nombre des bénéficiaires des opérations de jugement supplétif pour la délivrance d'acte d'état-civil (par genre) dans le cadre du projet | 2207 | 4607 (Objectif projet 2400 = 200 x 12 communes (50% de femmes)) | 5136 | 111% | | | | | |

Source : Tableau établi sur la base des projets progress report 2020, 2021 et 2022

Produit 3.1 : Les services publics locaux disposent des compétences et des outils nécessaires pour améliorer leurs services

Les services publics (gendarmerie, mairie, TPI, etc) ont été améliorés avec les matériels et équipements dotés : armoires métalliques pour archivages des dossiers, tables de bureau et chaises visiteurs pour les accueils et la réception des bénéficiaires. La gestion des affaires administratives locales s'avère plus performante. La sensibilisation à travers les panneaux d'affichage renforce la redevabilité (Affichage sur les VBG et leurs prises en compte au niveau des gendarmeries). Les guichets uniques de l'état civil sont mis en place et ont permis de délivrer 1 979 actes de naissance et 950 cartes d'identité Nationale.

Produit 3.2 : Un mécanisme transparent est mis en place dans l'octroi des Fiches Individuelles des bovidés pour assurer la traçabilité des troupeaux au sein de la zone d'intervention

Les communes, les services territoriaux déconcentrés ont priorisé la lutte contre la corruption avec le BIANCO de Tuléar et de Fianarantsoa. Des dispositifs anti-corruption ont été mises en place au niveau

des STD et CTD. Ces dispositifs préviennent les tentatives de corruption par les agents des services publics et les bénéficiaires. En cas de corruption, tout le monde peut porter plainte et le BIANCO prend les mesures nécessaires. L'année 2021, le BIANCO à Tuléar a réalisé au moins 3 missions d'investigation à Betroka.

La mise en place du mécanisme transparent de l'octroi des FIB à travers un guichet unique a permis les effets escomptés (Traçabilité des Bovidés, réduction des vols de bétails). L'application des nouvelles lois et textes relatifs ⁶aux Fiches Individuelles de Bovidé (FIB) est devenue effective dans les zones d'interventions. Les 46 représentants de l'Etat (Préfets et chefs de district) issus des régions de Fianarantsoa et de Toliara qui ont eu les connaissances accrues sur ces nouvelles dispositions des textes en matière de gestion administrative des bovins sont en action et ont formé à leurs tours les parties prenantes au niveau de leur circonscription. Au niveau des marchés locaux, le nouveau FIB est utilisé pendant la vente des zébus. Lors de son passage dans les mairies, la mission a fait le constat que les FIB n'ont toujours pas été livrées dans les mairies par le projet RMIICPS comme cela était prévu. La raison évoquée est le retard de la fourniture de ce service par l'Imprimerie Nationale. Néanmoins, pour se conformer à la réglementation certaines communes comme la commune de Beraketa ont opté pour une acquisition sur fond propre FIB ce qui l'a permis d'avoir une meilleure visibilité du cheptel de sa commune.

Produit 3.3 : L'accès à la justice est renforcé à travers les TPI et les cliniques juridiques pour promouvoir une justice de proximité dans la zone d'intervention

Le Tribunal de Première Instance (TPI) de Betroka a été amélioré et les travaux de réhabilitation sont définitivement réceptionnés. Les populations de Betroka et Ihosy ont une meilleure accessibilité géographique et une meilleure connaissance du fonctionnement des tribunaux par le truchement des séances foraines. Lors de son passage au TPI de Betroka, la cérémonie d'inauguration du nouveau TPI était en cours de préparation. Il a été constaté d'une part une amélioration des services fournis par les TPI et d'autre part un accès accru de la population aux services. La délivrance de certificat de Nationalité qui nécessitait plusieurs semaines avant est réalisée en moins d'une semaine. Durant les audiences foraines 1 730 ⁷dossiers sont traités. La confiance entre la population et la justice est améliorée. 90% des personnels du TPI ont affirmé leur satisfaction, de même que les justiciables.

Des personnes démunies et vulnérables jouissent davantage de leurs droits au niveau des Cliniques Juridiques. 3 149 cas de violations de droits et conflits mineurs ont été traités au niveau des cliniques juridiques à Ihosy et Betroka. 1 613 cas soumis par des femmes ont été bien résolus.

⁶ Décret N°2017-023 relatif au recensement, à l'identification, à la circulation et à la commercialisation des bovins
Arrêté interministérielle N°17916/2020 fixant les modalités d'application du décret N°2017-023 relatif au recensement, à l'identification, à la circulation et à la commercialisation des bovins

⁷ Rapport final d'activités du projet RMIICPS



Photo 10 : TPI de Betroka rénové dans le cadre du projet RMIICPS

3.3.2 Analyse des résultats du projet en termes de diminution des facteurs de conflits/ tensions mentionnés dans l'analyse des conflits et de contribution à la consolidation de la paix recherchée par le PBF

Le projet RMIICPS est qualifié par les parties prenantes comme le moteur des améliorations de la sécurité dans le SUD notamment dans les zones près de la chaîne de montagne d'Andriry. Les activités réalisées et les résultats obtenus dans le cadre du projet ont engendré une grande stabilité dans ces zones. Ainsi, ces zones habituellement classées « zone rouge » d'après plusieurs acteurs rencontrés ont été reclassées « zone bleu » bien que toujours assez fragile. D'après les constats et analyses faits par l'enquête locale, 97% des personnes enquêtées se sentent à l'aise pour aller au marché communal. Ce qui signifie que la population locale au niveau des Fokontany a la conviction actuellement de faire développer ses activités économiques car elle est plus rassurée. Les agriculteurs développent leurs champs éloignés ou amènent leurs troupeaux dans les pâturages sans craintes. De même, la population locale jouit davantage de la liberté de circulation inter-Fokontany, inter-communes, entre les brousses et les villes : 81% des individus enquêtés perçoivent un changement positif ou une amélioration de la sécurité dans les fokontany, les communes ou périphériques.

Les 300 bénéficiaires (femmes) identifiés dans le cadre des AGR à travers les plans de paix n'avaient pas de source de revenu. Actuellement, elles sont occupées à la culture maraichère et leur capacité de gestion a été renforcée.

Au niveau de la société, il a été admis auparavant que le fait pour les hommes de battre les femmes étaient choses normales et logiques. Actuellement, avec les sensibilisations réalisées, cela n'est plus admissible. Des cas de violence envers les femmes sont dénoncés et traités au niveau des postes de gendarmerie qui ont été formés aussi et qui collectent les données sur ces cas.

3.3.3 Changements observés en matière de paix attribuables au projet

Il est assez difficile d'attribuer les changements observés en matière de paix dans les communes d'intervention au seul projet RMIICPS. En effet, plusieurs projets financés par le PBFF (RAES, AME, SIFAKA, Art Populaire) ont intervenu dans la zone avec pour la plupart les mêmes objectifs. Les progrès en matière de paix sont visibles et se manifestent par :

- La réouverture du jour de marché : dans les communes d'intervention du projet RMIICPS, les jours du marché communal et les marchés journaliers dans le chef-lieu des communes se sont rouverts après leur suspension depuis 2018. Ce changement est le produit de l'intervention du

projet notamment : la mise en place des postes avancées de la gendarmerie ; la valorisation de leur coutume à travers la réalisation des rituels de paix titiky ; l'appui en activités culturelles et sportives, les dialogues menés avec la population, la redynamisation des structures locales de concertation qui aident la communauté à prendre leurs responsabilités au sein de la commune. Ces apports du projet ont stimulé la confiance et l'abnégation de la communauté en vue d'un changement de comportement et d'attitude.

- L'augmentation de l'effectif des investisseurs/entrepreneurs qui interviennent dans les communes d'intervention du projet RMIICPS, ainsi que des organismes de projet de développement : des entrepreneurs en marché ambulant venant des communes voisines qui viennent pendant les jours du marché. En effet, l'on observe des effets catalytiques liés à la réalisation du projet. D'autres acteurs ont décidé d'intervenir aux alentours de l'Andriy. Actuellement, plusieurs projets sont mis en œuvre à Betroka comme le programme DEFIS (FIDA), FORMAPROD (FIDA), AFAFI SUD (UE), ONN (Fonds d'Intervention pour le Développement), MIONJO (Banque Mondiale), Croix Rouge, ... De même les autres agences du Système des Nations Unies comme l'UNICEF, le PAM sont présents dans la zone. Comme autres perspectives catalytiques, des entités telles que la « Bank of Africa de Madagascar », « la Société Générale de Madagascar » et aussi l'assurance « Ny Havana » envisagent sérieusement de s'installer dans la zone et ont mené des études d'implantation.
- La diminution des actes de vol de zébus, de banditisme et de kidnapping : avant, les cas de vols de zébus, de banditisme et de kidnapping étaient fréquents dans les communes d'intervention du projet RMIICPS. Depuis le démarrage du projet des changements bien que peu significatif sont perceptibles comme l'atteste les statistiques de la compagnie Terr de Betroka sur la période 2019 – 2021.

Tableau 8 : Statistique des actes de vol de bœufs, banditisme et kidnapping

| Année | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------------------|------|------|------|
| Statistique de vol des bœufs | | | |
| Nombre de cas | 11 | 04 | 02 |
| Bœufs volés | 364 | 96 | 124 |
| Bœufs récupérés | 284 | 76 | 94 |
| Individus arrêtés | 19 | 04 | 02 |
| Dahalo tués | 08 | 02 | 00 |
| Statistique de banditisme | | | |
| Nombre de cas | 01 | 05 | 02 |
| Nombre auteurs | 04 | 13 | 10 |
| Cases incendiées | 02 | 02 | 01 |
| Dahalo tués | 00 | 09 | 00 |
| Statistique Kidnapping | | | |
| Nombre de cas | 04 | 01 | 02 |
| Nombre auteurs | 13 | 05 | 00 |
| Individus arrêtés | 13 | 02 | 03 |

Source : Statistique de la compagnie Terr Betroka

- La réapparition des cérémonies de nuit : dans les fokontany où il y a les groupes des jeunes artistiques de l'art populaire, les jeunes artistes ont recommencé à réorganiser des cérémonies de nuits, qui avaient disparu pendant la période d'insécurité dans la zone. C'est aussi lors de ces spectacles nocturnes que des sensibilisations sur la paix et la cohésion sociale sont effectués, le risque d'actes illicites diminue et les messages de paix se propagent au sein de la communauté.

- Le retour des migrants dans la commune de Marotsiraky : Suite au conflit clanique entre Bara et Antandroy, la communauté des deux parties ont immigrés vers d'autres zones riveraines (le Bara vers : Isoanala, Betroka, Ihosy, Ianabinda et Andriry ; les Antandroy vers : Commune Ifotaky, Ebelo, Amboasary et Ambovombe). A la suite des rituels de paix de réconciliation organisé par le projet RMIICPS (OIM), les immigrants de ces deux clans sont revenus dans leur village d'origine. Grace à la valorisation du rituel, ils se font de nouveau confiance, ce qui aide à la restauration de la paix.

3.3.4 Intégration de la dimension genre du projet et son soutien à la consolidation de la paix sensible au genre

La dimension genre a été prise en compte dès la conception du projet. En effet, la dimension genre est un élément principal du projet RMIICPS. La stratégie a mis en exergue le développement des capacités des femmes et des jeunes pour un développement durable dès la conception du projet. Le projet vise à créer une résilience et une stabilisation socio-économique pour les personnes et les communautés en fournissant un environnement favorable qui permet aux personnes les plus marginalisées de développer leurs activités génératrices de revenus. Le projet vise également à offrir des compétences de formation et des connaissances pour développer leur entreprise afin qu'ils puissent avoir accès à un revenu durable. Le projet réhabilite l'infrastructure publique pour assurer les services de l'administration publique et aider les institutions locales à créer un plan local de paix et de développement sensible au genre. L'analyse du document de projet, des rapports de mise en œuvre ainsi que le plan de travail annuel a permis d'attester que la dimension genre a été intégrée dans le projet.

Plusieurs résultats de la mise en œuvre du projet confirment cela.

Résultat 1 : La sécurité des populations locales dans les zones d'intervention est renforcée et leur confiance envers les administrations locales et les FDS est accrue

Au sein des postes avancés, des cellules et des latrines réservées aux femmes ont été prévues dès la planification architecturale afin d'améliorer leur protection. Par ailleurs, l'approche du projet implique les femmes et les jeunes avec les hommes dans la mise en œuvre des activités ce qui, dans le Sud de Madagascar, est considéré comme une innovation dans les règles sociales. Ainsi, durant la réalisation des activités, la prise en compte de l'égalité de sexe et la considération des jeunes sont respectées surtout avec le rapprochement de la population et des FDS. Les femmes et les jeunes sont toujours présents dans les différents événements culturels, les activités sportives et événements intercommunautaires, ... Cette prise en compte des femmes est aussi visible un peu plus dans la lutte contre les Violence Basée sur le Genre. Durant les sensibilisations pour la lutte contre les VBG par la gendarmerie qui ont démarré en décembre 2020, sur un total d'environ 10 000 individus sensibilisés, 60% sont des femmes. La décision de la Gendarmerie de nommer une femme comme point focal du VBG (Brigade Betroka) en 2020-2021 symbolise aussi ce respect et cette considération à l'égard de femme.

Résultat 2 : Les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont mises en œuvre de manière inclusive, tenant compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables.

L'égalité de sexe et l'implication des jeunes ont été prises en compte : les femmes et les jeunes sont représentés au niveau de la SLC, 30% des membres sont des femmes et des jeunes. Les préoccupations des femmes en matière de consolidation de la paix sont insérées dans les plans de paix. Des projets

spécifiques pour les femmes (culture maraîchère) et les jeunes (Dotations des maisons des associations et matériels de musique, équipements sportifs) sont réalisés. Par rapport aux plans de paix, 10 communes ont manifesté leurs besoins d'appuis pour les femmes vulnérables ayant subis des VBG soit à la suite des raids des malaso, soit maltraitées par leur conjoint. L'appui demandé fait référence à l'autonomisation de ces femmes via des renforcements de capacités en culture maraîchère. Comme mentionné, 300 femmes ont reçu une formation spécialisée dans le domaine de la culture des légumes. Une équipe de football section jeunes filles dans chaque commune a été dotée en matériels et équipements sportifs à savoir des maillots, ballons, godasses, ... comme l'équipe de jeunes hommes.

Résultat 3 : Les populations locales jouissent de meilleurs services publics grâce à une administration locale plus transparente, plus efficace et plus redevable

La prise en compte des femmes est remarquée dans les activités des cliniques Juridiques. Lors de la célébration de la journée mondiale de la femme le 08 Mars 2021, la Clinique Juridique d'Ihosy a organisé une conférence débat sur le thème « VBG et respect des droits de la femme ». La séance était présidée par Madame le Gouverneur de la région Ihorombe et assistée par 70 femmes présidentes des différents associations féminines. Un comité de suivi sur l'application des droits des femmes et VBG composé par les représentants de l'éducation, de la population, de la santé, de la Clinique Juridique et des FDS est mis en place. Après les élections, le représentant de la Clinique Juridique d'Ihosy est élu président. En outre, parmi les cas traités au niveau des Trano Aro Zo ou Clinique Juridique, 1 613 sur 3 149 ont été soumis par des femmes c'est-à-dire 51,22 % des cas concernent des femmes. Cette situation induite par le projet traduit la volonté au niveau de la population locale à faire respecter les droits des femmes qui est l'essence même de l'égalité des sexes au niveau de la communauté.

Néanmoins, la mission constate que le contenu et la durée des différentes formations ne sont pas susceptibles de garantir la durabilité des actions de femmes en matière des AGR en long terme. Certaines femmes rencontrées ont déclaré que les équipements distribués par le projet ne sont pas utilisables car elles n'ont pas reçu des formations appropriées à leurs utilisations.

3.3.5 Intégration de l'approche sensible au conflit et de prise en compte du « do no harm » et effectivité des mesures et moyens fournis ayant permis d'éviter, d'exacerber le conflit

Le projet a pris des mesures explicites afin de prévenir des dérives pouvant exacerber les conflits en mettant en œuvre plusieurs activités communautaires. En effet, 68 initiatives locales ont été réalisées dont des dialogues communaux entre population et FDS, des rituels de paix Titiky, des événements culturels et sportifs et des activités intercommunautaires, des journées casernes portes ouvertes, 1 296 affiches ainsi que 5 théâtres radiophoniques sur 5 thèmes touchant la consolidation de la paix et 1 104 affiches ainsi que 4 théâtres radiophoniques touchants les droits des jeunes, la lutte contre la corruption, le civisme ont été produits. La diffusion de ces émissions sur les ondes de la Radio Nationale Malagasy (RNM) touche une large frange de population. Ainsi, un changement de comportement de la population visée est perceptible, ayant un intérêt nouveau à s'engager dans l'amélioration de la cohésion sociale. Le rapprochement entre la population et les FDS et leur collaboration pour la recherche des zébus volés démontre l'instauration de la confiance entre eux, la diminution des tensions, des infractions avec la redynamisation des structures sécuritaires.

S'agissant de la prise en compte du « do no harm » dans le cadre du projet, celle-ci s'est faite d'une part lors de la conception du projet et d'autres part au cours de sa mise en œuvre. En effet, le contexte du projet fait une analyse des défis fondamentaux liés à la consolidation de la paix de sa zone d'intervention. Cette analyse a permis de définir des activités spécifiques en termes d'atténuation des conflits. Au cours de sa mise en œuvre, l'ensemble des activités du projet permettent de garantir que le projet s'appuie sur les capacités locales et les renforce (pour éviter la dépendance), de communiquer et informer sur les activités avec les bénéficiaires, de garantir que les groupes vulnérables et défavorisés sont représentés de manière appropriée, que les données et informations diffusées dans le cadre du projet sont désagrégés en fonction des catégories les plus vulnérables.

3.3.6 Participation des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet

L'un des points forts relevés par la mission d'évaluation dans la mise en œuvre du projet a été l'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet. D'abord, dès la phase de conception, le projet RMIICPS a connu un processus qui prend en compte la situation de la zone d'intervention en s'ouvrant à un partenariat multiforme, impliquant plusieurs acteurs intervenant dans divers domaines (Gouvernement, ONG locales et internationales, CTD, populations). Dans la mise en œuvre, le projet s'est aussi assuré de la participation effective de tous ces acteurs concernés par le projet.

Ensuite, le projet a été exécuté/mis en oeuvre de façon participative en responsabilisant les bénéficiaires à tous les niveaux et se basant sur les vraies préoccupations de ces derniers. Ainsi, d'après la plupart des bénéficiaires rencontrés, dans toutes les 12 communes, la stratégie du projet RMIICPS se distingue des stratégies des autres intervenants en ce sens qu'elle évite la dépendance des bénéficiaires vis-à-vis du projet et cultive l'auto prise en charge.

La stratégie d'intervention du projet a consisté à l'accompagnement des membres des communautés ciblées à mettre en place des SLC. Dans ces structures villageoises, on note une représentativité des femmes et des jeunes d'au moins 30%. Il faut souligner que ces structures villageoises ont été des espaces d'identification des besoins des différentes couches sociales (les femmes, les jeunes, etc.) de planification de suivi et contrôle de la mise en œuvre des microprojets.

Au niveau gouvernemental, deux cadres de concertation ont été mis en place par le projet pour susciter la participation. Il s'agit du comité de pilotage et du comité technique du projet. Les résolutions de ceux-ci ont permis la révision.

Au niveau des ONG locales et internationales, la participation a été effective et a permis la mise en œuvre de plusieurs activités du projet (Accompagnement à l'élaboration des plans de paix, AGR, sensibilisation, clinique juridique, etc). Il faut noter que certaines de ces ONG locales ont été impliquées dans la mise en œuvre de plusieurs projets du portefeuille PBF (RAES, AME, Art populaires, etc) ce qui a facilité la collaboration.

3.3.7 Contribution du projet au renforcement des capacités de la contrepartie nationale, l'utilisation des résultats/produits du projet par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme

Dans le cadre du projet RMIICPS, une attention particulière a été mise sur la capacitation des parties prenantes au niveau central et communal. Ainsi, les formations et l'accompagnement proposés dans le cadre du projet se sont focalisées sur des thématiques, identifiées d'une manière participative.

Au niveau central, les formations réalisées qui visaient le renforcement des capacités des FDS en matière de prise en compte du genre dans leurs interventions et d'utilisations du guide de prise en charge des victimes de VBG par la police judiciaire, la formation des agents de l'Etat sur les codes d'éthique, la mise en place des standards de service au niveau des bureaux administratifs, la vulgarisation des nouveaux textes relatifs au FIB et la mise en place des mécanismes transparents d'octroi des FIB ont permis d'améliorer la relation entre les populations et les services publics. La mission a fait le constat que l'ensemble des outils développés sont utilisés par l'ensemble des FDS et des agents des services publics rencontrés au quotidien.

Au niveau communal, le projet a permis le renforcement des capacités des agents communaux et des populations à travers la promotion de l'accès à la justice pour les catégories les plus vulnérables de la population à travers la mise en place des cliniques juridiques, l'accompagnement des plateformes endogènes à intégrer les SLC, la vulgarisation des nouveaux textes relatifs au FIB et la mise en place des mécanismes transparents d'octroi des FIB, les activités de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale, le vivre ensemble, de formation technique en système agropastoral des femmes et des jeunes, en prévention de conflit, formation des formateurs, etc., l'acquisition par de nombreux bénéficiaires des savoirs et savoir-faire en matière de prévention des conflits, l'amélioration des conditions de travail des bénéficiaires en activité socio-économique grâce aux projets.

Au niveau des mairies, la vente des FIB permettra certainement d'augmenter les revenus et contribuer à son développement.

Au niveau des partenaires, le renforcement des capacités a permis l'appropriation de la démarche et des activités du projet par les concernés ce qui a conduit à une plus grande responsabilisation par rapport à la mise en œuvre des activités et leur probable capitalisation dans la mise en œuvre de leurs nouvelles actions.

3.3.8 Facteurs ayant favorisé, atténué, voire empêché la réalisation des résultats et les mesures de mitigation adoptées par le projet

A. Facteurs ayant favorisé la réalisation des résultats du projet :

- L'implication des partenaires institutionnelles depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre du projet ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et la volonté politique de l'Etat de répondre à la situation particulière du Grand Sud de manière inclusive et durable ;
- La collaboration effective entre les agences du SNU dans la mise en œuvre du projet et entre les agences du SNU et le Gouvernement ;

- Le choix des ONG locales (TKI, ACDEM, AIM, ABBRA) comme partenaires de mise en œuvre a été un facteur favorable à la réalisation des résultats ;
- L'implication des autorités locales, des leaders communautaires (chefs des quartiers, chefs religieux, chefs de village etc.) ;
- L'appropriation du projet par les bénéficiaires qui ont induit des changements de comportement.

B. Facteurs ayant atténué, voire empêché la réalisation des résultats

- La crise sanitaire liée au Covid 2019 imposant les mesures de distanciation sociale a limité l'élan dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Le non-respect des engagements du Gouvernement (Augmentation des effectifs des gendarmes dans les brigades et postes avancés ;
- La corruption dans les institutions publiques qui entravent la mise en œuvre du projet ;
- Le niveau élevé des mouvements des fonctionnaires et des FDS qui ne permet pas de consolider et de pérenniser les acquis du projet.

3.3.9 Stratégies et les outils (y compris le S&E) utilisés

En matière de suivi et évaluation (S&E), la mission d'évaluation note l'importance des mesures prises en compte par les partenaires pour assurer le bon déroulement du projet et son suivi d'une manière efficace et constructive. En effet, les revues semestrielles et annuelles, les missions de suivi, les réunions de projets, les comités techniques, les comités locaux de coordination et les comités de pilotages ont constitué des bonnes mesures pour garantir la réflexion, le bon déroulement, et la concertation autour du projet.

Les entretiens avec les partenaires clés démontrent aussi que la fonction S&E mise en place est assurée par l'UGP. Ainsi, les données produites dans le cadre du S&E alimentent aussi le reporting autour de plan stratégique PBF et de l'UNDAF 2015-2022. La mission a constaté que les groupes cibles ont été très impliqués dans le suivi et évaluation du projet.

En matière du reporting, chaque agence assure le S&E de ses activités et le PNUD est responsable de la qualité et de la cohérence du S&E, de la gestion du système de gestion de l'information et de l'archivage des rapports et des documents produits autour du projet en coordination avec le Secrétariat du PBF.

Au démarrage du projet, une collecte de niveaux de références des indicateurs a été effectuée par l'ONG TKI. Par la suite, une évaluation de l'évaluabilité a été effectuée. Enfin, l'évaluation en cours du projet démontre bien la place que le projet a accordé au S&E.

| Critères | Note | Echelle de notation | Appréciation |
|------------|------|---------------------|--|
| Efficacité | 5 | Satisfaisant | La mission d'évaluation a constaté que les activités planifiées dans le cadre du projet RMIICPS ont permis de réaliser les résultats et les produits quoique la durée temporelle de l'intervention ne permet pas d'apprécier pleinement cette dimension. |

3.4 Efficience du RMIICPS

Le critère efficience sert à analyser l'adéquation et l'optimisation des ressources (financières, humaines et techniques) mobilisées dans le cadre du projet avec les produits et effets attendus. Les allocations financières selon les produits et les années de mise en œuvre en comparant les budgets mobilisés et consommés réellement et en justifiant les écarts. Il sert en dernier à juger l'adéquation des réponses des structures de gestion aux contraintes organisationnelles, techniques et de suivi-évaluation. Plus spécifiquement dans le cadre de l'évaluation du projet RMIICPS, les points suivants seront abordés : (i) analyse de la structure de gestion, de la stratégie de mise en œuvre du projet et de son exécution ; (ii) analyse des ressources humaines et financières ; (iii) analyse de l'affectation des ressources ; (iv) analyse des délais dans la mise à disposition des fonds et la réalisation des activités ; (v) analyse des ressources en lien les problématiques du genre, et (vi) analyse de l'effet du COVID et de la sécheresse sur le projet.

3.4.1 Analyse de la structure de gestion, de la stratégie de mise en œuvre du projet et de son exécution

Le projet RMIICPS a été mis en œuvre conjointement par le PNUD, OIM et UNFPA en étroite collaboration avec les différents partenaires ministériels impliqués, sous la coordination quotidienne de l'agence lead qu'est le PNUD. Chaque agence de mise œuvre était responsable de la mise en œuvre des activités de sa composante.

Le PNUD était responsable de la consolidation des rapports semestriels, annuels et de fin de projets (narratifs et financiers), des plans de mise en œuvre, des plans de suivi-évaluation et de toute autre note sur le projet. Les agences récipiendaires non lead ont dans le cadre de ces activités de reporting fournies les informations nécessaires au PNUD ; les informations nécessaires au reporting. Les RUNOs était directement responsables de la mise en œuvre du projet sous le contrôle technique d'un Comité de projet et la supervision stratégique du comité de pilotage du Portefeuille de Consolidation de la Paix.

Le Secrétariat technique du Fonds de Consolidation de la Paix assurait un rôle de coordination de l'ensemble du portefeuille, un conseil technique à la mise en œuvre du projet (en coordination avec le Conseiller en Paix et Développement), ainsi qu'une assurance qualité de celui-ci.

Réunions de projets : Les personnes rencontrées attestent du fait que plusieurs réunions de projets ont été organisées au cours de la mise en œuvre du projet pour discuter des progrès du projet ce qui a permis au projet d'atteindre les résultats et produits attendus. Elles étaient organisées par le PNUD ou par le Secrétariat en présence des cadres techniques RUNOs. Au cours de la mission, l'équipe d'évaluateurs n'a pas eu accès aux comptes rendus de ces réunions.

Comité technique du projet : Les personnes rencontrées attestent de l'effectivité des comités techniques. Ceux-ci devraient avoir lieu au moins trimestriellement. Au cours de la mission, l'équipe d'évaluateurs n'a eu accès qu'à trois (03) comptes rendus du comité technique, le dernier datant de mai 2021. C'est au cours de cette dernière que le comité technique a approuvé la révision des grandes lignes du document de projet.

Comité local de coordination : Le Prodoc prévoyait la mise en place d'un comité local de coordination impliquant les parties prenantes au niveau des zones d'intervention avec pour rôle la promotion de l'appropriation du projet et de relai au comité technique. Aucuns documents reçus par l'équipe

d'évaluateur n'attestent la mise en place de cette structure au niveau local, or celle-ci aurait pu jouer un rôle important dans la durabilité des acquis du projet après sa clôture.

Comité de pilotage du portefeuille de Consolidation de la Paix : Il était l'organe d'orientation politique et stratégique servant de cadre de dialogue entre le Gouvernement de Madagascar et le Système des Nations Unies. Il devrait se tenir au moins deux (02) fois par an. Plusieurs acteurs rencontrés attestent de son effectivité mais la mission n'a pas eu accès à ces comptes rendus. Néanmoins, le Prodoc révisé en octobre 2021 et approuvé en décembre de la même année confirme bien cette effectivité.

L'équipe de projet : Basée à Betroka elle a assuré la gestion, le suivi et la coordination du projet à travers la conception des plans annuels de travail, les budgets, la rédaction des rapports périodiques et la communication sur le projet. Les différents partenaires d'exécution ont travaillé chacun selon ses procédures de gestion et ses mécanismes de financement. Chaque entité a affecté les ressources dont elle disposait selon ses choix programmatiques. Le projet n'a pas mis en place un manuel d'opérations qui harmoniserait les procédures et les mécanismes de financement des activités. L'un des facteurs de réussite de projet est le regroupement de l'équipe de projet au sein de la maison des Nations Unies. En effet, la proximité de travail des agences a facilité la communication et mise en œuvre des activités.

La faisabilité technique du projet a été assurée de façon efficace par les partenaires d'exécution (TKI, ACDEM, ACF, Action Interopération Madagascar (AIM), Association Betroka Refitats'Art (ABRA) selon leurs domaines d'expertise au regard des résultats obtenus.

Enfin, la présentation des rapports financiers du projet ne donne pas la possibilité d'analyser le rapport coût-efficacité du projet.

Le modèle de gestion du projet a montré son efficacité et est un exemple de succès, malgré l'absence de certaines structures de pérennisation du projet, toutefois la mission déplore l'absence des plusieurs comptes rendus pouvant attester du fonctionnement de ces instances.

3.4.2 Analyse des ressources humaines et financières

- Ressources humaines

Dans la perspective de conduire dans des conditions optimales la mise en œuvre du projet RMIICPS, le Prodoc a prévu la mise en place d'une équipe technique composée de diverses expertises comme suit :

Tableau 9 : Staff du projet prévu par Agence

| Agence | Titre du poste |
|------------------------------|--|
| Secrétariat technique du PBF | Coordonnateur technique projet du portefeuille dans le sud |
| PNUD | Spécialiste en structuration communautaire et Gouvernance locale |
| PNUD | Spécialiste en Etat de droit et accès à la justice |
| PNUD | Assistant Administratif et financier |
| PNUD | Chauffeur |
| PNUD | Conseiller en Gouvernance |
| OIM | Project Manager (Antananarivo) |
| OIM | Project Assistant (Antananarivo) |
| OIM | Log and Proc Assistant (Antananarivo) |
| OIM | Admin/Finance Assistant (Antananarivo) |
| OIM | Driver (Antananarivo) |
| UNFPA | Spécialiste genre et consolidation de la paix |
| UNFPA | Chargé de programme genre |

Source : Prodoc révisé décembre 2021

Au niveau du terrain les entretiens ont permis de reconstituer l'équipe de gestion de projet au niveau de Betroka. Elle était composée de :

Tableau 10 : Staff projet à Betroka

| AGENCES | Poste |
|--------------------|---|
| PNUD (Agence Lead) | Chef de projet – Point Focal PNUD |
| | Spécialiste en droits Humains et accès à la Justice |
| | Spécialiste en Gouvernance locale |
| | AAF |
| | Chauffeur |
| | Chauffeur |
| UNFPA | Chef de projet UNFPA |
| | Spécialiste Genre |
| | AAF |
| | Chauffeur |
| OIM | Coordonnateur National de projet PBF OIM |
| | Assistant à l'engagement communautaire |

Source : Enquête terrain, 2022

La gestion quotidienne dudit projet a été la mission essentielle de ces ressources humaines qui faut-il le rappeler a travaillé en étroite collaboration avec les responsables de chaque agence au niveau du siège et le coordonnateur technique projet du portefeuille dans le sud du secrétariat technique du PBF. La mission d'évaluation fait le constat que l'équipe de gestion de projet a été performante pour la réussite et la traduction des orientations et recommandations du comité technique en action au regard de la performance dans l'atteinte des objectifs du projet. Les entretiens avec les parties prenantes montrent le professionnalisme de cette équipe en matière de gestion, de communication et de mobilisation des acteurs.

- Ressources financières

Pour conduire à terme le projet RMIICPS, un budget estimatif de trois millions cinq cent vingt un mille trois quatre-vingt-seize et soixante-quinze centime (3 521 396.75) \$US a été jugé nécessaire. Le financement repose essentiellement sur la contribution du PBF à hauteur de 100%. Dans les faits, la mise en œuvre du projet a connu une forte mobilisation des ressources financières du PBF engagés dans le processus. L'engagement financier du PBF a été entièrement tenu. Pour mener à bien certaines activités et permettre l'atteinte des résultats, le projet a obtenu une soutien financier supplémentaire du PNUD à hauteur de cent quarante-cinq mille deux cent cinquante-neuf (145 259) \$USD et quatre-vingt-dix mille (90 000) \$USD⁸. Cette forte mobilisation découle de l'enjeu sociétal et de l'intérêt que revêt ledit projet pour le Gouvernement Malgache notamment le Sud du pays dont le tissu social s'est fortement fissuré après la décennie des crises politiques cycliques.

Les analyses de l'équipe d'évaluateur s'appuient sur les rapports financiers annuel 2020, 2021 et le rapport de fin de projet en Juillet 2022 mis à sa disposition par l'équipe de gestion de projet. Il ressort de l'exploitation de ceux-ci que à la fin du projet en juillet 2022, le taux de transfert des fonds du PBF était de 100% et le taux d'exécution du budget de 92%. Ce niveau d'exécution démontre d'une utilisation satisfaisante du budget.

⁸ PBF_Project Progress Report_2022_FR FINAL

Tableau 11 : Exécution du budget de 2019 à juillet 2022 par agence d'exécution

| Réципиентаire | Budget RMIICPS (\$) | Dépenses cumulées année 2020 (\$) | Dépenses cumulées année 2021 | Dépenses juillet 2022 | Solde (\$) | Taux d'exécution |
|---------------|---------------------|-----------------------------------|------------------------------|-----------------------|----------------|------------------|
| PNUD | 1 858 376 | 159 307 | 853 699 | 1 648 103 | 210 273 | 89% |
| OIM | 1 287 740 | 98 516 | 925 480 | 1 212 038 | 75 702 | 94% |
| UNFPA | 375 281 | 71 502 | 130 893 | 365 057 | 10 224 | 97% |
| TOTAL | 3 521 397 | 329 325 | 1 910 072 | 3 225 197 | 296 199 | 92% |

Source : Tableau établi sur la base des rapports financiers annuels 2020, 2021 et 2022

L'analyse du taux d'exécution par agence nous permet de constater que le taux d'exécution du budget est globalement satisfaisant et oscille entre 89% et 97%. Le PNUD restant un peu à la traîne au regard de certaines activités inachevées (évaluation finale du projet, projet de construction, etc.).

S'agissant l'exécution du budget par résultats, la mission note qu'à la fin du projet en juillet 2022, une part importante des dépenses projet concerne les coûts opérationnels donc le taux d'exécution est 120%. Le tableau ci-après présente la situation du projet à la fin du projet en juillet 2022.

Tableau 12 : Exécution du budget en juillet 2022

| Rubriques | Budget (\$) | Dépenses (\$) | Taux d'exécution |
|------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Résultat 1 | 958 031 | 880 280 | 92% |
| Résultat 2 | 1 086 969 | 1 025 976 | 94% |
| Résultat 3 | 430 000 | 347 728 | 81% |
| Total couts résultats | 2 475 000 | 2 253 985 | |
| Cout du personnel | 479 890 | 469 865 | 98% |
| Couts opérationnels | 138 300 | 165 418 | 120% |
| Suivi | 122 835 | 119 261 | 97% |
| Evaluation finale indépendante | 55 000 | - | 0% |
| Total couts supplémentaires | 796 025 | 754 544 | |
| Budget total du projet | 3 271 025 | 3 008 529 | |
| Couts indirects (7%) | 228 972 | 210 597 | 92% |
| Total | 3 499 997 | 3 219 126 | 92% |

Source : Tableau établi sur la base des rapports financiers annuels 2020, 2021 et fin de projet en juillet 2022

La mission fait le constat selon lequel la présentation des rapports financiers annuels et semestriels du projet RMIICPS ne ressort pas les budgets annuels par agence et les dépenses sont présentés en termes de cumul. Ainsi les dépenses présentées dans le rapport financier annuel 2021 sont en faits le cumul des dépenses des deux premières années d'exécution du projet. Une présentation des budgets et des dépenses par année permettrait de mieux circonscrire les retards.

3.4.3 Analyse de l'affectation des ressources

Réparti inéquitablement entre les différents résultats attendus du projet, le résultat 2 « Les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont élaborées et mises en œuvre de manière inclusive et participative pour tenir compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables » devrait absorber 31% des ressources financières à mobiliser, tandis que les résultats 1 « Des dispositifs de sécurisation cohérents permettant une plus grande couverture et un déploiement efficace des FDS » sont

opérationnels autour de la chaîne d'Andriy tout en renforçant la protection et la confiance des populations locales et le résultat 3 « Le sentiment d'injustice et d'exclusion de la population sont mitigés grâce à une meilleure transparence, efficacité et redevabilité de l'administration locale » mobilisaient respectivement 27% et 12% desdites ressources. Seulement 6% ont été consacrés au suivi et évaluation du projet et 24% à sa gestion et au management. L'analyse montre que 71% du budget est affecté à la réalisation des résultats, c'est-à-dire directement aux cibles du projet. Cela paraît satisfaisant au regard des normes et standards admis en la matière où il est recommandé d'affecter la plus grande partie du budget directement aux cibles, certains bailleurs de fonds exigent souvent jusqu'à 70% du budget, donc plus que ce que le projet a affecté aux résultats.

Dans l'ensemble, les charges du personnel (ressources humaines) représentent une part relativement modeste du montant total des dépenses du projet. A cet égard, si on tient compte de la norme de « pratiques optimales » internationales, à savoir un taux de frais de gestion des ressources humaines à 10-15%, on peut conclure que le budget en termes de charges du personnel qui est de 14% du projet a tenu compte de ce seuil standard.

Tableau 13 : Affectation des ressources et exécution financière du projet

| Rubriques | Budget (\$) | Dépenses (\$) | Affectation des ressources |
|------------------------------------|------------------|------------------|----------------------------|
| Résultat 1 | 958 031 | 880 280 | 27% |
| Résultat 2 | 1 086 969 | 1 025 976 | 31% |
| Résultat 3 | 430 000 | 347 728 | 12% |
| Total couts résultats | 2 475 000 | 2 253 985 | |
| Cout du personnel | 479 890 | 469 865 | 14% |
| Couts opérationnels | 138 300 | 165 418 | 4% |
| Suivi | 122 835 | 119 261 | 4% |
| Evaluation finale indépendante | 55 000 | - | 2% |
| Total couts supplémentaires | 796 025 | 754 544 | |
| Budget total du projet | 3 271 025 | 3 008 529 | |
| Couts indirects (7%) | 228 972 | 210 597 | 7% |
| Total | 3 499 997 | 3 219 126 | |

Source : Tableau établi sur la base des rapports financiers annuels 2020, 2021 et fin de projet en juillet 2022

3.4.4 Analyse des délais dans la mise à disposition des fonds et la réalisation des activités

En l'absence d'un manuel de procédure de gestion du projet, il a été très difficile pour l'équipe d'évaluation de se prononcer sur les délais de mise à disposition. L'exploitation de la documentation sur le projet, les divers rapports et les comptes rendus analysés au cours de la mission ne permettent pas de prononcer sur la question. Néanmoins, s'agissant des délais de réalisation des activités, les entretiens avec l'équipe de projet ont permis de mettre en évidence certains manquements. En effet, les acteurs rencontrés trouvent les procédures de déclenchement des activités des activités très longues. Ils considèrent que ces procédures sont la cause des retards observés dans la mise en œuvre de certaines activités et projets prioritaires.

3.4.5 Analyse des ressources en lien avec les problématiques du genre

Dans l'architecture budget générique du document de projet, certains paramètres et/ou indicateurs clés de type genrés n'ont pas été suffisamment explicités. Le document projet RMIICPS prévoyait que le projet rapportera spécifiquement sur l'indicateur GEWE de manière innovante afin de démontrer mathématiquement le pourcentage des dépenses lié au genre et à l'autonomisation des femmes. (22%). L'analyse des rapports de projet sur sa période d'exécution permet aux évaluateurs de conclure que, si l'évaluation considère le pourcentage (%) de participants -es de sexe féminin qui ont bénéficié des avantages (et/ou parties prenantes) du Projet, elle admet qu'au moins 22,12 % des ressources budgétisés ont été directement investis et/ou dépensés dans le sens d'une meilleure intégration et participation des femmes dans les processus décisionnels et opérationnels du projet. Les plans de travail annuel et les rapports financiers annuels reflètent mieux les sensibilités de type sexospécifique et de celui du genre.

3.4.6 Analyse de l'effet du COVID et de la sécheresse sur le projet

Le démarrage du projet a coïncidé avec la première vague d'expansion de la pandémie COVID - 19 dans le monde notamment à Madagascar. Les mesures restrictives dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire associées au phénomène de sécheresse affectant le sud du pays ont eu un effet néfaste sur la situation socio-économique de la population ; constituant ainsi une réelle menace sur la sécurité et la stabilité de cette zone. Une demande de réaffectation d'une partie du budget du projet (USD 500,000 dont USD 425,000 pris sur la ligne mise en œuvre des plans de paix et USD 75,000 sur l'activité sur la FIB) a été soumis au PBF et validée par le comité de projet. C'est ainsi qu'a été créée l'Activité 2.2.3. Appui socio-économique d'urgence en réponse à la situation induite par la sécheresse et la COVID 19 afin de limiter leur impact sur les tensions et conflits dans le Sud. Les activités y afférentes consistait à accompagner les catégories les plus vulnérables de la population dans les 12 communes d'intervention pour le développement des AGR diversifiées et adaptées tout en mettant l'accent sur la promotion de la cohésion sociale et la prévention des conflits communautaires. Cette activité a permis aux 6 936 bénéficiaires, accompagnés et financés sur des AGR dont 2 585 femmes soit 37.3% des bénéficiaires de gagner de l'argent permettant ainsi de subvenir aux des familles. Cette activité se fait ressentir sur 34 680 personnes dont la taille moyenne du ménage est de 5 personnes. Elle a permis à ces familles de faire face à l'insuffisance de revenu et de nourriture et contribuer à limiter la prolifération des activités illégales qui nuisent à la sécurité.

| Critère | Note | Echelle de notation | Appréciation |
|-----------|------|---------------------|---|
| Efficienc | 5 | Satisfaisant | La mission d'évaluation a constaté que : <ul style="list-style-type: none">le modèle de gestion est innovant malgré que certaines structures opérationnelles au niveau local ne soient mises en placeles ressources humaines ont été bien dimensionnées pour l'atteinte des résultats.le taux d'exécution du budget était moyen au premier semestre 2022 révèle de disparité entre les agences d'exécution et une consommation des coûts opérationnels supérieur aux prévisionsl'affectation des ressources était équilibréle budget est sensible au genre et prend en compte la COVID et la sécheresse |

3.5 Impact du RMIICPS

La très grande majorité des personnes interrogées au niveau de la population (plus de 94% des personnes enquêtées), et la plupart des responsables des administrations locales, y compris les FDS, ont répondu que la situation sécuritaire s'est améliorée dans leurs localités. A titre d'exemple, pour une activité quotidienne de la population, qui est de partir au marché sans avoir peur, l'enquête a montré que 83%⁹ d'entre eux (hommes 50.49% et femmes 49.51%) disent qu'ils n'ont rien à craindre, alors que ce taux était à 54%¹⁰ en début du projet. Il en est de même pour d'autres activités quotidiennes comme aller dans des champs éloignés et emmener les troupeaux dans les pâturages, mais pour ces dernières, la crainte est encore un peu plus élevée pour 40% de la population interrogée.

3.5.1 Changements de la situation sécuritaire de la Zone apportés par le Projet

Le grand changement apporté par les différents projets qui se sont succédé, et plus particulièrement le RMIICPS, d'après les responsables communaux et les FDS de la Zone, est la diminution sensible des actes de banditismes d'envergure, c'est-à-dire des grandes attaques de dahalo.

Cette diminution est certainement le fruit de l'amélioration relative de la confiance de la population aux FDS. En effet, les différentes concertations, à travers la mise en œuvre du processus pour la mise en place des SLC d'une part, mais aussi aux activités spécifiques de rapprochement de la population avec les autorités et administrations locales, y compris les FDS ont contribué à cet effet. Ces différentes activités, notamment les Titika (rituel de la paix), sont d'une manière générale issues des plans de paix élaborés et mises en œuvre de manière consensuelle. Pour preuve, l'augmentation du nombre des FDS constitue l'une des solutions récurrentes dans ces différents plans de paix. Il est indéniable de constater également que les activités culturelles et sportives, notamment des matchs de foot réunissant les jeunes de la communauté et les membres des FDS qui étaient très appréciés selon les observateurs dans le cadre de ce projet ont contribué certainement à améliorer ces relations. Il faut remarquer cependant que la confiance de la population aux FDS n'est pas encore totale puisque plus de 38% des personnes interrogées pensent qu'elle ne s'est pas améliorée malgré tout.

Il faut admettre également que ces processus semblent avoir plus d'adhésion dans des zones plus accessibles que dans les zones plus enclavées. Le témoignage confidentiel d'un haut responsable d'une église, confirmé par des experts/observateurs, semble être plus nuancé concernant l'intervention des FDS, mais aussi du système judiciaire « moderne » dans le solutionnement durable de la paix dans ces zones enclavées. Selon eux, le recours au système juridique, avec toutes ses imperfections et ses tracasseries, enlève plus les membres de la communauté dans un système de vengeance perpétuelle, qui contribuent aux solutionnements des conflits. Selon eux, dans ces zones enclavées, il vaut mieux privilégier des systèmes alternatifs de résolution de conflits qui sont acceptés par leur communauté.

Il faut noter par ailleurs que si les grandes attaques des dahalo ont bien diminuées, les petits actes de vols et délinquances semblent encore se persister, voir s'accroître. La crise alimentaire (Kéré) induite par la sécheresse semble être un facteur aggravant de ces actes de délinquances.

⁹ Données d'enquête terrain du cabinet Agora Consulting

¹⁰ Rapport de collecte des données de base RMIICPS par le TKI Décembre 2021

3.5.2 Changements en matière économique apportés par le Projet

Un impact attendu de ce projet et qui constitue également des conditions de succès de la situation sécuritaire durable, est l'amélioration de la situation économique de la population locale, notamment celle des jeunes. En effet, les jeunes en difficulté constituent le principal vivier du phénomène de Dahalo. Sur ce point les résultats sont positifs, puisque d'après les différentes enquêtes la grande majorité des populations bénéficiaires affirme que leurs revenus se sont améliorés grâce notamment aux activités initiées durant le projet.

Il faut souligner cependant que la grande majorité des activités économiques sont celles liées aux actions d'urgence, dues à la situation de Kéré et de sécheresse dans la zone. On peut citer au moins deux (02) catégories d'activités d'urgence : d'une part, celles relatives au renforcement de leur capacité qui ont pour ambition d'impacter directement chaque membre bénéficiaire cible de la communauté et d'autre part, les activités génératrices de revenus (AGR). Pour la première catégorie, on peut citer les activités de formation aux métiers, qui ont été identifiés comme prioritaire dans chaque zone d'intervention et d'autres activités qui consistaient à équiper les jeunes dans la réalisation de leurs propres projets d'entreprises. Les impacts attendus ne sont pas encore perceptibles immédiatement.

Pour la deuxième catégorie d'activités, l'impact est immédiat puisqu'il s'agit dans le cadre du projet des activités avec mobilisation communautaire, comme les travaux de curage des canaux d'irrigation et la réhabilitation des pistes rurales. Pour ce type d'activité, les impacts sur les revenus des bénéficiaires sont certes immédiats, mais ne sont pas durables mais plus ponctuels, le temps du projet. En effet, plus de 6 936 personnes, dont 2 523 femmes, ont reçu un complément de revenus grâce aux différentes AGR réalisées durant ce projet. Ce résultat a dépassé largement la cible de 1500 personnes formulée en début de projet. Par contre, on peut citer également comme impacts positifs de ces AGR, la facilitation de l'évacuation des produits agricoles et les échanges interfokontany grâce aux pistes rurales réhabilitées.

Un changement intéressant aussi est à considérer est l'apprentissage à la vie associative notamment avec la création des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). C'est une mesure qui « rentre dans le cadre d'une approche d'intervention précoce face à la crise ». Ce changement renforce nécessairement la solidarité et la cohésion sociale, contribuant ainsi, à sa juste valeur, à une paix durable au sein du village.

3.5.3 Changements au niveau de la délivrance des services publics au niveau local

Un résultat important attendu du projet est l'accompagnement de la population vulnérable, notamment les femmes face à leurs problèmes liés à leurs droits bafoués. Les cliniques juridiques de proximité constituent pour cela une des solutions efficaces, apportant plus de sérénité pour les victimes en sachant qu'elles peuvent avoir des conseils juridiques et même des accompagnements par rapport à leurs problèmes. D'ailleurs, plus les actions d'information et de sensibilisation sont nombreuses, plus les besoins de la population en matière de conciliation, de conseil et orientation et d'accompagnement sont considérables et ne cessent de croître au vu de l'accroissement du nombre de visiteurs.

Les cliniques juridiques constituent également des solutions alternatives pour les tribunaux notamment pour les actions de conciliation qu'elles mènent pour certains litiges au niveau des communautés. On peut conclure, qu'elles contribuent nécessairement aux désengorgements des affaires à traiter dans les

tribunaux (2634 cas traités¹¹), et aussi comme conséquence à la réduction des opportunités de corruption au niveau de ces derniers. A titre d'exemple, dans le rapport trimestriel n°05 2021 du TRANO ARO ZO D'IHOSY (TAZ), 429 personnes sur 1560 ont pu être concilié, donc des affaires eu tribunal en moins. D'ailleurs, la relation entre le Tribunal d'Ihosity et le TAZ semble être cordiale, illustrée par le parrainage du Président du Tribunal et l'accompagnement du Juge Référent aux activités effectuées par les personnels du TAZ, ainsi que des réunions périodiques de travail pour l'amélioration et le suivi de ses services. Il faut noter cependant, que des jugements rendus et le délai de traitement des dossiers ne satisfont pas les plaignants pour les cas orientés vers les tribunaux.

3.5.4 Changements en matière culturelle apportés par le Projet

Le processus participatif et inclusif a apporté également un changement appréciable apporté par le projet. En effet, compte tenu d'une forte culture « traditionnelle gérontocratique masculine » dans cette région, des véritables dialogues intergénérationnels et intégrant les femmes ont pu se réaliser et constituent une véritable avancée en la matière.

Il faut constater que grâce aux différentes initiatives du projet, de plus en plus de jeunes, qui constituent le vivier des Dahalo, prennent conscience que le vol de zébus, jadis considéré comme un acte « héroïque », dont les butins servent « pour attirer des femmes et les divertissements »¹², n'apporte rien finalement. Le témoignage d'un Dahalo repenté est édifiant dans ce sens. Quand il était dahalo, il n'avait aucune stabilité, il se déplaçait tout le temps d'un endroit à un autre. Il se cachait tout le temps dans l'Andriry et maintenant il habite dans la Commune de Bekorobo. Il travaille et sensibilise les jeunes à retrouver le droit chemin.

Une mention particulière pour le Titiky qui est un des leviers culturels importants du changement. C'est une pratique reconnue et souhaitée par la population pour consolider la cohésion sociale au sein de la communauté, car le niveau d'engagement des différentes parties prenantes (y compris certainement des dahalo) dans ce type de rituel est très fort compte tenu de leurs croyances.

L'exemple du Titiki de Bekorobo qui s'est déroulé le 14 juillet 2021 constitue une bonne illustration de l'importance de ce type de rituel de la paix dans la zone. De nombreux représentants des 2 Foko (ethnie) Bara et Antandroy, qui « entretiennent une relation tumultueuse depuis longtemps », voir des affrontements directs, ont marqué ce rituel. Pendant, l'évènement, on voyait les 2 clans se rapprocher avec enthousiasme et sans méfiance. Les femmes Bara et les femmes Antandroy ont même participé ensemble aux danses traditionnelles. Il est clair que c'est un changement majeur dans la région concernée, avec toutes ces conséquences positives pour le pays dans cette zone.

¹¹ Compilation des cas traités ACDM_TAZ Septembre 2021

¹² Rapport des événements intercommunautaires TKI-OIM Septembre 2021



Source : Rapport Final TKI

| Critères | Note | Echelle de notation | Appréciation |
|----------|------|---------------------|--|
| Impact | 5 | Satisfaisant | Les impacts positifs du projet sont importants notamment en termes de situation sécuritaire, cependant, sa consolidation est maintenant fortement conditionnée par l'amélioration de la situation économique de la zone. |

3.6 Durabilité du RMIICPS

Il s'agit d'évaluer la durabilité des résultats et des acquis du projet, notamment les changements positifs apportés par le projet. Dans la perception des membres de la communauté qui ont été interrogés sur la durabilité des résultats du projet, presque unanimement (à plus de 97%), ils ont répondu positivement. Peut-on dire alors que les changements apportés par le projet sont acquis durablement ? La réponse à cette question n'est pas du tout certaine et l'on pourrait affirmer même que c'est sur ce critère de durabilité que se trouve le maillon faible du projet. En effet, la plupart des personnes rencontrées lors de cette mission, plus particulièrement sur le terrain, pensent que sans continuité des activités initiées par le projet les acquis du projet peuvent être remis en question. Dans un interview mené par les évaluateurs de TKI, un ray amandreny (notable) d'une commune de la zone, affirmait que « les daholo se disent que "Tsy raha adino io fa raha napetrakay", (Nous n'avons pas oublié, nous avons juste mis sur pause), et qu'à tout moment ils peuvent revenir.

Pour une meilleure compréhension de la situation de l'après projet, l'approche de l'évaluation de la durabilité des grands résultats et acquis semble être plus pertinente tout en tenant compte des différentes questions majeures portant sur :

- Le niveau d'appropriation des différentes activités et des principes/mécanismes de leurs mis en œuvre par les parties prenantes de la Zone ;

- Le niveau de soutien à long terme des parties prenantes décisionnelles au niveau central ;
- Les conditions pérennes en matière financière, institutionnelle, juridique, technique et politique ;
- Les stratégies de désengagement.

3.6.1 Pérennisation des dispositifs de sécurisation autour de la chaîne de l'Andriry

En matière de stratégie de sécurisation l'appropriation de l'autorité compétente, notamment du SEG est acquise, puisque l'objectif chiffré de couverture géographique en nombre de postes avancés est atteint dans la chaîne de l'Andriry. Cependant, il n'en va pas de même concernant les aspects qualitatifs de ces postes. En effet, lors des différentes missions de suivi, des insuffisances manifestes ont été constatées au niveau de ces postes aussi bien en matière d'effectif qu'en terme de matériel.

Par ailleurs, pour les zones non encore couvertes par les postes avancés, des détachements sont pratiqués par les chefs de brigades pour des besoins sécuritaires urgents. Ces décisions de détachement sont considérées par les chefs de brigades comme budgétivores (en termes de frais de mission et de besoin en carburant) et impactent nécessairement le bon fonctionnement des brigades, qui sont déjà en situation de déficit chronique.

On peut constater également l'état déplorable de nombreux matériels roulants des FDS qui sont très sollicités à cause de l'étendue de leur zone d'intervention et du mauvais état des pistes, d'où un besoin important d'entretien et de maintenance. Tous ces besoins nécessitent des moyens financiers conséquents, dont les brigades ne disposent pas actuellement. Les ressources limitées de fonctionnement des FDS peuvent entraîner des conséquences négatives sur la durabilité des acquis du projet en matière de la situation sécuritaire. Il va sans dire que la vulnérabilité des FDS constitue un terreau favorable à la corruption, donc une menace encore plus forte pour la zone.

Toujours en relation avec les FDS, l'amélioration de la confiance de la population en eux, qui était durement acquis, est à consolider absolument si l'on souhaite avoir une situation sécuritaire durable dans la zone. Il en est de même quant à la consolidation de la confiance intra et intercommunautaire. Des activités de renforcement de la cohésion sociale, comme le Titika devraient être organisées régulièrement car elles permettent de maintenir et de renforcer le dialogue entre les différentes parties prenantes de la communauté. Des « petites » initiatives dans ce sens sont à louer, cependant, elles restent insuffisantes pour maintenir une cohésion sociale durable.

3.6.2 Fonctionnement durable des SLC

Les SLC sont institutionnalisées dans les textes de loi sur la décentralisation et dans la mise en œuvre de ce projet, les responsables communaux et les autres parties prenantes se sont appropriés grandement aussi bien des différents processus de leur mis en place, des plans de paix issus de ces concertations et enfin, des résultats de la mise en œuvre de ces derniers. En effet, plus de 71% des personnes interrogées pensent que leurs représentants auprès des SLC défendent réellement leurs intérêts et préoccupations. Cependant, la pérennisation des activités des SLC reste encore un défi important pour les communes. L'essence même de ces SLC semble être compromis avec les ressources très limitées des communes, si on souhaite optimiser la participation de tous ces membres, cela nécessiterait des moyens assez conséquents surtout concernant la prise en charge des déplacements des parties prenantes. Les déficits

chroniques des budgets communaux, pour ne pas dire la faiblesse des revenus communaux, semblent accentuer cette situation.

3.6.3 Pérennisation des activités génératrices de revenus

Concernant les AGR/HIMO menées dans le cadre des actions d'urgence humanitaire, leur vocation c'est d'apporter des solutions immédiates à des problèmes qui constituent une menace sérieuse à la santé, la sécurité ou le bien-être d'une communauté. D'ailleurs une grande partie des actions choisies par les parties prenantes bénéficiaires et menées dans ce cadre portent sur des AGRC orientées vers des travaux communautaires, sous forme d'argent contre travail (ACT). Cette formule est manifestement appréciée et appropriée par la population vulnérable de la communauté au vu de leur engouement dans la réalisation de ces travaux. Il en va de même concernant l'appropriation des responsables communaux de ces travaux communautaires qui contribuent nécessairement à l'amélioration des infrastructures collectives, dont les impacts de ces ouvrages communautaires peuvent être nombreux et durer dans le temps. Pour ce type d'AGR, le modèle économique doit passer par la mise en place d'un système de financement permanent que les communes ne peuvent pas encore assumer dans la situation actuelle.

Il faut souligner que les autres types d'AGR réalisés dans le cadre de ce projet peuvent avoir des effets plus à long terme, comme les 409 ateliers d'élevage de poulet gasy et les 93 ateliers maraichage (source ACF).

Enfin, il est à noter que d'après le rapport de diagnostic ACF, au moment du démarrage du projet, que « Toutes les zones présentent des potentialités en ressources naturelles permettant la promotion des activités génératrice de revenus, mais l'enclavement des zones et l'insécurité réduisent la marge de manœuvre de la communauté en termes de production, et d'écoulement des produits. Ce constat reste un facteur déterminant dans le choix des AGR à développer dans le cadre de ce projet ».

3.6.4 Pérennisation des investissements relatifs à la mise en œuvre des standards de service dans les administrations déconcentrées et décentralisées

Concernant la durabilité des équipements financés par le projet, un des responsables au niveau central a affirmé l'engagement de son ministère à budgétiser régulièrement les coûts de leur fonctionnement et maintenance, jusqu'au prochain renouvellement de ce matériel. Selon lui, le défi de durabilité se situerait plus au niveau de la qualité de gestion des responsables locaux afin d'en assurer une bonne utilisation. Par ailleurs, on a constaté également le problème de vols des équipements comme les lampadaires solaires dans certaines communes.

Concernant l'application des standards de service, dans les administrations déconcentrées et les communes, en matière de durabilité, il n'y aurait pas de contraintes financières particulières, mais les défis se situeront au niveau comportemental des agents de l'Etat.

Par ailleurs, Le risque majeur lié à la durabilité des effets des projets de ce type, plus particulièrement du RMIIPCS est la rotation du personnel de l'Administration Publique aussi bien eu niveau central qu'au niveau déconcentré et décentralisé. Force est de constater qu'au niveau central, à l'exception du Ministère de la Justice, tous les points focaux du projet au niveau des autres ministères, ont changé. Si la rotation du personnel est une règle dans l'Administration Publique, il ne faut pas que cela impacte sur la bonne marche et ni sur la continuité du projet notamment sur la capitalisation de ses acquis.

3.6.5 Pérennisation des audiences foraines et des cliniques juridiques

Les impacts des cliniques juridiques ne sont plus à démontrer, cependant leurs statuts actuels et leur modèle économique ne leur permettent pas un autofinancement durable. En effet, les cliniques juridiques sont des associations à but non lucratif et en outre leurs services ne sont pas payants avec des frais de fonctionnement relativement important, avec 9 salariés permanents pour le cas du TAZ d'Ihosy. En résumé, elles ne sont viables que s'il y a des financements externes durables.



Photo 11 : Clinique juridique d'Ihosy

Concernant les frais de maintenance et de fonctionnement engendrés par les équipements fournis par le projet aux Tribunaux de la Zone, le Ministère de la Justice, à travers d'un de ses responsables s'est engagé à les budgétiser systématiquement jusqu'à ce que ces équipements soient hors d'usage. Sur ce point, on peut dire que la pérennisation des investissements matériels au niveau de ces Tribunaux est acquise sous réserve d'abus d'utilisation de ces équipements et des consommables pour des intérêts personnels.

| Critère | Note | Echelle de notation | Appréciation |
|-----------------------|------|---------------------------|---|
| Durabilité des acquis | 3 | Modérément insatisfaisant | Les résultats obtenus sont encourageants, mais nécessitent encore beaucoup d'efforts sur la maîtrise des facteurs clés de succès des actions de consolidation de la paix (gouvernance, développement économique etc.) |

3.7 Aspect genre et égalité de sexe dans la mise en œuvre du RMIICPS

Dans un projet de consolidation de la paix et de développement, la considération du genre et l'implication des femmes devraient être un des principaux facteurs clés de succès. A plus forte raison pour le projet RMIICPS, quand on sait que dans la zone cible du RMIICPS la culture traditionnelle, fortement masculine, n'associe pas toujours les femmes dans les processus de décision communautaires, ne considère pas toujours leur droit notamment concernant la problématique de la Violence Basée sur le Genre.

3.7.1 Considération des aspects genre, égalité des sexes et autonomisation des femmes dans la conception du projet

Dans la conception du RMIICPS l'aspect genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été bien considérée au vu du document de projet (PRODOC) et des termes de référence pour les entités partenaires en charge de mettre en œuvre les différentes composantes du projet, y compris leurs plans de mis en œuvre (TKI, ACF, ACDEM). La problématique de la VBG constitue également un volet important dans ces différents documents stratégiques.

3.7.2 Aspects genre, égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le Prodoc du RMIIPS

Le RMIICPS a pour ambition de capitaliser les acquis des projets Renforcement de l'Autorité de l'Etat dans le Sud (RAES) et de l'Appui aux Mécanismes Endogènes pour le dialogue communautaire et l'amélioration des conditions économiques des population vulnérables (AME). Un des effets importants de ce dernier projet est une nouvelle dynamique avec l'implication des femmes et aussi des jeunes dans les processus de gestion des conflits mais également dans l'amélioration des moyens de subsistance.

Dans la théorie de changement du RMIICPS, la confiance des populations aux FDS, intégrant les femmes victimes de violence et le processus inclusif des initiatives locales de manière inclusive de la conception à la réalisation, avec d'autres hypothèses, contribueraient à une plus grande stabilité et une amélioration de la situation sécuritaire de la zone d'intervention.

Plus concrètement, la part de contribution à la promotion de l'égalité des sexes et du renforcement des capacités des femmes, par conséquent de leur autonomisation, est de 26% du budget du projet.

D'une manière générale, ces aspects peuvent être considéré comme permanents et transversaux dans tous les résultats attendus du projet, toutefois, des produits plus spécifiques y sont attendus comme :

- Le Produit 1.3. « Les FDS apportent des réponses intégrant la dimension genre dans leurs interventions pour permettre une participation inclusive des communautés » ;
- Les exigences d'inclusivité et de l'approche participative pour tous les produits des résultats 2 et 3, notamment pour l'accès à la justice pour les catégories les plus vulnérable de la population pour ce dernier résultat.

3.7.3 Aspects genre, égalité des sexes et autonomisation des femmes dans les stratégies d'intervention des partenaires de mise en œuvre

Les documents de stratégies d'intervention sont formalisés pour les ONGs partenaires de mise en œuvre du projet, notamment ceux du Tokotany Iraisana (TKI), de l'Action Contre la Faim (ACF) et de l'Association Chrétienne pour le Développement et l'Action Environnementale de Madagascar (ACDEM), qui intègrent nécessairement les volet Genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. D'une manière générale, on peut dire que les ONG et les associations sont très sensibles sur ces aspects. D'autant plus que ces aspects constituent des exigences des donateurs d'ordre en l'occurrence les organismes des Nations Unies.

En ce qui concerne les partenaires de l'Administration Publique, on peut affirmer que des Responsables de l'Administration Publique qui ont été associés dans le processus d'élaboration du Prodoc de RMIIPCS, sont également sensibles sur le respect de ces aspects.

3.7.4 Respect des aspects genre, égalité des sexes et autonomisation des femmes dans la mise en œuvre du projet

En ce qui concerne la mise en œuvre du projet RMIICPS, les résultats sont relativement inégaux, même si globalement on peut dire que les activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet ont respecté correctement ces exigences. D'après les rapports des uns et des autres, les indicateurs du respect du genre ont été atteints, sinon dépassés dans plusieurs activités. En effet, la prise en compte du genre s'est faite dès la conception du projet et pendant toute sa mise en œuvre. Le projet a dans ce cadre identifié des activités spécifiques en lien avec le genre (La prise en compte des femmes dans les comités de paix, la déclinaison d'un budget genré dans le cadre du projet, la mise en place des AGR spécifiques aux femmes, etc.)

Toutes les difficultés relatives au respect de ce critère est expliquée en grande partie par une culture traditionnelle locale à domination masculine. Toutefois une petite majorité des personnes interrogées, 51,9%, pense que la résistance des hommes relative à l'égalité de genre a diminué dans leur communauté.

3.7.5 Considération du Genre et de VBG dans le renforcement de la confiance envers les FDS

Avec les initiatives de rapprochement entre les FDS et la population pour renforcer la confiance mutuelle, à travers la promotion des dialogues communaux entre les FDS et la population, le taux de participation des femmes est estimé à 30,47% selon le rapport de TKI.

Un petit bémol également concerne la faible participation des femmes dans les activités culturelles et sportives prévues qui sont censées être participatives. Cette participation a été estimée seulement à 10% des participants car elles étaient peu nombreuses à se porter volontaire pour y participer. Cependant, au niveau des publics cibles de ces activités, les femmes ont été bien présentes.



Photo 12 : Sketch sur la condition et place des femmes au sein des dispositifs de consolidation de la paix, Commune Isoanala. (Rapport Final RMIIPS - TKI)

Pour la problématique liée à la VBG, des résultats intéressants (Cf Chapitre relatif à l'Efficacité Produit 1.3, p33) également peuvent être soulignés au vu des enquêtes menées auprès de la population. Un peu moins de la moitié des personnes interrogées connaît l'existence de cadre d'échange entre les femmes victimes de VBG et les forces de défense et de sécurité et 87% d'entre eux pensent que les femmes victimes de VBG interagissent bien maintenant avec FDS. L'appropriation des FDS, notamment des gendarmes de la Zone, de la gestion de cette problématique est d'ailleurs remarquable, en effet, en 2022,

la GN a réalisé des formations supplémentaires en cascade de tous les agents au niveau des communes d'interventions du projet sur la lutte contre le VBG.

3.7.6 Respect du Genre dans les processus d'élaboration des plans de paix

Si l'on admet que des femmes sont présentes et participent bien dans les différentes structures locales de concertation, et que d'après plus de 36% des personnes interrogées, les femmes ont été bien associées dans des processus de gestion des conflits et de consolidation de la paix dans leur communauté, on peut dire qu'il y a une véritable avancée.

D'après les statistiques de TKI, 30,4% des participants dialogues communaux et aux consultations communautaires sont des femmes. Seul bémol dans ce processus, c'est la faible participation des femmes, soit 39 femmes sur 317, soit 12,30%, dans les activités 3.2 relatives à l'accompagnement des associations / communes dans l'élaboration des projets de stabilisation, par contre, le quota de jeunes dans ce processus a été atteint à 0,03% près.

3.7.7 Considération du Genre et de l'autonomisation des femmes dans la mise en œuvre des Actions d'urgence

Les résultats sont plus appréciables dans les actions d'urgence en réponse aux problèmes de sécheresse et de COVID. En effet, le respect de l'égalité de sexe a été plus important, car 2 585 femmes sur 6 936 bénéficiaires/ménages, soit 37,3% ont été accompagnés sur quatre (04) types d'Activités Génératrices de Revenus. Ce résultat a été obtenu grâce à un processus rigoureux de sélection des bénéficiaires et une approche participative et inclusive. Les bénéficiaires du projet ont donc été identifiés par les communautés eux-mêmes.

3.7.8 Considération du Genre et de l'autonomisation des femmes dans le renforcement de la confiance envers la justice à travers les TPI et les cliniques juridiques

Concernant les réalisations des cliniques juridiques, il faut noter que la prise en compte du genre, plus particulièrement pour la population vulnérable, est appréciable car d'après les différents rapports consultés, systématiquement, bien plus de 50% des bénéficiaires de leurs services sont des femmes, notamment pour les conseils et orientation pour les plaintes, l'accompagnement au tribunal pour les affaires pénales et/ou pour l'exécution de jugement et pour les conciliations relatives aux litiges communautaires. Plus concrètement, les femmes viennent aux cliniques souvent pour des problèmes liés aux mariages, aux grossesses et aux contributions à la charges du ménage.

Il en va de même pour les dossiers traités au niveau dans les tribunaux et des audiences foraines dans la zone. En effet, plus de 50% des bénéficiaires des opérations de jugement supplétif pour la délivrance d'acte d'état-civil dans le cadre du projet sont des femmes.

3.7.9 Respect de l'aspects genre dans le suivi/évaluation du projet

Au regard des différents rapports de suivi et évaluation des activités du projet, y compris celles des partenaires, la mission d'évaluation conclu que les aspects genre et égalité des es sexes ont été systématiquement pris en compte dans le projet.

Dans la réalisation de cette mission d'évaluation finale de ce projet, le respect du Genre a été également bien respecté puisqu'un peu moins de la moitié de toutes les personnes rencontrées et interviewées sont des femmes. Sur les 206 personnes interviewées, 102 étaient des femmes (soit 49,5%), dont 14 ont été Victimes de VBG (soit 13,7% d'entre elles).

| Critère | Note | Echelle de notation | Appréciation |
|---------------------------------|------|---------------------|--|
| Aspect genre et égalité de sexe | 5 | Satisfaisant | Les acteurs de mise en œuvre et les partenaires ont respecté le critère genre mais la résistance culturelle est encore bien perceptible. |

4 CONCLUSION

L'objectif de cette évaluation était d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité du projet ainsi que la prise en compte de l'aspect genre et l'égalité des sexes.

L'évaluation avait aussi pour objectif de réaliser une enquête de perception des bénéficiaires. Pour ce faire, et conformément aux termes de référence validés, la mission d'évaluation a utilisé une approche mixte (qualitative et quantitative) pour mener à bien cette activité. Ainsi, au terme de cette évaluation, les différents critères analysés dans le cadre de cette évaluation indiquent :

Pertinence : Le projet a contribué à adresser les questions d'insécurité, d'insuffisance de la participation citoyenne aux prises de décision et de grande vulnérabilité socio-économique des populations du Grand Sud. Les objectifs du projet se sont alignés sur les priorités nationales traduites dans le plan UNDAF et UNSDCF, le plan stratégique du PBF et de chaque agence et les ODD. De la même façon, le projet a capitalisé sur les leçons apprises des projets antérieures dans la zone, surtout au niveau des approches « institutionnelle » et « communautaire » des projets RAES et AME. De plus, les partenaires d'exécution ont mis en place de nombreuses stratégies d'exécution pour adapter le projet aux effets du COVID et sécheresses. Cependant, tous ces efforts de planification, bien que louables, n'ont pas pu assurer que les besoins de tous les groupes cibles fussent satisfaits d'une façon adéquate lors de la mise en œuvre sur le terrain (Villages dans les montages n'ont pas pu être atteint dans le cadre du projet).

Cohérence : Dans sa conception, comme dans sa mise en œuvre, le projet RMIICPS apparaît compatible avec d'autres interventions menées au niveau national, qui portent sur les mêmes problématiques. Il a par ailleurs contribué à plusieurs politiques sectorielles de l'ensemble des ministères partenaires.

Efficacité : Malgré la situation liée aux mesures prises au niveau national pour faire face à la propagation de Covid-19 et à la sécheresse toutes les activités prévues dans le cadre du projet ont été réalisées. Le projet RMIICPS démontre des bonnes performances.

En matière de reporting, de suivi et évaluation, le projet est performant. En effet, l'implication des bénéficiaires a été d'un apport capital à l'atteinte des résultats.

Efficience : Sur le plan financier, en l'absence du rapport financier de fin de projet, le projet RMIICPS rend l'appréciation de l'efficience partiellement difficile.

Le modèle de gestion du projet a montré son efficacité et est un exemple de succès malgré l'absence de certaines structures de pérennisation du projet. Toutefois la mission observe que les réunions du comité de pilotage et du comité technique ne sont pas tenus tel que prévus dans le Prodoc.

Impact : Sur la base des échanges, nous pouvons mentionner les impacts suivants :

- La prise de conscience effective des communautés en particulier les femmes et jeunes à influencer positivement les conflits dans leurs communes ;
- L'amélioration de la collaboration entre les jeunes et les autorités locales y compris les forces de défense et de sécurité et les leaders ;
- La gestion pacifique des conflits dans les localités grâce à la contribution des SLC ;
- La réduction de l'insécurité et l'amélioration de la cohésion sociale dans les localités du projet.

Durabilité : Le processus de mise en œuvre du projet ainsi que certains de ses résultats obtenus sont encourageants mais nécessitent encore beaucoup d'efforts sur la maîtrise des facteurs clés de succès des actions de consolidation de la paix que sont :

- **La stratégie d'intervention du projet** : innovante, efficace et favorisant la durabilité des résultats ;
- **Le renforcement des capacités**. Les différentes sessions de formations réalisées à l'endroit des parties prenantes du projet ont permis d'accroître considérablement leur niveau de connaissance sur la consolidation de la paix ;
- **L'engagement des acteurs**. Le projet a permis de mobiliser les autorités nationales et locales tout au long du processus de sa mise en œuvre. Les entrevues effectuées ont montré un très haut niveau de motivation de ces acteurs qu'ils soient institutionnelles ou communautaires.

Aspect genre et égalité de sexe :

Le projet RMIICPS a pris en compte l'aspect genre et égalité des sexes depuis sa conception en allouant un budget conséquent aux activités sensibles au genre, mais aussi dans son exécution. Le caractère inclusif du projet a contribué à la prise en compte des besoins des différentes couches vulnérables des communautés, pas seulement les femmes et les jeunes. Lors des différents échanges et concertations, les parties prenantes se sont exprimées de vive voix pour affirmer la prise en compte des besoins des femmes et des jeunes. Le projet a permis de respecter la représentativité des femmes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits à hauteur de 30 % conformément à la Politique Nationale Genre.

Au regard des résultats enregistrés au terme de sa mise en œuvre, la performance du projet RMIICPS est qualifiée de satisfaisante par l'évaluation, avec un score de 5 sur une échelle de 6 niveaux allant de 1 (Très insatisfaisant) à 6 (Très satisfaisant). Examinée sur la base des constats et conclusions tirées de l'analyse de chaque critère d'évaluation, cette performance a été établie de manière détaillée tel qu'il apparaît sur le tableau ci-après :

Tableau 14: Performance du projet selon les critères d'évaluation

| Critère | Note | Echelle de notation |
|--|-------------|----------------------------|
| Pertinence | 6 | Très satisfaisant |
| Cohérence | 5 | Satisfaisant |
| Efficacité | 5 | Satisfaisant |
| Efficienc | 5 | Satisfaisant |
| Impact | 5 | Satisfaisant |
| Durabilité des acquis | 3 | Modérément insatisfaisant |
| Aspect genre et égalité de sexe | 5 | Satisfaisant |
| Qualification globale du projet | 5 | Satisfaisante |

5 LECONS APPRISES

Durant le processus d'analyse, la mission d'évaluation a tiré les leçons suivantes :

1. La démarche du projet qui a consisté à consolider les acquis des projets Renforcement de l'Autorité de l'Etat dans le Sud (RAES) et Appui aux Mécanismes Endogènes pour le Dialogue et à l'Amélioration des Conditions Economiques des Populations Vulnérables (AME) financés par le PBF au cours de la phase I à travers l'articulation sur le même territoire des interventions relatives aux volets communautaire et institutionnel a été l'un des facteurs majeures de la réussite du projet qui mérite d'être dupliqué.
2. L'approche multi acteurs, qui privilégie et valorise les compétences de chacun sur lequel s'est basé le projet, a rendu facile la collaboration et la mobilisation.
3. L'implication des jeunes et des femmes parmi les acteurs de la mise en œuvre, conjuguée aux ressources financières mobilisées pour les produits favorables aux groupes vulnérables, ont renforcé l'attention du Projet sur ces deux groupes.
4. La promotion du genre a été effective dans le cadre du RMIICPS à travers notamment la composition des différentes instances de pilotage et de mise en œuvre du Projet, mais également du fait de la prise en compte des préoccupations y relatives dans les instruments élaborés.
5. Le projet a montré que les problèmes sécuritaires et sociaux peuvent être résolus au sein d'une communauté et ainsi progressivement réduire les tensions, développer des engagements communs, construire de la confiance et de la collaboration entre les différents acteurs au niveau local en mettant les femmes et les jeunes au centre de l'intervention.
6. S'attaquer aux causes profondes des conflits est un besoin ressenti au niveau local, et agir ensuite pour changer ces situations est également une nécessité. Si le projet reste en surface, la population va réclamer un travail plus entier. De même, les populations ne vont pas se contenter de dialogue, elles sont prêtes pour la mise en pratique. Elles demandent la mise en œuvre sincère et transparente de la part de l'Etat et des partenaires.
7. Le Projet a démontré que le travail de sensibilisation peut effectivement contribuer à faire changer certaines pratiques et comportements (par exemple en ce qui concerne la place des jeunes et de la femme).
8. Les AGR, ont démontré que la population peut faire énormément pour améliorer ses conditions de vie si elle bénéficie d'un bon accompagnement. La mise en confiance des populations locales à travers le développement des activités génératrices de revenus permet de réduire la violence communautaire.
9. La forte implication des autorités administratives et locales et le dialogue continu entre l'équipe du projet, les femmes et les jeunes a permis d'atteindre les résultats du projet.
10. La flexibilité dans l'exécution du projet, dans l'utilisation des fonds a permis les réaffectations de budget, le degré élevé d'adaptation du projet avec les changements du contexte pour répondre aux nouvelles problématiques de la zone d'intervention (Impact de la COVID-19 et la sécheresse) et, in fine, d'améliorer l'efficacité du projet.
11. La flexibilité des partenaires et le degré élevé d'adaptation du programme avec les changements du contexte (le focus sur les actions les plus importantes par rapport aux besoins des partenaires et exigences du contexte)
12. Lorsque la transformation des conflits est pensée et organisée sur un mécanisme et un processus au centre desquels on place les communautés de base, la consolidation de la paix s'appuie alors

sur des bases solides mettant en branle des dynamiques de transformation en profondeur de la société.

13. Dès lors que le mécanisme de résolution communautaire des conflits vient en complément des initiatives de l'Etat, la finalité ultime de stabilisation qui est recherchée pourra être véritablement atteinte les réformes s'appuyant sur une réelle volonté politique (notamment en matière d'amélioration de la justice et de la gouvernance).

La présence simultanée des agences du SNU sur le terrain au sein d'un même bureau a été un facteur de réussite du projet qu'il est possible capitaliser.

6 RECOMMANDATIONS

5.1 Recommandations stratégiques

| | | |
|---|---------------------------------------|--|
| R1 | Niveau de priorité : Elevé | Destinataire : Gouvernement, Agences SNU, Secrétariat technique PBF |
| Consolider les acquis du projet dans le cadre d'une nouvelle fenêtre d'éligibilité afin de maintenir la trajectoire ascendante allant de la construction, réhabilitation de la paix/cohésion sociale aux étapes de consolidation. | | |
| R2 | Niveau de priorité : Elevé | Destinataire : Gouvernement, Agences SNU, Secrétariat technique PBF |
| Etendre les activités du projet dans les villages des montages de la zone d'intervention du projet en prenant en compte les besoins spécifiques de ces populations. | | |
| R3 | Niveau de priorité : Elevé | Destinataire : Gouvernement, Agences SNU, Secrétariat technique PBF |
| Intégrer les éléments essentiels des approches « institutionnelle » et « communautaire » dans la conception et la mise en œuvre des nouveaux projets à Madagascar. | | |
| R4 | Niveau de priorité : Elevé | Destinataire : Gouvernement, Agences SNU, Secrétariat technique PBF |
| Prévoir une période d'au moins trois ans pour les futurs projets de consolidation de la paix car la consolidation de la paix est un processus complexe qui nécessite une longue période de mise en œuvre du projet pour un changement de comportement efficace des communautés locales. | | |
| R5 | Niveau de priorité : Elevé | Destinataire : Secrétariat technique PBF |
| Renforcer la communication sur les procédures (étapes, durée de traitement, pièces requises, responsables, etc.) pour une bonne compréhension par les agences du SNU du processus de traitement de dossiers. | | |

5.2 Recommandations pour la mise en œuvre des projets multi agences SNU

| | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| R6 | Niveau de priorité : Elevé | Destinataire : Agences SNU |
| Élaborer des procédures et des outils de gestion du projet conjoint de sorte à ce que toutes les agences engagées puissent s'y référer et mettre en place une plateforme d'échanges sur les activités et les opérations pour plus de synergie d'actions dans l'appui à apporter au Gouvernement. | | |
| R7 | Niveau de priorité : Moyen | Destinataire : Agences SNU |
| Veiller au caractère durable des activités, en s'assurant par exemple que l'approche adoptée prépare les bénéficiaires à prendre la suite autant que possible après la fin du projet. | | |

| | | |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| R8 | Niveau de priorité : Elevé | Destinataire : Agences SNU |
| Valoriser les résultats obtenus en utilisant des outils de visibilité et de communication mettant en avant les parties prenantes. | | |

| | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| R9 | Niveau de priorité : Moyen | Destinataire : Agences SNU |
| Impliquer de nouvelles Organisations de la Société Civile (OSC) et/ou Organisations Non Gouvernementales au niveau national lors de la mise en œuvre des futurs projets PBF afin de renforcer leurs capacités. | | |

| | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| R10 | Niveau de priorité : Moyen | Destinataire : Agences SNU |
| Assurer une meilleure coordination des activités avec les parties prenantes à travers des réunions du comité technique régulier en vue d'améliorer l'effet de planification et de programmation conjointes des agences UN et d'accroître l'appropriation du projet par tous à travers notamment une meilleure communication. | | |

7 ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Référence

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le PNUD, comme toutes autres agences, a bénéficié des fonds de la deuxième phase du financement du Fonds pour la consolidation de la paix ou Peace Building Funds (PBF) en particulier l'axe SUD de Madagascar. Cette deuxième phase de consolidation de la paix dans le sud met en exergue : (i) le besoin de boucler le travail de couverture géographique déployé par les forces de l'ordre autour de la chaîne de l'Andriy où se replient les voleurs de zébu (dahalo) après avoir commis leurs exactions, et de renforcer les initiatives de rapprochement entre les FDS et la population à travers des approches innovantes et conformes aux réalités locales; (ii) la nécessité d'une recherche d'impact en concentrant les efforts sur des zones à fort potentiel (soit de réussite ou de risque d'échec) ; (iii) l'importance d'un ancrage institutionnel progressif en ce qui concerne les efforts déployés jusque-là au niveau des mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires et ; (iv) la nécessité de mieux structurer les services publics au niveau local pour promouvoir la transparence, l'efficacité et la redevabilité ; notamment dans la délivrance des documents administratifs des personnes et des bovidés ainsi que l'amélioration de l'accès à la justice.

Dans le cadre de cette deuxième phase de financement du PBF, le PNUD (agence lead), l'OIM et l'UNFPA ont reçu ces fonds pour mettre en œuvre conjointement le projet appelé « RENFORCEMENT DE MÉCANISME INSTITUTIONNEL INCLUSIF POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX DANS LE SUD (RMIICPS) qui vise :

- À appuyer l'opérationnalisation autour de la chaîne de l'Andriy des dispositifs de sécurisation cohérents permettant une plus grande couverture et un déploiement efficace des FDS tout en renforçant la protection et la confiance des populations locales,
- À accompagner la structuration des initiatives locales en matière de consolidation de la paix et la mise en relation avec des dispositifs institutionnels pour garantir des réponses coordonnées tenant compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables.
- À accompagner les administrations locales à promouvoir la transparence, l'efficacité et la redevabilité dans le cadre de leur prestation de service public

Le projet a pour objectifs d'apporter un soutien pour une plus grande stabilité, une plus grande sécurité et une meilleure gestion des conflits communautaires dans les zones rouges du Grand Sud. Il a pour résultats attendus : (i) la protection des populations locales dans les zones d'intervention est renforcée et leur confiance envers les administrations locales et les FDS est accrue, (ii) les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont élaborées et mises en œuvre de manière inclusive et participative pour tenir compte des réalités locales et des besoins des plus vulnérables, (iii) les populations locales jouissent de meilleurs services publics grâce à une administration locale plus transparente, plus efficace et plus redevable.

Pour mieux asseoir les effets du projet, il suit la théorie de changement suivante :

- SI : des dispositifs de sécurisation cohérents, permettant une plus grande couverture et un déploiement efficace des FDS, sont opérationnels autour de la chaîne de l'Andriy tout en

renforçant la protection et la confiance des populations locales ;

- SI : les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont inclusives, structurées et relayées au niveau institutionnel par un processus de planification ascendante et par des réponses coordonnées tenant compte des réalités locales et des besoins socio-économiques des plus vulnérables ;
- SI : les administrations locales fonctionnent de manière transparente et efficace, répondent aux besoins de la population et leur sont redevables ;
- ALORS : il y aura une plus grande stabilité et une amélioration tangible de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention CAR l'Etat sera plus présent et les populations locales se sentiront mieux protégées, impliquées dans le processus de consolidation de la paix.

Le projet a un budget total de 3 521 397 \$ qui se répartit comme suit : 1 858 376 \$ pour le PNUD, 1 287 740 \$ pour l'OIM et 375 281 pour UNFPA. Il intervient dans douze (12) communes à savoir :

- La CU Betroka, CR Ambalaso, CR Kelivaho, CR Bekirobo et CR Isoanala pour le district de Betroka Région Anosy ;
- La CR Tomboarivo, CR Marotsiraka, CR Tsivory pour le District d'Amboasary région Anosy ;
- La CR Beraketa pour le district de Bekily Région Androy ;
- La CR Lavaraty, CR Soakobany pour le District de Midongy, Région Atsimo Atsinanana,
- La CR Begogo, pour le District d'Iakora , Région Ihorombe.

Le projet est mis en œuvre de janvier 2020 à décembre 2021 avec une extension sans coût additionnel jusqu'en juillet 2022 (6 mois). Au terme de la réalisation des activités, une évaluation indépendante sera programmée pour évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions. Un cabinet sera recruté et assurera cet exercice de manière indépendante jusqu'à la production du rapport final validé en s'occupant de la conduite des différentes étapes du processus d'évaluation proprement dit, de la préparation des rapports d'évaluation et des recommandations.

2. OBJECTIF GENERAL

L'évaluation finale va apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et le succès du projet (la performance globale) ; de dégager les acquis et leçons apprises, les effets et les changements induits par le projet, ainsi que les recommandations pour améliorer la mise en œuvre de projets similaires dans le futur.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Évaluer de façon quantitative et qualitative la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité des résultats à travers la théorie de changement du projet, l'analyse du cadre de résultats, l'analyse des réalisations et effets des actions menées par le projet par rapport aux objectifs visés ainsi que les mécanismes en place pour la pérennisation des résultats ;
- Evaluer la performance du projet dans la prise en compte et l'intégration des aspects transversaux tels que la dimension Genre et le respect des droits humains ;
- Évaluer l'appropriation, la participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre, les résultats et la pérennisation des acquis ;
- Analyser la réalisation des actions liées au respect du genre et VBG ;

- Apprécier la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et/ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été réalisées au cours de la mise en œuvre ;
- Analyser le processus mis en place permettant aux interventions de perdurer dans le temps et d'expliquer le degré de pérennité ;
- Identifier les facteurs de succès et défis du projet, les points forts et les points à améliorer, les principales leçons apprises de la mise en œuvre du projet, ainsi que les bonnes pratiques qui pourront être répliquées ;
- Analyser les caractères innovants, les risques et les effets catalytiques du projet ;
- Formuler des recommandations en vue d'améliorer les futures programmations des prochains projets de consolidation de la paix.

4. RÉSULTATS ATTENDUS

- La pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, et la viabilité du projet sont évaluées de façon quantitative et qualitative à travers l'analyse de la fiabilité de la théorie de changement, des réalisations et effets des actions menées par le projet par rapport aux objectifs visés ;
- La prise en compte des aspects transversaux par le projet sont analysés ;
- L'appropriation et la participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre, les résultats et la pérennisation des acquis du projet sont bien analysés ;
- Des analyses sur la réalisation des actions liées au respect du genre et VBG sont effectués ;
- Des analyses de l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et/ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes sont réalisées ;
- Des analyses sur le processus permettant aux interventions de perdurer dans le temps sont réalisées ;
- Les facteurs de succès et défis, les points forts et les points à améliorer, les principales leçons apprises pendant la mise en œuvre du projet, ainsi que les bonnes pratiques qui pourront être répliquées sont identifiés ;
- Les caractères innovants du projet, les risques et les effets catalytiques sont identifiés ;
- Des recommandations en vue d'améliorer les futures programmations des prochains projets de consolidation de la paix sont présentées.

5. CRITERES DE QUALITE

| Résultats | Critères de qualité | Moyens de vérification |
|---|--|---|
| La pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité des résultats du projet ainsi que la prise en compte des aspects transversaux sont évaluées de façon quantitative et qualitative à travers l'analyse de la théorie de changement, des réalisations et effets des actions menées par le projet par rapport aux objectifs visés ; | <ul style="list-style-type: none"> - Données SMART - Approche et méthodologie utilisés adéquates pour répondre aux questions évaluatives identifiées - Qualité technique et narrative du rapport - Intégration des aspects transversaux (genre, droits humains) dans tout le | <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de présence, photos, - Statistiques - Résultats d'enquêtes, interviews - Rapport d'analyse, d'évaluation |

| Résultats | Critères de qualité | Moyens de vérification |
|---|--|--|
| | processus de collecte de données et d'analyse | |
| La pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité des résultats du projet ainsi que la prise en compte des aspects transversaux sont évaluées de façon quantitative et qualitative à travers l'analyse de la théorie de changement, des réalisations et effets des actions menées par le projet par rapport aux objectifs visés ; | <ul style="list-style-type: none"> - Données SMART - Approche et méthodologie utilisés adéquates pour répondre aux questions évaluatives identifiées - Qualité technique et narrative du rapport - Intégration des aspects transversaux (genre, droits humains) dans tout le processus de collecte de données et d'analyse | |
| Des analyses sur la réalisation des actions liées au respect du genre et VBG sont effectués ; | <ul style="list-style-type: none"> - Approche et méthodologie utilisées - Qualité des données quantitatives et analyses, - Respect à l'intégration du genre | <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques - Rapport d'analyse des données, - Résultats d'enquêtes, interviews |
| Des analyses de l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et/ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été réalisées ; | | |
| Des analyses sur le processus permettant aux interventions de perdurer dans le temps sont réalisées ; | | |
| Les facteurs de succès et défis, les points forts et les points à améliorer, les principales leçons apprises pendant la mise en œuvre du projet, ainsi que les bonnes pratiques qui pourront être répliquées sont identifiés ; | <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de l'approche inclusive et participative dans la démarche ou processus - Pertinences / qualités des résultats - Intégration du genre | <ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'analyse / d'enquêtes / interviews - Rapport d'évaluation - Photos |
| Les caractères innovants du projet, les risques et les effets catalytiques sont identifiés ; | | |
| Des recommandations en vue d'améliorer les futures programmations des prochains projets de consolidation de la paix sont présentées ; | | |

6. CRITERES D'EVALUATIONS et QUESTIONS CLES.

Cette évaluation finale devra répondre à certains critères à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impacts et la durabilité des résultats dans laquelle des questions seront posées et répondues d'une manière claire, sans répétition, adapté au contexte, en fonction du spécificité et caractéristique du projet...

Pertinence :

- Dans quelles mesures les composantes du projet sont-elles en adéquation avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix, le plan UNDAF 2015-2022, le plan stratégique du PBF et de chaque agence (PNUD, OIM et UNFPA), les ODD et les priorités nationales en matière de développement ?
- Dans quelles mesures la conception du projet répondait elle aux besoins et aux priorités des principales parties prenantes du projet ?
- Dans quelles mesures les objectifs et la stratégie du projet ont-ils été pertinents vis-à-vis des besoins des bénéficiaires ? Les produits réalisés par le projet étaient-ils appropriés pour par rapport aux besoins des bénéficiaires ? La perception des besoins tels que planifiés et exécutés par le projet est-elle compatible avec la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires visés ?
- L'approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs ont-ils été pertinents ?
- La théorie de changement, la chaîne de résultats, les hypothèses et les risques ont -ils été bien identifiés ? Quelle sont leurs pertinences et fiabilités ?
- Les changements opérés sur le projet étaient-ils justifiés ? Appropriés ? Et pourquoi ?
- Dans quelles mesures les dimensions genre (égalité des sexes), communication, droits humains ont-elles été prises en compte dans la conception et la stratégie du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. dans le pays ?
- Les interventions du projet ont-elles été pertinentes et adaptées au changement du contexte notamment en lien avec la crise sanitaire de la COVID-19 ?

Cohérence :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il assuré la cohérence interne avec les missions de chaque agence et institutions parties prenantes du projet ?
- Les interventions et activités du projet sont-elles cohérentes avec les différentes interventions (Etat, autres partenaires, autres projets du SNU, initiatives des bénéficiaires...) passées ou en cours ?
- Existe-t-il une synergie entre les interventions du projet et celles des autres parties prenantes (Etat, autres partenaires, autres projets du PNUD, initiatives des bénéficiaires...) ou au contraire y-a-t-il des risques qu'elles s'annulent (produire des effets contradictoires)
- À quelles politiques, priorités, lois ou cadres le projet a-t-il contribué et comment ?
- Quelles lacunes dans l'éventail des interventions le projet a-t-il comblées et dans quelle mesure ?

Efficacité :

- Quelle est la performance globale du projet RMIICPS dans la réalisation des produits et effets attendus ? Quelles sont les données disponibles pour démontrer ces réalisations ?
- Comment est-ce que les résultats du projet ont-ils adressé les facteurs de conflits/ tensions mentionnés dans l'analyse de conflits du projet et comment ont-ils contribué aux résultats de consolidation de la paix recherchés par le PBF ?
- Dans quelle mesure les changements observés en matière de paix peuvent-ils être attribués au projet ?

- Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré une dimension genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?
- Dans quelle mesure le projet s'est assuré d'intégrer une approche sensible au conflit et a pris en compte le « do no harm » et l'effectivité de ces mesures et que les moyens fournis par le projet ont permis d'éviter d'exacerber le conflit ?
- Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ? Cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet, à la prise en compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ? Dans quelle mesure l'appropriation nationale se manifeste-t-elle ?
- Dans quelles mesures le projet a contribué au renforcement de capacités de la contrepartie nationale ? Les résultats/produits du projet sont-ils utilisés par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme ?
- Quels facteurs ont favorisé ou atténué, voire empêché la réalisation des résultats ? Quelles mesures de mitigation le projet a-t-il adopté face à ces facteurs de blocage ?
- Les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ?

Efficiences :

- Dans quelles mesures la structure de gestion, la stratégie de mise en œuvre du projet et son exécution ont été efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité ?
- Dans quelles mesures les ressources humaines et financières, ont-elles été utilisées de manière appropriée ?
- Dans quelles mesures les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ? Est-ce qu'elles ont été utilisées de manière efficace ?
- Dans quelles mesures les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ? Les systèmes de S&E utilisés par le projet permettent-ils d'assurer une gestion efficace et efficiente du projet ?
- Dans quelles mesures les ressources prévues pour adresser les problématiques du genre ont-elles été utilisées de manière efficace ?
- Dans quelles mesures les effets du COVID et sécheresses ont impactés le projet et comment le projet s'est-il ajusté ?

Impact :

- Quels changements (ou signes précoces de changement) le projet a-t-il apporté dans la vie des bénéficiaires ou dans la performance des institutions appuyées ?
- Existe-t-il des preuves qu'une contribution significative a été apportée au résultat à long terme en matière de consolidation de la Paix et aux résultats/objectifs globaux du projet.
- Les indicateurs révèlent-ils des progrès significatifs vers l'atteinte des objectifs de niveau supérieur du projet (résultats) ?

Durabilité :

- Les conditions sont-elles réunies pour que les produits et les résultats du projet se poursuivent après la fin de l'intervention (financière, institutionnelle, juridique, technique et politique) ?
- Dans quelles mesures le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
- Les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, de droits fondamentaux et de développement humain ?
- Les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?
- Dans quelles mesures les leçons à prise sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?
- Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?

Aspect genre et égalité de sexe :

- Dans quelles mesures l'aspect genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?

7. MÉTHODOLOGIE

Les évaluateurs sont sous l'autorité et la supervision directe du PNUD mais aussi la supervision technique et thématique de chaque agence du projet RMIICPS à savoir le PNUD, l'OIM et l'UNFPA.

En fonction du contexte d'évolution de l'épidémie COVID-19, le déroulement de l'évaluation finale se conformera aux mesures strictes nécessaires pour prévenir la transmission du coronavirus et dans le respect des dispositifs nationaux en vigueur. Ainsi les aspects logistiques pourront être adaptés selon que de besoin pour assurer la réalisation correcte de la mission d'évaluation finale.

Pour mener à bien cette évaluation, les évaluateurs passeront les six (06) phases suivantes :

a) La phase de préparation

Dans cette phase, les évaluateurs mettront au point les stratégies de mise en œuvre de la mission et prépareront les outils nécessaires :

- Finaliser la méthode d'enquête puis dresser la liste des questions d'évaluation, les questionnaires des enquêtes et interviews,
- Élaborer la matrice d'évaluation
- Le développer un plan de collecte des données (sensible au genre), les outils de collecte et de la stratégie d'analyse ainsi qu'un plan de travail concret pour la phase de terrain
- Établir une cartographie des parties prenantes
- Définir l'échantillonnage

À la fin de la phase de préparation, les évaluateurs vont produire un rapport de démarrage mettant en exergue les résultats de cette phase et les présenteront à toutes les parties prenantes du projet.

b) Collecte, revues et analyses des documents disponibles

Cette phase comprendra :

- Collecte et revue de tous les documents pertinents disponibles au niveau projet : PRODOC, Rapport d'activités du projet et des partenaires de mise en œuvre, rapport de missions, PV de réunions, photos....
- Collecte et revue des autres documents nécessaires pour la réalisation de cette mission : étude anthropologique du Sud, rapport d'activité des autres projets ou autres acteurs / agences / ...
- Collecte et revue des rapports de la Gendarmerie, des rapports administratifs au niveau des communes et districts d'intervention du projet...
- Confection et revue de la carte des zones d'interventions du projet,

c) Visite sur terrain et consultation des parties prenantes

Dans cette phase, les évaluateurs effectueront des descentes au niveau des districts et communes d'intervention du projet. Ils effectueront des rencontres et des interviews avec les autorités locales, les parties prenantes au niveau local, les bénéficiaires....

Ils vont constater de visu la réalité sur terrain :

- Pour appréhender les réalisations, les résultats et impacts au niveau terrain,
- Pour identifier les bonnes pratiques du projet qui devront être capitalisées et mises à l'échelle,
- Pour identifier les pistes d'amélioration à mettre en œuvre dans le cadre des effets catalytiques et/ou des prolongations que le projet engendrerait selon chaque domaine d'activités.

L'objectif de cette phase est de recueillir au maximum les avis des divers acteurs dans des domaines variés par rapport à leurs appropriations dans les stratégies et la mise en œuvre du projet, et aussi de leurs suggestions/recommandations. La méthodologie de cette consultation doit être bien détaillée dans le document de rapport de démarrage.

d) Élaboration du rapport d'évaluation

Après les différentes collectes de données, sur le plan documentaire, au niveau terrain et au niveau des parties prenantes, les évaluateurs effectueront l'analyse de ces données et réaliseront la rédaction du rapport en utilisant toutes les informations et données obtenues, les analyses et les différentes recommandations et commentaires disponibles. Ils vont mettre en exergue la relation entre les cadres de résultats, la théorie de changement, les réalisations, les résultats et les impacts ou changements constatés.

e) Réunion/atelier de présentation et de validation du rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation élaboré sera présenté par les évaluateurs à toutes les parties prenantes du projet pour information et validation dans une réunion. Chaque partie prenante sera invitée à avoir le sens critique, à donner des recommandations ou orientations....

L'objectif de cette phase est d'améliorer et d'enrichir les travaux effectués par les évaluateurs pour que les parties prenantes soient satisfaits et valident le rapport d'évaluation.

L'accent sera mis sur les constats, les conclusions à l'issue des analyses documentaires et analyses des données ainsi que les nouvelles orientations stratégiques fondées sur les évidences.

f) Finalisation du rapport

Le rapport d'évaluation finale sera développé par les évaluateurs en tenant compte des questions ou recommandations des participants de la réunion/atelier de présentation du rapport.

8. DURÉE DE LA MISSION

Cette mission d'évaluation finale du projet RMIICPS sera réalisée dans un délai de quarante-cinq (45) jours ouvrables pour toutes les six phases de travail.

Voici un chronogramme de tout le processus de cette évaluation finale du projet RMIICPS

| Activités | Période | Responsables | Observations |
|--|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------------|
| Réaliser les différentes phases de l'évaluation indépendante du projet | 01 aout – 28 septembre 2022 | Consultants évaluateurs | |
| Tenir la réunion / atelier de validation du rapport de l'évaluation indépendante du projet | 29 septembre 2022 | Toutes les parties prenantes | En zoom ou en salle |
| Diffuser le rapport d'évaluation finale indépendante du projet | À partir du 07 Octobre 2022 | PNUD | En version électronique et physique |

9. PRODUITS LIVRABLES

| Livrables | Critères de qualités | Période de livraison |
|--|--|----------------------|
| Rapport de démarrage en version électronique et physique | <p>Ce rapport doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> La compréhension de la mission, le champ, la portée de l'évaluation, les limites de l'évaluation. La cartographie des parties prenantes. La méthodologie détaillée proposée pour conduire l'évaluation, la stratégie pour fiabiliser les informations (triangulation) et données collectées et les outils de collecte des données, les outils d'enquêtes et les questionnaires d'évaluation ainsi que la matrice d'évaluation détaillée Le plan de collecte des données, les outils de collecte et la stratégie d'analyse ainsi qu'un plan de travail concret pour la phase de terrain. Le calendrier d'exécution avec des précisions sur les étapes pour chaque phase de l'évaluation. Une proposition du plan du rapport d'évaluation. | 10 Aout 2022 |
| Rapport provisoire d'évaluation finale avec les annexes | <ul style="list-style-type: none"> Reprend les éléments du rapport de démarrage (champ et portée de l'évaluation, méthodologie, limite, contexte du projet, ...) Répond à toutes les questions évaluatives, y compris les aspects transversaux | 29 septembre 2022 |

| Livrables | Critères de qualités | Période de livraison |
|---|--|----------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Constats et conclusions soutenus par des preuves • Qualités et fiabilités des données (triangulation), les analyses et les recommandations • La structuration du rapport | |
| Rapport final d'évaluation finale du projet | <ul style="list-style-type: none"> • Intègre un résumé exécutif • Intègre une section sur les leçons apprises • Rapport intégrant tous les commentaires, remarques et recommandations pendant la réunion/atelier de validation du rapport de l'évaluation indépendante du projet <p>Accompagné d'un document retraçant le traitement de tous les commentaires reçus (audit trail : canevas à fournir par le projet)</p> | 07 octobre 2022 |

Chaque livrable devrait être présenté par les évaluateurs au comité de validation à chaque échéance du délai pour être validé.

10. COMITE DE VALIDATION

Un comité de validation sera mis en place ; les membres sont :

- Un représentant de l'OIM,
- Un représentant de l'UNFPA
- Un représentant du PNUD
- Un représentant du ST PBF
- Un représentant des points focaux des ministères au niveau du projets

Le comité de validation sera chargé de faire des observations, recommandations et approbations sur les différents livrables de la mission, à savoir la note de cadrage, rapport de démarrage en version électronique et physique, rapport préliminaire d'évaluation finale avec les annexes et le rapport d'évaluation finale du projet.

11. PROFIL DU CABINET

Pour réaliser cette mission, le Cabinet devra être :

- Une Structure légale ; ayant un NIF et STAT
- Avoir une bonne maîtrise du processus de programmation, de planification et de suivi & évaluation et de la GAR ;
- Avoir de solides expériences en matière de recherche quantitative et/ou qualitative ;
- Avoir une expérience avérée en matière de gestion de programme de consolidation de la paix ;
- Avoir une équipe composée de 01 Consultant International, 2 consultants nationaux Les évaluateurs sont composés de 1 consultant international et 2 consultants nationaux.

Profil des personnes clés

Consultant international, chef d'équipe expert en évaluation

Education :

- Avoir un diplôme supérieur (au moins bac + 5) en Sciences Humaines ou Sociales, Démographie ou Anthropologie, ou dans tout autre domaine pertinent ;

Expériences :

- Avoir mené au moins sept (7) évaluations de programmes/projets ;
- Avoir une bonne maîtrise du processus de programmation, de planification et de suivi & évaluation et de la GAR ;
- Avoir de solides expériences en matière de recherche quantitative et/ou qualitative ;
- Avoir une expérience avérée en matière de gestion de programme de consolidation de la paix ;
- Avoir de solides connaissances sur les programmes d'initiative de promotion des jeunes ;
- Avoir une bonne connaissance de la consolidation de la paix, de l'égalité des sexes, surtout dans un contexte de pays à ressources limitées et dans une situation d'urgence humanitaire ;
- Avoir une très bonne maîtrise des droits humains et des objectifs de développement durable (ODD) ;
- Avoir une forte capacité de synthèse et de rédaction ;

Informatique :

- Avoir une maîtrise de l'outil informatique : Word, Excel, power point, internet

Langue :

- Ayant une très bonne maîtrise de la langue française (langue de travail) ;
- Avoir une très bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction en Français ;

Autres :

- Une connaissance des procédures du PNUD dans le domaine des travaux est un atout.

1 Consultant national numéro 1 – spécialiste en « approche communautaire »

Education :

- Être diplômé, en sciences humaines ou sociales (Bac +5 minimum) ;

Expériences :

- Avoir de bonnes connaissances de la problématique de la consolidation de la paix
- Avoir une expérience dans l'évaluation de projet ou de programme de développement ou humanitaire ;
- Avoir une bonne connaissance des programmes ciblant les genres ;
- Maîtriser les volets relatifs à la mobilisation sociale et les approches spécifiques au niveau communautaire : plaidoyer, dialogue communautaire, médiation communautaire ;
- Avoir une très bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction en Français ;

Informatique :

- Avoir une maîtrise de l'outil informatique : Word, Excel, powerpoint

Langue :

- Avoir une maîtrise parfaite du Français et du Malagasy ;

Autres :

- Une connaissance des procédures du PNUD dans le domaine des travaux est un atout.

Consultant national numéro 2 – spécialiste en « approche institutionnelle »

Education :

- ✓ Être diplômé en sciences économiques, humaines, administratives, juridiques, sociales ou un domaine équivalent (Bac +5 minimum) ;

Expériences :

- ✓ Avoir une très bonne connaissance de la gestion des affaires et du fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées, des services territoriaux décentralisés, de la gouvernance locale à Madagascar ;
- ✓ Avoir de solides expériences en matière de recherche quantitative et/ou qualitative ;
- ✓ Avoir une expérience avérée dans l'évaluation de projet ou de programme de développement national ;
- ✓ Avoir de bonnes connaissances de la problématique de la jeunesse et de l'insécurité dans le sud de Madagascar ;
- ✓ Maîtriser les volets organisation des forces de défense et de sécurité à Madagascar ;

Informatique :

- ✓ Avoir une maîtrise de l'outil informatique : Word, Excel, powerpoint,

Langue :

- ✓ Avoir une maîtrise parfaite du Français et du Malagasy ;
- ✓ Avoir une très bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction en Français ;

Autres :

- ✓ Une connaissance des procédures du PNUD est un atout.

Annexe 2 : Liste des personnes/institutions rencontrées

FICHE DE PRÉSENCE REUNION

Objet de la rencontre: Coopération finale Projet AMICPS

Date du jour: 26/10/2019 Heure de début: 10h Heure de fin:

Lieu: Bureau conjoint SNU (Bureau d'échanges) BETROKA

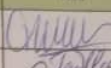
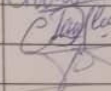
| N° | Nom (s) et Prénom (s) | Entreprise / Svce | Fonction | Tél. ou Mail | Visa |
|----|---|-------------------|--------------------------------------|----------------------------------|------|
| 01 | KANARIANATOANDRO IANDELINIANA Pire Anand | UNFPA | Coordinateur Général | 032 07 846 00 | |
| 02 | AABENARI SOIK Mamy | PNUD | Spécialiste liste | 032 03 468 03 | |
| 03 | OTOPAMBA RATUOLA Tobinampitony T | PMUD | Chef de Proj | 032 03 468 02 | |
| 04 | Anne JAONY | AGORA | Expert institutions | 034 02 212 46 | |
| 05 | LIN RAZAFIMAMONJY Andriamanitrao | GN | Adjoint G.B./A | 034 99 211 86 | |
| 06 | EPHE RATSIARIA Wilfred | GN | CHEF/SIAT | 034.93.331.03 | |
| 07 | RAJOELITOLY Tularens (inmortel) | Jeune | Président Andriky Miraly | 034 05 391 36 | |
| 08 | RANAVIVONAN Ietsu Lalama Antelamy | Jeune | Président ZATZAZA | 033 47 45 6 20 | |
| 09 | HARIMALALA Anastasie Jeanique | Jeune | Conseillère ZATZAZA | 034 18 428 66 | |
| 10 | RALAFITANIKISON Bernique | Jeune | CA TA FA | 033 42 199 58 | |
| 11 | JALOMBEZANISPA Joaquie olivier | Jeune | Commissaire du service ZATZAZA | 034 755 8 6 2 | |
| 12 | SALINDRATO Zambimbohy Nomy | RK/TPI | Président du Tribunal | 033 04 924 23 / 033 02 524 30 | |

* Cette fiche de présence tient lieu de preuve de votre présence effective à une rencontre et peut également tenir lieu de rapport. Veuillez-vous y enregistrer systématiquement. Merci d'avance pour votre collaboration.

FOR COM 01_Sep2022_Rév2

Agora Consulting Sari
Cabinet de conseil en organisation, gestion publique et gouvernance
www.agora-consulting.net
BP 5583 Yaoundé - Cameroun Téléphone : +237 222 21 09 45 / 242 01 10 82
RC/YAC/2006/1419 - N° de contribuable M 09060002785 J / MAAA RNGB 08TL 00

Objet de la rencontre: **ONG Action Contre la Faim**
 Date du jour: **18/10/2022** Heure de début: **9h00** Heure de fin: **10h30**
 Lieu: **Siège ACF - Antananarivo**

| N° | Nom (s) et Prénom (s) | Entreprise / Svce | Fonction | Tél. ou Mail | Visa |
|----|-----------------------|-------------------|-----------------|---------------|---|
| 1 | TRIANON Marc | ACF | Dir. adj. ppgat | 032 12 60 60 |  |
| 2 | RAMOTARISOA Willy | ACF | Adj. RDD SAHÉ | 032 11 60 671 |  |
| 3 | XAVIER PONCIN | ACF | Dir. adj. pgrm | 032 07 60 680 | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

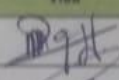
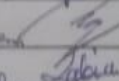
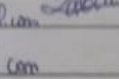
* Cette fiche de présence tient lieu de preuve de votre présence effective à une rencontre et peut également tenir lieu de rapport. Merci d'avance pour votre collaboration.

FICHE DE PRÉSENCE REUNION

Objet de la rencontre: Evolution finale du projet RMIICPS avec TKI

Date du jour: 13/10/22 Heure de début: Heure de fin:

Lieu: Ivandry, Antananarivo

| N° | Nom (s) et Prénom (s) | Entreprise / Svc | Fonction | Tél. ou Mail | Visa |
|----|-------------------------------------|------------------|-----------------------------|---|---|
| 1 | RANDRIAMANANJARA Cyprien Heridob | ONG TKI | RAF | 0344 01 818 28 synthetika@gmail.com |  |
| 2 | AUDEMANANTONARIVO Hezy | ONG TKI | Coordonnateur de Recherche | 034 05 256 68 audemanantona@gmail.com |  |
| 3 | ARIHAMANA Lalaina | ONG TKI | Responsable communication | 034 55 89 888 aumananahaina@gmail.com |  |
| 4 | Elinata RAMASIHANJARA | ONG TKI | Conseiller en communication | 034 36 705 68 elinata.ramasiha@gmail.com | |
| 3 | Manjary Laurent | ONG TKI | Chef de projet | 034 63 82 628 manjary.laurent@yahoo.fr | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

* Cette fiche de présence sert lieu de preuve de votre présence effective à une rencontre et peut également servir lieu de rapport. Veuillez-vous y enregistrer systématiquement. Merci d'avance pour votre collaboration.

FICHE DE PRÉSENCE RÉUNION

Objet de la rencontre: Evaluation finale du projet RMIICPS
Date du jour: 27/10/22 Heure de début: Heure de fin:
Lieu: Commune de KELIVATO

| N° | Nom (s) et Prénom (s) | Entreprise / Svc | Fonction | Tél. ou Mail | Visa |
|----|-------------------------------|------------------|----------|--------------|------|
| 01 | FANAUPISOA Elizian | GN | CG | 0336338437 | |
| 02 | RATCHANIAIDA Georges Philomen | ER/KATO | SG | 0336834103 | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

* Cette fiche de présence fait lieu de preuve de votre présence effective à une rencontre et peut également tenir lieu de rapport. Veuillez-vous y enregistrer systématiquement. Merci d'avance pour votre collaboration.

FICHE DE PRÉSENCE REUNION

Objet de la rencontre: **Évaluation finale Projet RMI/CPS**
 Date du jour: **16/10/2022** Heure de début: _____ Heure de fin: _____
 Lieu: **Commune Rurale Besaketa**

| N° | Nom (s) et Prénom (s) | Entreprise / Secteur | Fonction | Tel. ou Mail | Visa |
|----|--------------------------------|------------------------|-------------------------------------|--|--------------------|
| 1 | RAKOTO Bernard | Commune | Maire | 0337177069 | <i>[Signature]</i> |
| 2 | DALAINIANA Fredue | Commune | Président Conseiller | 0331702828 | <i>[Signature]</i> |
| 3 | Mosa Alphonte | Association Jeune | Président FHT - Union Timoréenne | 0324124841 | <i>[Signature]</i> |
| 4 | VAONIAINA Aveliane | Association Jeune | AICAH/Besaketa | 0330231752 | <i>[Signature]</i> |
| 5 | MOSA Zoentoo | Association Jeune | Bemirai | 0338967216 | <i>[Signature]</i> |
| 6 | RAVADARISOA Hortensia Ramin | Bemirai | Présidente | 0337337860 | <i>[Signature]</i> |
| 7 | VAHASANDRING | Bemirai | Mambora | 0338824482 | <i>[Signature]</i> |
| 8 | HOVA LIGNE SOA | Bemirai | Mambora | 0334644955 | <i>[Signature]</i> |
| | Nicoletta GPHC MANAKAVANA | Bemirai Gendarmerie | Membre CB | 0328577683 0349766291 0333197801 | <i>[Signature]</i> |

* Cette fiche de présence tient lieu de preuve de votre présence effective à une rencontre et peut également tenir lieu de rapport. Veuillez-vous y enregistrer systématiquement. Merci d'avance pour votre collaboration.

FOR COM 01_Fev2022_Réu2

Agrès Consulting Sarl
 Cabinet de conseil en régénération, gestion publique et gouvernance
 www.agres-consulting.net
 07 5503 74666 - 02 40 00 00 00 - Téléphone: +33 222 71 02 42 / 242 01 18 82

FICHE DE PRÉSENCE REUNION

Objet de la rencontre: Evolution finale du projet RMIICPS

Date du jour: _____ Heure de début: _____ Heure de fin: _____

Lieu: Commune ISOANALA

| N° | Nom (s) et Prénom (s) | Entreprise / Svce | Fonction | Tél. ou Mail | Visa |
|----|---|---|----------------|--------------|-------------|
| 01 | TAHINDRAGANY Gabriel | | Maire | 0344089102 | [Signature] |
| 02 | BEZAMELON YVES Norbet | | S-G | 03448.121.83 | [Signature] |
| 03 | VALENTINANDRENTY Felicie Harambaraka Albertine | RENY MAREFO Association des Femmes | | 0336273789 | [Signature] |
| | KASOAVOLOLOLIA MA Mahaandry Maxette | Association Femme | Reny Marefo | 03332 24201 | Maxette |
| | LANITA Blanchine | Association Femme | Reny Marefo | 0330704802 | [Signature] |
| | MIANDRASOA Jean Noël | Feminasie | CS | 03014 01030 | Henri |
| | TOVANAY Theoline | President | ZAISA | 0337893445 | [Signature] |
| | ZAFIMANDIMBY Jean Noël | Pihampana | ZAIS | 0552367899 | [Signature] |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

* Cette fiche de présence sert lieu de preuve de votre présence effective a une rencontre et peut également tenir lieu de rapport. Veuillez-vous y enregistrer systématiquement. Merci d'avance pour votre collaboration.

FICHE DE PRÉSENCE REUNION

Objet de la rencontre: *Entret. en avec le chargé de programme du PNUD*

Date du jour: *11/10/2022* **Heure de début:** *17h00* **Heure de fin:** *19h00*

Lieu: *Siège du PNUD, Andahozo*

| N° | Nom (e) et Prénom (e) | Entreprise / Svcs | Fonction | Tél. ou Mail | Visa |
|----|---------------------------|-------------------|----------------------------|-------------------|--------------------|
| | <i>RAKOTOZANTRY Lalau</i> | <i>PNUD</i> | <i>Chargé de Programme</i> | <i>0321110224</i> | <i>[Signature]</i> |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

** Cette fiche de présence tient lieu de preuve de votre présence effective à une rencontre et peut également tenir lieu de rapport. Veuillez-vous y enregistrer systématiquement. Merci d'avance pour votre collaboration.*

FOR COM 01_Sept2022_Rév2



FICHE DE PRÉSENCE REUNION

Objet de la rencontre: *Evaluation finale du projet RMIICPS*
 Date du jour: *27/10/22* Heure de début: _____ Heure de fin: _____
 Lieu: *Commune AMBALASOA*

| N° | Nom (s) et Prénom (s) | Entreprise / Svce | Fonction | Tél. ou Mail | Visa |
|----|-------------------------|-----------------------|-----------------|-------------------|--------------------|
| | | | | | |
| | <i>GHERANDRIANIRINA</i> | <i>PA Analyse</i> | <i>Gardarme</i> | <i>0348251486</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>RAZANANTJATOLO</i> | <i>Association</i> | <i>Membre</i> | | <i>[Signature]</i> |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

* Cette fiche de présence tient lieu de preuve de votre présence effective à une rencontre et peut également tenir lieu de rapport. Veuillez-vous y enregistrer systématiquement. Merci d'avance pour votre collaboration.

FOR COM 01_Sep2022_Rev2

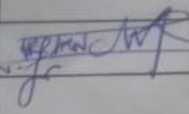
Agora Consulting Sarl
 Cabinet de conseil en organisation, gestion publique et gouvernance
 www.agora-consulting.rg

FICHE DE PRÉSENCE REUNION

Objet de la rencontre: Evaluation finale du projet RMIICPS

Date du jour: 27/10/22 **Heure de début:** **Heure de fin:**

Lieu: ACDEM Clinique Juridique ITOSY

| N° | Nom (s) et Prénom (s) | Entreprise / Svce | Fonction | Tél. ou Mail | Visa |
|----|-----------------------|-------------------|----------|------------------------------|---|
| | MAMIARIJADNA Paul | ACDET | Coordo | 0525137576 acdem@regab.fr |  |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

* Cette fiche de présence tient lieu de preuve de votre présence effective à une rencontre et peut également tenir lieu de rapport. Veuillez-vous y enregistrer systématiquement. Merci d'avance pour votre collaboration.

FICHE DE PRESENCE REUNION

Objet de la réunion: **Evaluation finale projet RMIICPS**
 Date de la réunion: **25/10/2022** Heure de début: _____ Heure de fin: _____
 Lieu: **Commune rurale BEKOROBO**

| N° | Nom (s) et Prénom (s) | Entreprise / Secteur | Fonction | Tel. ou Mail | Visa |
|----|--|-----------------------|--|--------------------------|--------------------|
| | TOMBOMANA Alfred | CD BEKOROBO | Maire | 0338087592 0348087593 | <i>[Signature]</i> |
| | MANISA Leda | CD BEKOROBO | 1 ^{er} Adjoint au Maire | 0339268453 | <i>[Signature]</i> |
| | BOTO LAHA | CD BEKOROBO | Mpamboly | | <i>[Signature]</i> |
| | SOZA RETSIHAY | -II- | -II- | | <i>[Signature]</i> |
| | PANBIANANTENAINA Johnson | -II- | Chef F.K.I. Mandrolaza | 0330894068 | <i>[Signature]</i> |
| | MANDITRY Raphael | -II- | Mpamboly | | <i>[Signature]</i> |
| | MOSA Andre | -II- | | 0330066832 | <i>[Signature]</i> |
| | DANA ANDRIATERO VAGNOLAHY | -II- | Adjoint F.K.I. Mariogavohely | | <i>[Signature]</i> |
| | TSIRO | -II- | VILLAGE Adjoint F.K.I. | 0336731425 | <i>[Signature]</i> |
| | SAMBAZAFY REHANDRY | BEKOROBO | VILLAGE Mpamboly | 0339102489 | <i>[Signature]</i> |
| | RENDRIANA REMANESIKY | -II- | Chief F.K.I. Mpamboly | 0334002839 | <i>[Signature]</i> |
| | MARA Leonard | -II- | Adjoint F.K.I. Itraho | 0394745466 | <i>[Signature]</i> |
| | RAHAMY Alexandre | Tanambao | Mpamboly | 0331821703 | <i>[Signature]</i> |
| | LAMBOMANGALIASOA BAZAFINDRASOZA Augustin | Mandalamy CR BEKOROBO | Chief de Secteur Secrétaire Etat Civil | 0331330108 0332508483 | <i>[Signature]</i> |
| | RAVELOARISAZA Monce | BEKOROBO | Mpamboly | 033858562 | <i>[Signature]</i> |
| | TEMA Vagnona | Itraho | Mpamboly | | <i>[Signature]</i> |

* Cette fiche de présence sert lieu de preuve de votre présence effective à une réunion et peut également servir lieu de rapport. Veuillez vous y engager systématiquement. Merci d'avance pour votre collaboration.

FOR CODE 01. Fiche 002

Agora Consulting S.A.

Cabinet de conseil en organisation, gestion publique et gouvernance

www.agora-consulting.net

100000 Madagascar - Antananarivo - Téléphone: +33 232 21 09 43 / Fax: 01 10 82

100000 Madagascar - Antananarivo - Téléphone: +33 232 21 09 43 / Fax: 01 10 82

| | | | |
|------------------------------------|----------------|-----------------------|----------------------------------|
| RAZANADRAHATA Voahangy Lalao Lydia | CP Belokoko | Mpamboly President | - Lydia |
| ANDRIAMBONINJATO Helas | | Association TAMA | |
| RADELISAONA Valinera Prosper | - | CP | Hondra |
| ACP OLIVIER | - | Gendarmerie | Handwritten signature |
| -RICO Nantenaina Angelino | - | Gendarmerie | Handwritten signature |

Annexe 3 : Documents consultés

- Accord de subvention entre le PNUD et ACDEM
- Accord de subvention entre le PNUD et TKI
- Avenant à l'accord de subvention PNUD et TKI
- Rapport analyse des données Baseline – Projet RMIICPS
- Descriptif de projet PRF
- Document de projet du PBF
- Document projet : L'Art populaire au service des jeunes engagés pour la consolidation de la paix dans le Sud de Madagascar
- Document de suivi du diagnostic à SOAKOBALY et LAVARATY
- Document comité technique du projet RMIICPS
- Guide d'évaluation, Echelle d'efficacité des résultats en matière de genre (GRES) : une note d'orientation méthodologique
- Mécanismes de collecte de données de suivi RMIICPS
- Mécanismes de collecte de données de base RMIICPS
- Plan de priorité de consolidation de la paix PBF
- Plan de Travail Annuel (PTA) 2020
- Plan de Travail Annuel (PTA) 2021
- Plan de Travail Annuel (PTA) 2022
- Procès-verbal de réception Lampadaire-solaire BETROKA
- Le document de projet du PBF (PRODOC)
- Rapport d'évaluation finale indépendante du projet
- Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3)
- Rapport Trimestre I Renforcement de l'Autorité de l'Etat dans le Sud (RAES) 2019
- Rapport Trimestre II RAES Betroka 2019
- Rapport Trimestre III RAES Betroka 2019
- Rapport annuel RAES 2019
- Rapport annuel RAES 2018
- Rapport annuel Renforcement des Mécanismes Institutionnels Inclusifs pour la Consolidation de la Paix dans le Sud (RMIICPS) 2020
- Rapport PNUD Art populaire final trimestre II 2020
- Rapport PNUD Art populaire final trimestre III 2020
- Rapport annuel RMIICPS 2021
- Rapport PNUD RMIICPS Trimestre II 2021
- Rapport PNUD RMIICPS Trimestre III 2021
- Rapport de collecte des données de base
- Rapport relatif à la mise en place des dispositifs anti-corruption au niveau des STD/CTD et l'opérationnalisation des relais anti-corruption dans la zone située autour de la chaîne de montagne d'ANDRIRY dans le sud de Madagascar pour la consolidation de la paix dans le Sud
- Rapport de réalisation des ateliers pour la sélection des projets prioritaires des 12 communes, dans le cadre de la mise en œuvre de leur plan de paix

Annexe 4 : Matrice d'évaluation finale du projet RMIICPS

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|--|---|-----------------------------------|--|---|--|---|
| Pertinence | | | | | | |
| Dans quelles mesures les composantes du projet sont-elles en adéquation avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix, le plan UNDAF 2015-2022, le plan stratégique du PBF et de chaque agence (PNUD, OIM et UNFPA), les ODD et les priorités nationales en matière de développement ? | Quel est votre objectif ? | OIM, PNUD, UNFPA, Primature, HCDH | Degré de réponse des objectifs du projet par rapport aux objectifs de chaque agence, aux ODD et priorités nationales en matière de développement | Plan UNDAF, Plan stratégique du PBF, du PNUD, de l'OIM et de l'UNFPA, Rapport national ODD, Rapport de localisation des ODD, Politique Générale de l'Etat | Entretiens avec les responsables, lecture des documents stratégiques | Comparaison entre le document de projet et les documents stratégiques |
| | Quels objectifs du projet répondent aux objectifs de consolidation de la paix ? au plan UNDAF 2015-2022 ? au plan stratégique du PBF et de chaque agence ? | | | | | |
| Dans quelle mesure les objectifs et les activités de la (des) intervention(s) répondent aux besoins des bénéficiaires et du processus de construction de la paix – autrement dit, s'ils remédient aux principaux facteurs déterminants du conflit que l'analyse aura révélés. Il associe les effets directs de l'analyse du conflit aux objectifs de l'intervention, bien que la pertinence de l'intervention puisse changer à mesure que la situation évolue. | Quelles cibles ODD, quelles priorités nationales en matière de développement sont touchées par les objectifs du projet ? | OIM, PNUD, UNFPA, Primature, HCDH | Degré de réponse des objectifs du projet par rapport à la stratégie d'intervention | Plan UNDAF, Plan stratégique du PBF, du PNUD, de l'OIM et de l'UNFPA, Rapport national ODD, Rapport de localisation des ODD, Politique Générale de l'Etat | Entretiens avec les responsables, lecture des documents stratégiques | Comparaison entre le document de projet et les documents stratégiques |
| | L'intervention est-elle fondée sur une analyse valide de la situation de conflit ou de fragilité ? A-t-elle été progressivement adaptée pour tenir compte des données actualisées tirées des analyses ? | | | | | |
| | Compte tenu de l'analyse du conflit, l'intervention traite-t-elle les bonnes questions dans ce contexte et à ce moment précis ? Semble-t-elle agir sur les causes et les facteurs essentiels du conflit ou de la fragilité ? Ou est-elle axée sur le comportement des principaux groupes à l'origine du conflit ? | | | | | |
| | Quelles sont vos priorités ? | | | | | |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|---|--|---|--|---|--|---|
| Dans quelles mesures la conception du projet répondait elle aux besoins et aux priorités des principales parties prenantes du projet ? | Est-ce que les objectifs du projet sont conformes aux besoins et aux priorités de chaque partie prenante du projet ? | OIM, PNUD, UNFPA, Primature, HCDH, TKI, Ministères | Degré de réponse des objectifs du projet par rapport aux priorités des intervenants | Plans stratégiques des parties prenantes du projet | Entretiens avec les responsables de chaque intervenant | |
| | Quels sont les apports du projet dans la réalisation des priorités de chaque acteur impliqué dans la mise en œuvre du projet ? Donner des exemples concrets | | | | | |
| Dans quelles mesures les objectifs et la stratégie du projet ont-ils été pertinents vis-à-vis des besoins des bénéficiaires ? Les produits réalisés par le projet étaient-ils appropriés par rapport aux besoins des bénéficiaires ? La perception des besoins tels que planifiés et exécutés par le projet est-elle compatible avec la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires visés ? | Quels sont les liens entre les objectifs du projet et la réalité locale ? | Equipe projet, TKI, Régions, Communes, FSD, Bénéficiaires directs | Niveau d'adéquation entre les objectifs et stratégie du projet par rapport aux besoins des bénéficiaires visés | Document du projet, Rapports annuels d'activités du projet, plans communaux de paix | Enquêtes auprès des concernés | Analyse comparative entre les prévisions et la réalité de terrain |
| | Est-ce que les objectifs du projet permettent de répondre aux besoins spécifiques de chaque catégorie de bénéficiaires ? | | | | | |
| | Quels objectifs du projet répondent mieux aux besoins des bénéficiaires locaux ? | | | | | |
| | De quelle manière les besoins des bénéficiaires ont été pris en compte dans la conception du projet ? | | | | | |
| L'approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs ont-ils été pertinents ? | Est-ce que les moyens utilisés (humains, financiers, matériels) permettent d'atteindre les objectifs du projet ? | Equipe projet, TKI | Niveau d'adéquation entre objectifs du projet et moyens utilisés | Documents du projet, Rapports annuels d'activités | Entretiens avec les acteurs en charge de la mise en œuvre opérationnelle du projet | Analyse comparative entre moyens et objectifs |
| | Quelle approche a été adoptée pour atteindre les objectifs assignés ? | | | | | |
| | Est-ce que l'approche adoptée permet-elle d'atteindre les objectifs du projet ? Pourquoi ? | | | | | |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|--|---|--------------------------------------|---|--|---|--|
| La théorie de changement, la chaîne de résultats, les hypothèses et les risques ont-ils été bien identifiés ? Quelle sont leurs pertinences et fiabilités ? | Quels étaient les changements escomptés du projet ? | Equipe projet, TKI | Niveau d'atteinte des changements souhaités | Rapports annuels d'activités, Document de projet | Entretiens avec les responsables du projet | Comparaison entre prévision et réalisation |
| | Est-ce que les changements prévus ont été atteints à la fin du projet ? Donner des exemples concrets | | | | | |
| | Est-ce que les ressources utilisées sont en adéquation aux changements souhaités ? | | | | | |
| | Est-ce que les changements opérés sont conformes aux attentes des bénéficiaires ? | Bénéficiaires directs du projet | Pourcentage des changements opérés qui répondent aux attentes des bénéficiaires, niveau de satisfaction des bénéficiaires | Rapports d'activités, Document de projet | Enquêtes auprès des bénéficiaires | Confrontation entre les prévisions et les résultats d'enquêtes |
| Les changements opérés sur le projet étaient-ils justifiés ? Appropriés ? Et pourquoi ? | Quelles informations ou quels paramètres permettent d'apprécier les changements opérés ? | Equipe projet, TKI, Bénéficiaires | Niveau d'appropriation des changements par les bénéficiaires | Résultats d'enquêtes auprès des bénéficiaires | Enquêtes auprès des bénéficiaires | Observation sur le terrain |
| | Est-ce que les changements opérés sont appropriés par les bénéficiaires ? | | | | | |
| | Quelles raisons permettent de dire que les changements opérés sont appropriés par les bénéficiaires ? | | | | | |
| Dans quelles mesures les dimensions genre (égalité des sexes), communication, droits humains ont-elles été prises en compte dans la conception et la stratégie du projet ? | Quels sont les objectifs du projet en matière de genre ? | PNUD, OIM, UNFPA, Equipe projet, TKI | Existence d'actions prévues en faveur des dimensions genre, communication, droits humains | Document de projet | Lecture du document du projet | Analyse des prévisions d'activités du projet |
| | Quels sont les objectifs du projet relatif aux problèmes de droit humain ? | | | | | |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|---|--|-----------------------------------|---|--|---|--|
| | Quels objectifs du projet traitent les problématiques de genre ? | | | | | |
| Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. dans le pays ? | Est-ce que les objectifs du projet ont été ajustés par rapport à l'évolution du contexte national (politique, économique, institutionnel, juridique) ? | Membres du comité de pilotage | Nature des ajustements opérés en fonction des évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnels | Procès- verbaux des réunions du Comité de pilotage | Entretiens avec les membres du comité de pilotage | Analyse des procès-verbaux |
| | Quels sont les ajustements opérés au sein du projet ? | | | | | |
| | Est-ce que ces ajustements dénaturent ou renforcent les objectifs du projet ? Pourquoi ? | | | | | |
| Les interventions du projet ont-elles été pertinentes et adaptées au changement du contexte notamment en lien avec la crise sanitaire de la COVID-19 ? | Est-ce que les objectifs du projet tiennent compte du contexte de la COVID-19 ? | Membres du comité de pilotage | Actions en lien avec la crise sanitaire, niveau de pertinence des actions par rapport au contexte de la COVID-19 | Proc-s-verbaux des réunions, PTA | Entretiens avec les membres du comité de pilotage | Analyse des actions prévues |
| | Quels objectifs du projet répondent mieux au contexte du COVID-19 ? | | | | | |
| | Comment a été pris en compte le contexte de la COVID-19 dans la conception du projet ? | | | | | |
| Cohérence | | | | | | |
| Dans quelle mesure le projet a-t-il assuré la cohérence interne avec les missions de chaque agence et institutions parties prenantes du projet ? | Quels sont les liens qui existent entre votre mission et les résultats attendus et les activités du projet ? | PNUD, OIM, UNFPA, TKI, Ministères | Degré de réponse des résultats attendus et activités du projet par rapport aux missions des agences et institutions partenaires du projet | Documents programmatiques des agences du SNU, Plans stratégiques des partenaires | Entretiens avec les responsables, analyse des documents programmatiques | Analyse comparative des résultats attendus et activités du projet par rapport aux priorités des agences et partenaires du projet |
| | Quelles activités concrètes, quels résultats du projet permettent d'atteindre les missions de chaque agence et institutions partenaires ? | | | | | |
| | Vos différents appuis en tant que partenaires sont-ils | | | | | |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|---|--|-----------------------|---|---|---|---|
| | conformes aux objectifs et activités du projet ? Est-ce que les moyens disponibles (humains, financiers, matériels) permettent d'atteindre ces missions ? | | | | | |
| Les interventions et activités du projet sont-elles cohérentes avec les différentes interventions (Etat, autres partenaires, autres projets du SNU, initiatives des bénéficiaires...) passées ou en cours ? | Existe-t-il un projet similaire ou d'autres initiatives similaires dans le passé ou en cours ? Lesquels ? Quels sont les liens qui existent entre ces interventions et les résultats attendus/activités du projet ? Est-ce que ces interventions sont complémentaires avec le projet actuel ? une continuité ? un plus ? | PNUD, OIM, UNFPA | Degré de cohérence des résultats attendus et activités du projet par rapport aux autres interventions passées ou en cours | Document du projet | Entretiens avec les responsables, analyse du document de projet | Identification des liens qui existent entre résultats attendus et activités du projet par rapport aux autres interventions existantes |
| Existe-t-il une synergie entre les interventions du projet et celles des autres parties prenantes (Etat, autres partenaires, autres projets du PNUD, initiatives des bénéficiaires...) ou au contraire y-a-t-il des risques qu'elles s'annulent (produire des effets contradictoires) ? | Quels sont les différents projets (passés et en cours) qui interviennent dans les zones d'intervention du projet ? Quels sont leurs objectifs, leurs activités et leurs démarches d'intervention ? Pour les projets en cours, existe-t-il un mécanisme de coordination de vos interventions respectives ? A quel niveau ? Donner des exemples concrets Avant les différents projets (ARSSAM, RAES, AME et RMIICPS), quelles initiatives | Equipe de projet, TKI | Niveau de synergie entre le projet et d'autres interventions dans la zone d'actions du projet | Procès-verbaux des réunions de travail avec les autres intervenants s'il existe | Entretiens | Etude comparative |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|---|--|----------------------------------|---|--|---|---|
| | locales ont été réalisées pour répondre aux problématiques de la paix dans les zones d'intervention du projet ? Qu'en est-il de ces initiatives à l'heure actuelle ? | | | | | |
| À quelles politiques, priorités, lois ou cadres le projet a-t-il contribué et comment ? | Quelles politiques, priorités, lois ou stratégies de votre Ministère ou votre organisation s'inscrit-il le projet ? | Ministères Centraux ; HCDH ; TKI | Niveau de contribution du projet aux priorités des ministères et autres organisations partenaires | Document de projet, documents programmatiques des ministères et autres partenaires du projet | Entretiens avec les responsables, analyse des documents existants | Analyse de la contribution du projet aux priorités des ministères et autres partenaires du projet |
| | De quelle manière le projet contribue -t-il à la mise en œuvre des outils stratégiques et/ou programmatiques de votre ministère ou organisation ? | | | | | |
| | Quelles activités ou interventions concrètes du projet permettent d'atteindre réellement les priorités de votre ministère ou organisation ? Donner des exemples concrets. | | | | | |
| Quelles lacunes dans l'éventail des interventions le projet a-t-il comblées et dans quelle mesure ? | Quelles sont les nouvelles activités apportées par le projet RMIICPS ? | Equipe du projet | Niveau de complémentarité du projet aux interventions antérieures | Document du projet | Entretiens avec l'équipe du projet | Analyse comparative |
| | Quelles sont les lacunes des interventions antérieures comblées par ces nouvelles activités ? | | | | | |
| | De quelles manières ces nouvelles activités répondent mieux aux besoins des populations locales ? | | | | | |
| Efficacité | | | | | | |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|---|---|---|---|--|--|--|
| Quelle est la performance globale du projet RMIICPS dans la réalisation des produits et effets attendus ? Quelles sont les données disponibles pour démontrer ces réalisations ? | L'intervention a-t-elle atteint son objectif déclaré (ou implicite) ? | Equipe du projet Gouvernements Partenaires Bénéficiaires | Niveau d'atteinte des résultats attendus Importance des réalisations | PRODOC Cadre de résultats/cadre logique PTA Rapports du projet Résultats des entretiens et focus group | Analyse des documents disponibles Interviews Focus groups avec les bénéficiaires Visite de réalisations du projet | Analyse des indicateurs des produits Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| | Dans quelle mesure les produits et effets escomptés sont-ils atteints, ou quelle est l'étendue des progrès réalisés pour atteindre ces produits et effets ? | | | | | |
| | Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ? | | | | | |
| Comment est-ce que les résultats du projet ont-ils adressé les facteurs de conflits/tensions mentionnés dans l'analyse de conflits du projet et comment ont-ils contribué aux résultats de consolidation de la paix recherchés par le PBF ? | Comment les résultats du projet ont-ils permis de réduire les facteurs de conflits et les tensions issus de l'analyse des conflits ? | Equipe du projet Gouvernements Partenaires Bénéficiaires | Niveau des résultats du projet vis à vis des facteurs de conflits/tensions mentionnés Niveau des résultats du projet vis à vis des résultats de consolidation de la paix recherchés par le PBF | PRODOC Cadre de résultats/cadre logique PTA Rapports du projet Résultats des entretiens et focus group | Analyse des documents disponibles Interviews Focus groups avec les bénéficiaires Visite de réalisations du projet | Analyse des indicateurs des produits Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| | Comment ont-ils contribué aux résultats de consolidation de la paix recherchés par le PBF ? | | | | | |
| Dans quelle mesure les changements observés en matière de paix peuvent-ils être attribués au projet ? | Quels sont les changements observés en matière de paix qui peuvent être attribués au projet au plan sécuritaire, consolidation de la paix et promotion de la transparence dans le cadre des prestations de service public | Equipe du projet Gouvernements Partenaires Bénéficiaires | Liste des effets attribuables au projet | PRODOC Cadre de résultats/cadre logique PTA Rapports du projet | Analyse des documents disponibles Interviews Focus groups avec les bénéficiaires | Analyse des indicateurs des produits Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|--|---|---|---|---|--|--|
| | | | | Résultats des entretiens | Visite de réalisations du projet | |
| Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré une dimension genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ? | Le projet a-t-il intégré les principes du genre dans sa conception et sa mise œuvre ? | Equipe du projet Gouvernements Partenaires Bénéficiaires | Degré d'intégration des principes du genre dans la conception et mise en œuvre du projet | PRODOC Cadre de résultats/cadre logique PTA Rapports du projet Résultats des entretiens | Analyse des documents disponibles Interviews Focus groups avec les bénéficiaires Visite de réalisations du projet | Analyse des indicateurs des produits Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| Dans quelle mesure le projet s'est assuré d'intégrer une approche sensible au conflit et a pris en compte le « do no harm » et l'effectivité de ces mesures et que les moyens fournis par le projet ont permis d'éviter d'exacerber le conflit ? | Le projet a-t-il intégré l'approche sensible au conflit lors de sa conception et de sa mise en œuvre ? Comment le « do no harm » a été pris en compte lors de la conception et la mise en œuvre du projet ? Les moyens financiers fournis par le projet pour mettre en œuvre le « do no harm » ont-ils permis d'éviter d'exacerber le conflit ? | Equipe du projet Gouvernements Partenaires Bénéficiaires | Degré d'intégration de l'approche sensible au projet dans la conception et mise en œuvre du projet Niveau prise du « do no harm » lors de la conception et mise en œuvre du projet Niveau des résultats du « do no harm » / moyens financiers | PRODOC Cadre de résultats/cadre logique PTA Rapports du projet Résultats des entretiens | Analyse des documents disponibles Interviews Focus groups avec les bénéficiaires Visite de réalisations du projet | Analyse des indicateurs des produits Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ? | Dans quelle mesure les mécanismes et les procédures et ont-ils permis de faciliter la | Equipe du projet Gouvernements | Niveau de participation des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet | PRODOC | Analyse des documents disponibles | Analyse des indicateurs des produits |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|--|---|---|---|---|---|--|
| Cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet, à la prise en compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ? Dans quelle mesure l'appropriation nationale se manifeste-t-elle ? | mise en œuvre du projet par le parties prenantes | Partenaires Bénéficiaires | | Cadre de résultats/cadre logique PTA Rapports du projet Résultats des entretiens | Interviews Focus groups avec les bénéficiaires Visite de réalisations du projet | Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| | Dans quelle mesure la participation des parties prenantes a-t-elle permis l'atteinte des objectifs, la prise en compte des besoins des groupes nationaux et les évolutions du des priorités des partenaires du projet | | Niveau de contribution des parties prenantes à l'atteinte des objectifs, la prise en compte des besoins des groupes nationaux et les évolutions du des priorités des partenaires dans le projet | | | |
| | Dans quelle mesure l'appropriation nationale se manifeste-t-elle ? | | Niveau d'appropriation nationale des mécanismes mis en place par le projet | | | |
| Dans quelles mesures le projet a contribué au renforcement de capacités de la contrepartie nationale ? Les résultats/produits du projet sont-ils utilisés par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme ? | Quel résultat le renforcement des capacités de la contrepartie nationale a produit dans le cadre de la mise en œuvre du projet | Equipe du projet | Liste des effets attribuables au projet | PRODOC Cadre de résultats/cadre logique | Analyse des documents disponibles | Analyse des indicateurs des produits |
| | Comment les résultats/produits du projet sont-ils utilisés par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme ? | Gouvernements Partenaires Bénéficiaires | Niveau d'appropriation des résultats/produits par le Gouvernement de Madagascar et les autres partenaires | PTA Rapports du projet Résultats des entretiens | Interviews Focus groups avec les bénéficiaires | Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| Quels facteurs ont favorisé ou atténué, voire empêché la réalisation des résultats ? Quelles mesures de mitigation | Quels ont été les facteurs qui ont favorisé ou atténué, voir empêché la réalisation du projet et pourquoi ? | Equipe du projet Gouvernements | Liste des facteurs positifs/négatifs identifiés e décrite | PRODOC | Analyse des documents disponibles | Analyse des indicateurs des produits |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|--|--|---|---|---|--|---|
| le projet a-t-il adopté face à ces facteurs de blocage ? | Quelles mesures de mitigation ont été adoptées par le projet pour lever les blocages | Partenaires Bénéficiaires | Liste des mesures adoptées | Cadre de résultats/cadre logique PTA Rapports du projet Résultats des entretiens | Interviews Focus groups avec les bénéficiaires | Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| Les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ? | Les stratégies et les outils de mise en œuvre du projet étaient-ils efficaces au regard des résultats attendus ? | Equipe du projet Gouvernements Partenaires Bénéficiaires | Mécanisme de d'existante et fonctionne | PRODOC Cadre de résultats/cadre logique PTA Rapports du projet | Analyse des documents disponibles Interviews Focus groups avec les bénéficiaires | Analyse des indicateurs des produits Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| Efficiace | | | | | | |
| Dans quelles mesures la structure de gestion, la stratégie de mise en œuvre du projet et son exécution ont été efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité ? | Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique et économe pour obtenir les résultats ? | Equipe projet Gouvernements, Partenaires | Degré de coordination entre les composantes du projet | PRODOC Rapports du projet Résultats des entretiens | Analyse des documents disponibles Interviews | Mécanisme de coordination fonctionnel Ressources Financière effectivement mobilisées Appui permanent du gouvernement Triangulation des données collectées avec les données |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|--|---|--|---|--|---|--|
| | | | | | | des rapports du projet |
| Dans quelles mesures les ressources humaines et financières, ont-elles été utilisées de manière appropriée ? | Les ressources humaines et financières, ont-elles été utilisées de manière appropriée ? | Equipe projet Gouvernements, Partenaires | Niveau de ressources vis-à-vis des besoins du projet (activités) | PRODOC Rapports du projet Résultats des entretiens | Analyse des documents disponibles Interviews | Ressources Financière effectivement mobilisées Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| Dans quelles mesures les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ? Est-ce qu'elles ont été utilisées de manière efficiente ? | Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ? | Equipe projet Gouvernements, Partenaires | Nombre et profil du personnel existant Variation du personnel au cours de la vie du projet | PRODOC Rapports du projet Résultats des entretiens | Analyse des documents disponibles Interviews | Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| | Dans quelle mesure les ressources du projet ont-elles été utilisées pour la réalisation des résultats escomptés ? | | | Niveau de ressources vis-à-vis des besoins du projet (activités) | | |
| Dans quelles mesures les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ? Les systèmes de S&E utilisés par le projet permettent-ils d'assurer une gestion efficiente et efficace du projet ? | Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ? | Equipe projet Gouvernements, Partenaires | Délais de mise à disposition des fonds dans le cadre de la mise en œuvre des activités | PRODOC Rapports du projet Résultats des entretiens | Analyse des documents disponibles Interviews | Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| | Les systèmes de S&E utilisés par le projet ont-ils permis d'assurer une gestion efficiente et efficace du projet ? | | | Niveau de performance du mécanisme de suivi/évaluation du projet | | |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|--|--|--|---|--|---|--|
| Dans quelles mesures les ressources prévues pour adresser les problématiques du genre ont-elles été utilisées de manière efficiente ? | Dans quelles mesures les ressources prévues pour adresser les problématiques du genre ont-elles été utilisées de manière efficiente ? | Equipe projet Gouvernements, Partenaires | Niveau de ressources vis-à-vis de la problématique genre | PRODOC Rapports du projet Résultats des entretiens | Analyse des documents disponibles Interviews | Ressources Financière effectivement mobilisées Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| Dans quelles mesures les effets du COVID et sécheresses ont impactés le projet et comment le projet s'est-il ajusté ? | Dans quelles mesures les effets du COVID ont impacté le projet et comment le projet s'est-il ajusté ? | Equipe projet Gouvernements, Partenaires | Liste des effets du COVID Mesure d'ajustement | PRODOC Rapports du projet | Analyse des documents disponibles | Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet |
| | Dans quelles mesures les effets des sécheresses ont impacté le projet et comment le projet s'est-il ajusté ? | | Liste des effets des sécheresses Mesure d'ajustement | Résultats des entretiens | Interviews | |
| Impact | | | | | | |
| Quels changements (ou signes précoces de changement) le projet a-t-il apporté dans la vie des bénéficiaires ou dans la performance des institutions appuyées ? | Est-ce que la population notamment celle qui est plus vulnérable ressent plus d'équité et plus de satisfaction sur les réponses à leurs besoins ? | FEM, FEM VBG, JEUN, HOM | Niveau de satisfaction des victimes de VBG sur les réponses à leurs besoins | SPDSN, questionnaires | Sondages, interview, données statistiques | Analyses quantitatives des données, et analyses comparatives des opinions des agents |
| Existe-t-il des preuves qu'une contribution significative a été apportée au résultat à long terme en matière de consolidation de la Paix et aux résultats/objectifs globaux du projet. | Est ce qu'il y a une diminution du taux de chômage chez les jeunes, une amélioration du taux production agricole, une amélioration des activités génératrices de revenus, de la réduction du taux de VBG | MPPSPF, ASSO, COMM | % de la Perception de la réduction du taux de VBG, % du taux de chômage, % production agricole, % taux d'accroissement économique | SPDSN, questionnaires | Sondages, interview, données statistiques | Analyses quantitatives des données et analyses comparatives des opinions des agents |
| | Est-ce que la population ressent plus de justice dans la | HOM, FEM, FEMVBG, JEUN | Niveau de satisfaction | Questionnaires | Sondages, interview | Analyse comparative des |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|--|---|--|--|-----------------------------------|---|--|
| Les indicateurs révèlent-ils des progrès significatifs vers l'atteinte des objectifs de niveau supérieur du projet (résultats) ? | délivrance des services publics locaux (TPI, CTD, SDT) | | | | | opinions de la population |
| | Est-ce que le projet a-t-il apporté de nouveaux problèmes dans sa zone d'intervention ? | HOM, FEM, FEMVBG, JEUN, Police, HCDH, PAGN | Niveau d'inquiétude | Questionnaires | Sondages, interview | Analyse des réalités sur le terrain |
| | Comment le projet mesure-t-il ses impacts ? | COMPIL, SNU, PBF MDG, ST PBF | % des attaques des dahalo, % des victimes de VBG, % du taux de chômage, % production agricole, % taux d'accroissement économique | SPDSN | Données statistiques données analytiques | Analyse de données |
| | Quels sont les changements (ou signes précoces de changement) que le projet a apporté dans la vie de la population en générale, des femmes et des jeunes et des victimes du VBG, les diverses institutions) | HOM, FEM, FEMVBG, JEUN, COMM, PAGN, FKT | Niveau de participation, de satisfaction et de connaissance | Questionnaires | Sondages, interview | Analyse comparative des opinions des sujets concernes |
| | Quels sont les changements apportés par le projet dans la performance des FDS, postes avances, les ACTD, les ASDT, les TPI, et les SLC ? | FDS, PAGN, MDN | Efficacité dans la performance et l'organisation | Questionnaires | Sondages, interview | Analyse de la contribution du projet aux priorités des acteurs du projet |
| | Qui sont les bénéficiaires finaux du projet ? Quelles sont leurs attentes du projet ? | COMPIL, CTP | | ProDoc, PTA, Rapports d'activités | Interview | Etude des prévisions du projet |
| | Est-ce que les changements sont palpables, assez importante et signifiante pour les bénéficiaires | HOM, FEM, FEMVBG, JEUN, COMM, PAGN, FKT | Niveau de satisfaction | Questionnaires | Sondages, interview | Etude comparatives des réalités sur le terrain et du niveau institutionnel |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|--|---|--|--|-----------------------------------|---|--|
| | Qu'en est-il de la réduction de la pauvreté, du taux de chômage des jeunes et de l'amélioration de l'environnement sécuritaire de l'entrepreneuriat et de l'investissement ? | MPPSPF, COMM, MJS, ASDT | % du taux de chômage, % taux d'accroissement économique | SPDSN | Données statistiques | Analyse des données |
| | Quels sont les éléments qui montrent que le projet a créé une contribution significative dans la zone ? | CTP, COMPIL, MSP, MDN | % des attaques des dahalo, % des victimes de VBG, % du taux de chômage, % production agricole, % taux d'accroissement économique | SPDSN | Données statistiques données analytiques | Analyse quantitative de données |
| Durabilité | | | | | | |
| Les conditions sont-elles réunies pour que les produits et les résultats du projet se poursuivent après la fin de l'intervention (financière, institutionnelle, juridique, technique et politique) ? | Les programmes de sensibilisation de la population pour améliorer leur confiance aux FDS vont-ils être maintenus ? Financés par qui ? | SEG, PAGN, MPPSPF, COMPIL, CTP, PNUD, UNFPA, OIM | Budgets, Plan de de financement, formations des FDS | ProDoc, PTA, Rapports d'activités | Interview | Analyse des prévisions du projet |
| | Les différentes structures créées par les différents projets vont-elles se maintenir et quid du financement de leurs frais de fonctionnement ? | COMPIL, CTP, PNUD, UNFPA, OIM | Budgets, contrats, plan de financement | PTA, rapports d'activités | Interview | Analyse de prévisions des différents projets avec les documents stratégiques |
| | Est-ce que toutes les activités et interventions prévues des plans communaux de sécurité ont-elles été exécutées jusqu'au bout ? Quid de la suite de la mise à jour de ces plans et de la mise en œuvre des activités futures ? | COMM, | Activités | Rapports d'activités | Interview | Analyse des documents communaux |
| | Quel est le bilan des actions d'urgence menées contre le COVID ? Quelle est la suite à | MPPSPF, PM, MSP, REG | Mesures sanitaires | Données du MPPSPF | Interview | Analyse des actions prévues |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|--|--|---|--|-----------------------------------|---|--|
| | donner de ce programme d'urgence ? | | | | | |
| | Quelles sont les mesures prises pour pérenniser la mise en œuvre des standards de services et du code d'éthique dans les CTD et STD ? | UG, ACTD, ASDT | Plan définis, Code d'éthique | Règlements, normes de conduite | Interview | Analyse comparative des documents |
| Dans quelles mesures le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ? | D'une manière générale, quel est le niveau d'appropriation des parties prenantes des résultats et des activités du projet ? | SEG, PAGN, HOM, FEM, JEUN, FEM VBG, COMM, FKT | Niveau d'appropriation | ProDoc, PTA, Rapports d'activités | Interview, sondages, collecte d'opinions | Analyse comparative des résultats attendus et activités du projet par rapport aux priorités des agences et partenaires du projet |
| | Quelle est la suite à donner de toutes les activités liées au renforcement de capacité sur les standards de service par exemple ? | CTP, REG, COMM, ASSO, ARR | Formations | Rapports d'activités | Interview, collecte d'opinions | Analyse et observation |
| | Quelle est la perception des formateurs et des membres de l'UG sur le niveau d'implication des agents des CDT et STD dans la mise en œuvre des standards de service, du code d'éthique et de la gestion de la traçabilité des bovins ? | UG, ACTD, ASDT, ARR | Perception sur le niveau d'implication | Rapports d'activités | Interview, collecte d'opinions | Analyse du mécanisme de travail des agents |
| | Y-a-il une résistance manifestée de la part des agents des CDT et STD sur la mise en œuvre de toutes ces réformes ? | UG, ACTD, ASDT, ARR | Résistances aux réformes | Rapports | Interview, collecte d'opinions | Analyse des acteurs |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|---|---|---|--|-----------------------------------|---|---|
| Les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, de droits fondamentaux et de développement humain ? | Les standards de service et le code d'éthique développé intègrent-ils les approches genre et les droits fondamentaux ? | COMM, ARR, SLC, HOM, FEM, JEUN | Droit de l'Homme, Code d'éthique, VBG | Règlements, normes de conduite | Interview, sondages, collecte d'opinions | Etude basée sur la correspondance au droit de l'Homme |
| | Des textes, de type règlement intérieur, existent-ils pour la prise en compte des questions genre, égalité des sexes, existent-ils dans les SLC et autres plateformes développées par le Projet ? | COMM, ARR, SLC, HOM, FEM, JEUN | Egalités des genres | Règlements, normes de conduite | Interview, sondages, collecte d'opinions | Etude de confrontation des règlements intérieurs |
| Les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ? | Est-ce que les acteurs du changement et les bénéficiaires se sont-ils appropriés des finalités du projet ? Quelles sont leurs attentes du projet ? | Acteurs de changements, bénéficiaires | Niveau d'appropriation, niveau d'expectation | ProDoc, PTA, Rapports d'activités | Interview, sondages, collecte d'opinions | Etude des prévisions du projet et de la réalité |
| | Est-ce que les acteurs du changement et les bénéficiaires croient-ils que les activités du projet vont se pérenniser sans l'appui des partenaires techniques et financiers ? | COMPIL, PNUD, PM, acteurs de changements, bénéficiaires | Perception sur la continuité du projet | PTA, rapports d'activités | Interview, sondages, collecte d'opinions | Analyse des indices de développement du projet |
| | Quelles sont les attentes de chaque partie prenante sur le projet ? | Acteurs de changements, bénéficiaires | Niveau d'expectation | ProDoc | Interview, sondages, collecte d'opinions | Analyse comparative des opinions |
| Dans quelles mesures les leçons à prise sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ? | Comment se fait le partage des connaissances et les leçons importantes des différents programmes du projet | CTP; TKI, OLC, FDS, ASSO, ARR | Formations | | Interview, collecte d'opinions | Analyse des informations collectées |
| | Est ce qu'il y a un rapport permanent des événements du projet pour les parties intéressées ? | COMPIL, CTP, PNUD, UNFPA, OIM | Suivi d'évaluation | Rapports, Suivi | Interview, collecte d'opinions | |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|---|---|--|---|--|---|---|
| Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ? | Y-a-t-il une stratégie formelle de désengagement du projet ? Si oui, quel contenu ? | COMPIL, CTP, PNUD, UNFPA, OIM | Désengagement du projet | Contrats | Interview, collecte d'opinions | |
| | Quelles sont les mesures prises pour assurer durablement les coûts d'entretiens des équipements, d'approvisionnement des intrants et les fonds affectés pour les besoins de fonctionnement, financés le projet ? | COMPIL, CTP, PNUD | Financement du projet | Plan de financement | Interview, collecte d'opinions | Analyse et documentation sur la gestion du projet |
| Aspect genre et égalité de sexe | | | | | | |
| Dans quelles mesures l'aspect genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ? | Dans quelles mesures les femmes et les représentants ont-ils effectivement participer et contribuer aux prises de décisions dans les différentes instances de décision ? | Membres femmes des différentes entités | Niveau de participation | Interview | Analyse des documents/rapports | |
| | Est-ce que l'aspect genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-ils été pris en compte systématiquement dans la formulation des résultats et des activités du projet ? Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer la non prise en compte de ces approches ? | Membres des différentes entités | % des résultats et activités qui tiennent des aspects genre | Produc, PTA, Rapports d'activités | Analyse des documents/rapports | |
| | Est-ce que les membres des différents Comités sont-ils sensibles aux problématiques liées à ces aspects ? | Membres des différentes entités | % de femmes dans le COMPIL et les CTP | Fiches de présence des réunions des différents Comités | Analyse des documents/rapports | |

| Question d'évaluation | Sous-questions | Cible | Indicateurs, Normes de réussite | Sources de données | Outils, Méthodologie de collecte et d'analyse | Méthodes d'analyses des données |
|-----------------------|--|---------------------------------|--|-----------------------------------|---|---------------------------------------|
| | Y-a-t-il des résultats et des activités spécifiques à ces thématiques dans le document de projet ? (Résultat 2) Quelles sont le niveau d'atteinte de ces résultats et le niveau de réalisation des activités ? | Membres des différentes entités | Niveau d'atteintes des résultats et réalisation des activités | Produc, PTA, Rapports d'activités | Analyse des documents/rapports | |
| | Dans la mise en œuvre des activités du projet, quel est le niveau de respect de ces approches lorsqu'elles sont exigées ? (Ex : Nombre des bénéficiaires des opérations de jugement supplétif pour la délivrance d'acte d'état -civil (par genre) dans le cadre du projet. Baseline : 2207, Targets : 4607, (Objectif projet 2400 = 200 x 12 communes (50% de femmes)) | Agents de changement, FEM | % de jugements supplétifs durant la période d'intervention du projet | Statistiques du TPI | Interview, et Rapports | Statistiques descriptives, tri à plat |
| | Est-ce que les acteurs de mise en œuvre (Agents de changement) sont-ils sensibles aux problématiques liées à ces aspects ? | Agents de changement | Niveau de connaissance | | Sondage d'opinion | Statistiques descriptives, tri à plat |
| | Quelles sont les mesures spécifiques liées aux aspects genre dans les interventions des FDS sur les problématiques du VBG ? | | | | | |
| | Comment les femmes victimes de VBG vécurent leurs interactions avec les FDS ? | Victimes VBG | Niveau de satisfaction | | Sondage d'opinion | Statistiques descriptives, tri à plat |

Annexe 5 : Outils d'enquête

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS ETATIQUES ET LES COMITES DU PROJET

PUBLIC CONCERNE :

Ministères, Forces de Défense et de Sécurité (FDS), CTD (communes, régions, arrondissements, districts), Postes Avancés de la Gendarmerie (PAGN), Tribunal, Acteurs des Collectivités Territoriales Décentralisées (ACTD), Police, Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie (SEG), Comité de Pilotage, Comité Technique du projet

INTRODUCTION

1. Présentation du consultant, information sur les objectifs, l'importance de la fiabilité/véracité des informations fournis et les risques de l'entretien
2. Présentation de la responsabilité du Cabinet AGORA Consulting en rapport avec l'éthique, l'anonymat, la confidentialité et le consentement libre du participant, etc.
3. Accord de participation (Signature de la Fiche de participation).
4. Région : Commune :
5. Date de l'interview :

☞ A – INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

A.1. Identification de l'acteur interviewé (personne physique)

1. Noms et Prénoms :
2. Genre : Masculin : Féminin :
3. Votre entité/organisation :
4. Occupation actuelle :

☞ B – INFORMATIONS RELATIVES A LA PERTINENCE DU PROJET RMIICPS

1. Dans quel axe du projet êtes-vous intervenu et quel lien faites-vous entre votre ministère/service et le RMIICPS ? Quelles sont vos priorités ?
2. Est-ce que les objectifs du projet sont conformes aux besoins et aux priorités de chaque partie prenante du projet/de votre service ?
3. Quels sont les apports du projet dans la réalisation des priorités de chaque acteur impliqué dans la mise en œuvre du projet ? Donner des exemples concrets
4. Quels sont les liens entre les objectifs du projet et la réalité locale ?
5. Est-ce que les objectifs du projet permettent de répondre aux besoins spécifiques de chaque catégorie de bénéficiaires ?
6. Quels objectifs du projet répondent mieux aux besoins des bénéficiaires locaux ?

7. De quelle manière les besoins des bénéficiaires ont été pris en compte dans la conception du projet ?
8. Quelles sont les attentes de chaque partie prenante sur le projet ?
9. Comment se fait le partage des connaissances et les leçons importantes des différents programmes du projet ?
10. Des textes, de type règlement intérieur, existent-ils pour la prise en compte des questions genre, égalité des sexes, existent-ils dans les SLC et autres plateformes développées par le Projet ?

C – ANALYSE DE LA COHERENCE DU PROJET RMIICPS

1. Quels sont les liens qui existent entre votre mission, les résultats attendus et les activités du projet ?
2. Quelles activités concrètes, quels résultats du projet permettent d'atteindre les missions de chaque agence et institution partenaire ?
3. Vos différents appuis en tant que partenaires sont-ils conformes aux objectifs et activités du projet ?
4. Est-ce que les moyens disponibles (humains, financiers, matériels) permettent d'atteindre ces missions ?
5. Quelles politiques, priorités, lois ou stratégies de votre Ministère ou votre organisation s'inscrit-il le projet ?
6. De quelle manière le projet contribue-t-il à la mise en œuvre des outils stratégiques et/ou programmatiques de votre ministère ou organisation ?
7. Quelles activités ou interventions concrètes du projet permettent d'atteindre réellement les priorités de votre ministère ou organisation ? Donner des exemples concrets

D – ANALYSE DE L'EFFICACITE GLOBALE DU PROJET

1. L'intervention a-t-elle atteint son objectif déclaré (ou implicite) ?
2. Dans quelle mesure les produits et effets escomptés sont-ils atteints, ou quelle est l'étendue des progrès réalisés pour atteindre ces produits et effets ?
3. Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?
4. Comment les résultats du projet ont-ils permis de réduire les facteurs de conflits et les tensions issus de l'analyse des conflits ?
5. Comment ont-ils contribué aux résultats de consolidation de la paix recherchés par le PBF ?
6. Quels sont les changements observés en matière de paix qui peuvent être attribués au projet au plan sécuritaire, consolidation de la paix et promotion de la transparence dans le cadre des prestations de service public ?
7. Le projet a-t-il intégré les principes du genre dans sa conception et sa mise œuvre ?
8. Le projet a-t-il intégré l'approche sensible au conflit lors de sa conception et de sa mise en œuvre ?

9. Comment le « do no harm » a été pris en compte lors de la conception et la mise en œuvre du projet ?
10. Les moyens financiers fournis pas le projet pour mettre en œuvre le « do no harm » ont-ils permis d'éviter d'exacerber le conflit ?
11. Dans quelle mesure les mécanismes et les procédures ont-ils permis de faciliter la mise en œuvre du projet par les parties prenantes ?
12. Dans quelle mesure la participation des parties prenantes a-t-elle permis l'atteinte des objectifs, la prise en compte des besoins des groupes nationaux et les évolutions des priorités des partenaires du projet ?
13. Dans quelle mesure l'appropriation nationale se manifeste-t-elle ?
14. Quel résultat le renforcement des capacités de la contrepartie nationale a produit dans le cadre de la mise en œuvre du projet ?
15. Comment les résultats/produits du projet sont-ils utilisés par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme ?
16. Quels ont été les facteurs qui ont favorisé ou atténué, voir empêché la réalisation du projet et pourquoi ?
17. Quelles mesures de mitigation ont été adoptées par le projet pour lever les blocages ?
18. Les stratégies et les outils de mise en œuvre du projet étaient-ils efficaces au regard des résultats attendus ?

☞ E – ANALYSE DE L'EFFICACITÉ DU PROJET

1. Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique et économe pour obtenir les résultats ?
2. Les ressources humaines et financières, ont-elles été utilisées de manière appropriée ?
3. Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?
4. Dans quelle mesure les ressources du projet ont-elles été utilisées pour la réalisation des résultats escomptés ?
5. Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?
6. Les systèmes de S&E utilisés par le projet ont-ils permis d'assurer une gestion efficace et efficiente du projet ?
7. Dans quelles mesures les ressources prévues pour adresser les problématiques du genre ont-elles été utilisées de manière efficiente ?

☞ F – ANALYSE DE L'IMPACT DU PROJET

1. Dans quelles mesures les effets du COVID ont impacté le projet et comment le projet s'est-il ajusté ?
2. Dans quelles mesures les effets des sécheresses ont impacté le projet et comment le projet s'est-il ajusté ?
3. Est-ce que le projet a-t-il apporté de nouveaux problèmes dans sa zone d'intervention ?

4. Quels sont les changements apportés par le projet dans la performance des FDS, postes avancés, les ACTD, les ASDT, les TPI, et les SLC ?
5. Qu'en est-il de la réduction de la pauvreté, du taux de chômage des jeunes et de l'amélioration de l'environnement sécuritaire de l'entrepreneuriat et de l'investissement ?

G – ANALYSE DE LA DURABILITE DU PROJET

1. Les programmes de sensibilisation de la population pour améliorer leur confiance aux FDS vont-ils être maintenus ? Financés par qui ?
2. Est-ce que toutes les activités et interventions prévues des plans communaux de sécurité ont-elles été exécutées jusqu'au bout ? Quid de la suite de la mise à jour de ces plans et de la mise en œuvre des activités futures ?
3. Quel est le bilan des actions d'urgence menées contre le COVID-19 ? Quelle est la suite à donner de ce programme d'urgence ?
4. Quelles sont les mesures prises pour pérenniser la mise en œuvre des standards de services et du code d'éthique dans les CTD et STD ?
5. D'une manière générale, quel est le niveau d'appropriation des parties prenantes des résultats et des activités du projet ?
6. Quelle est la suite à donner de toutes les activités liées au renforcement de capacité sur les standards de service par exemple ?
7. Quelle est la perception des formateurs et des membres de l'UG sur le niveau d'implication des agents des CDT et STD dans la mise en œuvre des standards de service, du code d'éthique et de la gestion de la traçabilité des bovins ?
8. Y-a-il une résistance manifestée de la part des agents des CDT et STD sur la mise en œuvre de toutes ces réformes ?
9. Les standards de service et le code d'éthique développé intègrent-ils les approches genre et les droits fondamentaux ?
10. Des textes, de type règlement intérieur, existent-ils pour la prise en compte des questions genre, égalité des sexes, existent-ils dans les SLC et autres plateformes développées par le Projet ?

H – ASPECT GENRE ET EGALITE DE SEXE

1. Dans quelles mesures les femmes et les représentants ont-ils effectivement participé et contribué aux prises de décisions dans les différentes instances de décision ?
2. Est-ce que l'aspect genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-ils été pris en compte systématiquement dans la formulation des résultats et des activités du projet ? Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer la non prise en compte de ces approches ?
3. Est-ce que les membres des différents Comités sont-ils sensibles aux problématiques liées à ces aspects ?
4. Y-a-t-il des résultats et des activités spécifiques à ces thématiques dans le document de projet ? (Résultat2)

5. Quelles sont le niveau d'atteinte de ces résultats et le niveau de réalisation des activités ?
6. Quelles sont les mesures spécifiques liées aux aspects genre dans les interventions des FDS sur les problématiques du VBG ?
7. Comment les femmes victimes de VBG vécurent leurs interactions avec les FDS ?

I – PERSPECTIVES DU PROJET

Quels sont les principaux enseignements dégagés de la mise en œuvre actuelle du Projet dans l’accomplissement de vos missions et quelles recommandations faites-vous pour la suite du processus de consolidation de la paix dans le Sud de Madagascar ?

PUBLIC CONCERNE :

- **Organisations de la Société Civile (OSC)**
- **Organisations Non Gouvernementales (ONG)**

A – INFORMATIONS D'ORDRE GENERALE

A.1. Identification de l'acteur interviewé (personne physique)

- Noms et Prénoms :
- Genre : Masculin :Féminin :
- Votre qualification professionnelle (Formation/Grade) :
- Occupation actuelle :

B – ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET RMIICPS

1. Dans quel axe du projet êtes-vous intervenu et quel lien faites-vous entre votre ministère/service et le RMIICPS ? Quelles sont vos priorités ?
2. Quels objectifs du projet répondent aux objectifs de consolidation de la paix ? au plan UNDAF 2015-2022 ? au plan stratégique du PBF et de chaque agence ?
3. Quelles cibles ODD, quelles priorités nationales en matière de développement sont touchées par les objectifs du projet ?
4. Quelles sont vos priorités ? Est-ce que les objectifs du projet sont conformes aux besoins et aux priorités de chaque partie prenante du projet ?
5. Quels sont les apports du projet dans la réalisation des priorités de chaque acteur impliqué dans la mise en œuvre du projet ? Donner des exemples concrets.
6. Quels sont les objectifs du projet en matière de genre ?
7. Quels sont les objectifs du projet relatif aux problèmes de droit humain ?
8. Quels objectifs du projet traitent les problématiques de genre ?

C – ANALYSE DE LA COHERENCE DU PROJET

1. Quels sont les liens qui existent entre votre mission et les résultats attendus et les activités du projet ?
2. Quelles activités concrètes, quels résultats du projet permettent d'atteindre les missions de chaque agence et institutions partenaires ?
3. Vos différents appuis en tant que partenaires sont-ils conformes aux objectifs et activités du projet ?

4. Est-ce que les moyens disponibles (humains, financiers, matériels) permettent d'atteindre ces missions ?
5. Existe-t-il un projet similaire ou d'autres initiatives similaires dans le passé ou en cours ? Lesquels ?
6. Quels sont les liens qui existent entre ces interventions et les résultats attendus/activités du projet ?
7. Est-ce que ces interventions sont complémentaires avec le projet actuel ? une continuité ? un plus ?

D – ANALYSE DE L'IMPACT DU PROJET

1. Est ce qu'il y a une diminution du taux de chômage chez les jeunes, une amélioration du taux production agricole, une amélioration des activités génératrices de revenus, de la réduction du taux de VBG ?
2. Quels sont les changements (ou signes précoces de changement) que le projet a apporté dans la vie de la population en générale, des femmes et des jeunes et des victimes du VBG ?
3. Est-ce que les changements sont palpables, assez importants et signifiants pour les bénéficiaires

E – ANALYSE DE LA DURABILITE DU PROJET

1. Les programmes de sensibilisation de la population pour améliorer leur confiance aux FDS vont-ils être maintenus ? Financés par qui ?
2. Les différentes structures créées par les différents projets vont-elles se maintenir et quid du financement de leurs frais de fonctionnement ?
3. Est-ce que toutes les activités et interventions prévues des plans communaux de sécurité ont été exécutées jusqu'au bout ? Qu'en est-il de la suite de la mise à jour de ces plans et de la mise en œuvre des activités futures ?
4. D'une manière générale, quel est le niveau d'appropriation des parties prenantes des résultats et des activités du projet ?
5. Quelle est la suite à donner de toutes les activités liées au renforcement de capacité sur les standards de service par exemple ?
6. Est-ce que les changements sont palpables, assez importants et signifiants pour les bénéficiaires
7. Comment se fait le partage des connaissances et les leçons importantes des différents programmes du projet ?
8. Est ce qu'il y a un rapport permanent des évènements du projet pour les parties intéressées ?
9. Y-a-t-il une stratégie formelle de désengagement du projet ? Si oui, quel contenu ?

F– ASPECT GENRE ET EGALITE DES SEXES

1. Dans quelles mesures les femmes et les représentants ont-ils effectivement participé et contribué aux prises de décisions dans les différentes instances de décision ?

2. Est-ce que l'aspect genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été pris en compte systématiquement dans la formulation des résultats et des activités du projet ?
3. Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer la non prise en compte de ces approches ?
4. Est-ce que les membres des différents Comités sont sensibles aux problématiques liées à ces aspects ?
5. Y-a-t-il des résultats et des activités spécifiques à ces thématiques dans le document de projet ?
(Résultat 2) Quelles sont le niveau d'atteinte de ces résultats et le niveau de réalisation des activités ?

G– PERSPECTIVES DU PROJET

Quels sont les principaux enseignements dégagés de la mise en œuvre actuelle du projet dans l'accomplissement de vos missions et quelles recommandations faites-vous pour la suite du processus de consolidation de la paix dans le Sud de Madagascar ?

PUBLIC CONCERNE :

Jeunes, Femmes, Femmes Victimes des VBG

A – INFORMATIONS D'ORDRE GENERALE

A.1. Identification de l'acteur interviewé (personne physique)

- Noms et Prénoms :
- Genre : Masculin :Féminin :
- Votre qualification professionnelle (Formation/Grade) :
- Occupation actuelle :

B – ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET RMIICPS

1. Quels sont les liens entre les objectifs du projet et la réalité locale ?
2. Est-ce que les objectifs du projet permettent de répondre aux besoins spécifiques de chaque catégorie de bénéficiaires ?
3. Quels objectifs du projet répondent mieux aux besoins des bénéficiaires locaux ?
4. De quelle manière les besoins des bénéficiaires ont été pris en compte dans la conception du projet ?
5. Est-ce que les changements opérés sont conformes aux attentes des bénéficiaires ?
6. Quelles informations ou quels paramètres permettent d'apprécier les changements opérés ?
7. Est-ce que les changements opérés sont appropriés pour les bénéficiaires ?
8. Quelles raisons permettent de dire que les changements opérés sont appropriés pour les bénéficiaires ?

C – ANALYSE DE L'IMPACT DU PROJET

1. Est-ce que la population notamment celle qui est plus vulnérable ressent plus d'équité et plus de satisfaction sur les réponses à leurs besoins ?
2. Est-ce que la population ressent plus de justice dans la délivrance des services publics locaux (TPI, CTD, SDT) ?
3. Est-ce que le projet a-t-il apporté de nouveaux problèmes dans sa zone d'intervention ?
4. Quels sont les changements (ou signes précoces de changement) que le projet a apporté dans la vie de la population en générale, des femmes et des jeunes et des victimes du VBG ?
5. Est-ce que les changements sont palpables, assez importants et signifiants pour les bénéficiaires ?

D – ANALYSE DE LA DURABILITE DU PROJET

9. D'une manière générale, quel est le niveau d'appropriation des parties prenantes des résultats et des activités du projet ?
10. Les standards de service et le code d'éthique développé intègrent-ils les approches genre et les droits fondamentaux ?
11. Des textes, de type règlement intérieur, existent-ils pour la prise en compte des questions genre, égalité des sexes, existent-ils dans les SLC et autres plateformes développées par le Projet ?
12. Est-ce que les acteurs du changement et les bénéficiaires se sont-ils appropriés des finalités du projet ? Quelles sont leurs attentes du projet ?
13. Est-ce que les acteurs du changement et les bénéficiaires croient-ils que les activités du projet vont se pérenniser sans l'appui des partenaires techniques et financiers ?
14. Quelles sont les attentes de chaque partie prenante sur le projet ?

E– ASPECT GENRE ET EGALITE DES SEXES

1. Dans quelles mesures les femmes et les représentants ont-ils effectivement participé et contribué aux prises de décisions dans les différentes instances de décision ?
2. Est-ce que l'aspect genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-ils été pris en compte systématiquement dans la formulation des résultats et des activités du projet ? Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer la non prise en compte de ces approches ?
3. Est-ce que les membres des différents Comités sont sensibles aux problématiques liées à ces aspects ?
4. Dans la mise en œuvre des activités du projet, quel est le niveau de respect de ces approches lorsqu'elles sont exigées ? (Ex : Nombre des bénéficiaires des opérations de jugement supplétif pour la délivrance d'acte d'état -civil (par genre) dans le cadre du projet. Baseline : 2207, Targets : 4607, (Objectif projet 2400 = 200 x 12 communes (50% de femmes)
5. Quelles sont les mesures spécifiques liées aux aspects genre dans les interventions des FDS sur les problématiques de la VBG ?
6. Comment les femmes victimes de VBG ont-elles vécu leurs interactions avec les FDS ?

F – PERSPECTIVES DU PROJET

Quels sont les principaux enseignements dégagés de la mise en œuvre actuelle du projet dans l'accomplissement de vos missions et quelles recommandations faites-vous pour la suite du processus de consolidation de la paix dans le Sud de Madagascar ?

PUBLIC CONCERNE :

UNFPA, PNUD, OIM, Coordination SNU, HCDH, PBF, STPBF, EQUIPE DU PROJET

INTRODUCTION

1. Présentation du consultant, information sur les objectifs, l'importance de la fiabilité/véracité des informations fournis et les risques de l'entretien
2. Présentation de la responsabilité du Cabinet AGORA Consulting en rapport avec l'éthique, l'anonymat, la confidentialité et le consentement libre du participant, etc.
3. Accord de participation (Signature de la Fiche de participation).
4. Région : Commune :
5. Date de l'interview :

☞ A – INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

A.1. Identification de l'acteur interviewé (personne physique)

1. Noms et Prénoms :
2. Genre : Masculin : Féminin :
3. Votre entité/organisation :
4. Occupation actuelle :

☞ B – INFORMATIONS RELATIVES A LA PERTINENCE DU PROJET RMIICPS

1. Dans quel axe du projet êtes-vous intervenu et quel lien faites-vous entre votre ministère/service et le RMIICPS ? Quelles sont vos priorités ?
2. Quels objectifs du projet répondent aux objectifs de consolidation de la paix ? Au plan UNDAF 2015-2022 ? au plan stratégique du PBF et de chaque agence ?
3. Quelles cibles ODD, quelles priorités nationales en matière de développement sont touchées par les objectifs du projet ?
4. Quelles cibles ODD, quelles priorités nationales en matière de développement sont touchées par les objectifs du projet ?
5. Est-ce que les objectifs du projet sont conformes aux besoins et aux priorités de chaque partie prenante du projet ?
6. Quels sont les apports du projet dans la réalisation des priorités de chaque acteur impliqué dans la mise en œuvre du projet ? Donner des exemples concrets
7. Quels sont les objectifs du projet en matière de genre ?
8. Quels sont les objectifs du projet relatif aux problèmes de droit humain ?
9. Quels objectifs du projet traitent les problématiques de genre ?

C – ANALYSE DE LA COHERENCE DU PROJET RMIICPS

1. Quels sont les liens qui existent entre votre mission, les résultats attendus et les activités du projet ?
2. Quelles activités concrètes, quels résultats du projet permettent d'atteindre les missions de chaque agence et institutions partenaires ?
3. Vos différents appuis en tant que partenaires sont-ils conformes aux objectifs et activités du projet ?
4. Existe-t-il un projet similaire ou d'autres initiatives similaires dans le passé ou en cours ? Lesquels ?
5. Quels sont les liens qui existent entre ces interventions et les résultats attendus/activités du projet ?
6. Est-ce que ces interventions sont complémentaires avec le projet actuel ?
7. De quelle manière le projet contribue-t-il à la mise en œuvre des outils stratégiques et/ou programmatiques de votre ministère ou organisation ?
8. Quelles activités ou interventions concrètes du projet permettent d'atteindre réellement les priorités de votre ministère ou organisation ? Donner des exemples concrets.

D – ANALYSE DE L'EFFICACITE GLOBALE DU PROJET

1. L'intervention a-t-elle atteint son objectif déclaré (ou implicite) ?
2. Dans quelle mesure les produits et effets escomptés sont-ils atteints, ou quelle est l'étendue des progrès réalisés pour atteindre ces produits et effets ?
3. Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?
4. Comment les résultats du projet ont-ils permis de réduire les facteurs de conflits et les tensions issus de l'analyse des conflits ?
5. Comment ont-ils contribué aux résultats de consolidation de la paix recherchés par le PBF ?
6. Quels sont les changements observés en matière de paix qui peuvent être attribués au projet au plan sécuritaire, consolidation de la paix et promotion de la transparence dans le cadre des prestations de service public ?
7. Le projet a-t-il intégré les principes du genre dans sa conception et sa mise œuvre ?
8. Le projet a-t-il intégré l'approche sensible au conflit lors de sa conception et de sa mise en œuvre ?
9. Comment le « do no ham » a été pris en compte lors de la conception et la mise en œuvre du projet ?
10. Les moyens financiers fournis pas le projet pour mettre en œuvre le « do no ham » ont-ils permis d'éviter d'exacerber le conflit ?
11. Dans quelle mesure les mécanismes et les procédures ont-ils permis de faciliter la mise en œuvre du projet par les parties prenantes ?

12. Dans quelle mesure la participation des parties prenantes a-t-elle permis l'atteinte des objectifs, la prise en compte des besoins des groupes nationaux et les évolutions des priorités des partenaires du projet
13. Dans quelle mesure l'appropriation nationale se manifeste-t-elle ?
14. Quel résultat le renforcement des capacités de la contrepartie nationale a produit dans le cadre de la mise en œuvre du projet ?
15. Comment les résultats/produits du projet sont-ils utilisés par le Gouvernement de Madagascar et/ou d'autres partenaires afin de contribuer aux résultats à long terme ?
16. Quels ont été les facteurs qui ont favorisé ou atténué, voir empêché la réalisation du projet et pourquoi ?
17. Quelles mesures de mitigation ont été adoptées par le projet pour lever les blocages ?
18. Les stratégies et les outils de mise en œuvre du projet étaient-ils efficaces au regard des résultats attendus ?

☞ E – ANALYSE DE L'EFFICACITÉ DU PROJET

1. Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique et économe pour obtenir les résultats ?
2. Les ressources humaines et financières, ont-elles été utilisées de manière appropriée ?
3. Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?
4. Dans quelle mesure les ressources du projet ont-elles été utilisées pour la réalisation des résultats escomptés ?
5. Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?
6. Les systèmes de S&E utilisés par le projet ont-ils permis d'assurer une gestion efficiente et efficace du projet ?
7. Dans quelles mesures les ressources prévues pour adresser les problématiques du genre ont-elles été utilisées de manière efficiente ?

☞ F – ANALYSE DE L'IMPACT DU PROJET

1. Comment le projet mesure-t-il ses impacts ?
2. Les programmes de sensibilisation de la population pour améliorer leur confiance aux FDS vont-ils être maintenus ? Financés par qui ?
3. Dans quelles mesures les effets du COVID ont impacté le projet et comment le projet s'est-il ajusté ?
4. Dans quelles mesures les effets des sécheresses ont impacté le projet et comment le projet s'est-il ajusté ?

☞ G – ANALYSE DE LA DURABILITÉ DU PROJET

1. Les différentes structures créées par les différents projets vont-elles se maintenir et quid du financement de leurs frais de fonctionnement ?

2. Est ce qu'il y a un rapport permanent des évènements du projet pour les parties intéressées ?
3. Y-a-t-il une stratégie formelle de désengagement du projet ? Si oui, quel contenu ?
4. Quelles sont les mesures prises pour assurer durablement les coûts d'entretiens des équipements, d'approvisionnement des intrants et les fonds affectés pour les besoins de fonctionnement, financés le projet ?
5. Quelles sont les lacunes des interventions antérieures comblées par ces nouvelles activités ?
6. De quelles manières ces nouvelles activités répondent mieux aux besoins des populations locales ?

☞ H – ASPECT GENRE ET EGALITE DE SEXE

8. Dans quelles mesures les femmes et les représentants ont-ils effectivement participer et contribuer aux prises de décisions dans les différentes instances de décision ?
9. Est-ce que l'aspect genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-ils été pris en compte systématiquement dans la formulation des résultats et des activités du projet ? Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer la non prise en compte de ces approches ?
10. Est-ce que les membres des différents Comités sont-ils sensibles aux problématiques liées à ces aspects ?
11. Y-a-t-il des résultats et des activités spécifiques à ces thématiques dans le document de projet ? (Résultat2)
12. Quelles sont le niveau d'atteinte de ces résultats et le niveau de réalisation des activités ?
13. Quelles sont les mesures spécifiques liées aux aspects genre dans les interventions des FDS sur les problématiques du VBG ?
14. Comment les femmes victimes de VBG vécurent leurs interactions avec les FDS ?

☞ I – PERSPECTIVES DU PROJET

Quels sont les principaux enseignements dégagés de la mise en œuvre actuelle du Projet dans l'accomplissement de vos missions et quelles recommandations faites-vous pour la suite du processus de consolidation de la paix dans le Sud de Madagascar ?

QUESTIONNAIRE AUX JEUNES, HOMMES ET FEMMES

PARTIE 1: CONTROLE ET SUPERVISION

| N° | QUESTIONS | RÉPONSES |
|-----|-------------------------|--|
| 1.1 | Numéro du questionnaire | |
| 1.2 | Nom de l'enquêteur: | |
| 1.3 | Date: | |
| 1.4 | Région de l'enquête | 1. Anosy 2. Androy 3. Atsimo Atsinanana 4. Ihorombe |
| 1.5 | Communes de l'enquête | 1. Betroka 2. Ambalasoa 3. Kelivaho 4. Bekirobo 5. Isoanala 6. Tomboarivo 7. Marotsiraka 8. Tsivory 9. Beraketa 10. Lavaraty 11. Soakobany 12. Begogo |

PARTIE 2: IDENTIFICATION DE L' INTERVIEWE

| N° | QUESTION | RÉPONSES ET CODES | INSTRUCTIONS |
|------------------------------------|-----------------------|--|--------------|
| DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES | | | |
| 2.1 | Sexe | 1. Homme 2. Femme | |
| 2.2 | Catégorie de personne | 1. Jeunes 2. Femmes victimes de Violence Basée sur le Genre (VBG) | |
| 2.3 | Contact | | |
| 2.4 | Age | 1. 15-24 ans 2. 25-30 ans 3. 31 ans et plus | |

| | | | |
|-----|----------------------------------|---|--|
| 2.5 | Statut matrimonial | 1. Marié 2. Divorcé 3. Célibataire | |
| 2.6 | Religion | 1. Chrétien.e 2. Musulman.e 3. Autres à préciser | |
| 2.7 | Quel est votre groupe ethnique ? | 1. Betsimisa 2. Sakalava 3. Antandroy 4. Mahafaly 5. Vezo 6. Merina 7. Betsileo 8. Autres à préciser | |

PARTIE 3 : EVALUATION DU PROJET RMIICPS MADAGASCAR

| N° | QUESTIONS | RÉPONSES ET CODES | INSTRUCTIONS |
|-------------------|---|-------------------|--------------------------|
| PERTINENCE | | | |
| 3.1 | Avez-vous déjà entendu parler du projet RMIICPS ? | 1. Oui 2. Non | |
| 3.2 | Présenter les activités bénéficiées dans le cadre du projet. | | |
| 3.3 | Que pensez-vous des activités menées par le RMIICPS ? | | |
| 3.4 | D'après vous, qu'est-ce que votre communauté a reçu du RMIICPS ? | | |
| 3.5 | Quels sont les avantages du projet ? | | |
| 3.6 | Quels sont les inconvénients du projet ? | | |
| 3.7 | Qu'est-ce qui pouvait être amélioré dans le cadre de ce projet ? | | |
| 3.8 | L'action déployée a-t-elle démontré une certaine flexibilité face à l'évolution des circonstances au fil du temps ? | 1. Oui 2. Non | |
| 3.9 | En quoi le projet a-t-il été pertinent pour vous ? | | |
| COHERENCE | | | |
| 3.10 | Les relations entre les communautés se sont-elles améliorées ? Si non pourquoi ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si non pourquoi ?</i> |

| | | | |
|-------------------|--|---|---|
| 3.11 | Quelles ont été les principales contraintes et difficultés pour la cohérence ? | | |
| EFFICACITE | | | |
| 3.12 | Quels sont les mécanismes de gestion des conflits et de consolidation de la paix mis en place dans votre communauté par le projet RMIICPS ? | | |
| 3.13 | Ces mécanismes sont-ils opérationnels ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si non, pourquoi?</i> |
| 3.14 | Ont-ils été efficaces? | 1. Oui 2. Non | <i>Si oui, comment?</i> <i>Si non, pourquoi?</i> |
| 3.15 | Ces mécanismes permettent-ils à la communauté de résister à la violence et aux provocations ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si oui, comment?</i> <i>Si non, pourquoi?</i> |
| 3.16 | Ces mécanismes permettent-ils, à la communauté d'avoir un sentiment de sécurité ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si oui, comment?</i> <i>Si non, pourquoi?</i> |
| 3.17 | Les mécanismes mis en place ont-ils permis de diminuer les violences et de résoudre les conflits ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si oui, comment?</i> <i>Si non, pourquoi?</i> |
| 3.18 | Les mécanismes mis en place ont-ils permis une amélioration réelle des relations entre les différents groupes impliqués dans le conflit ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si oui, comment?</i> <i>Si non, pourquoi?</i> |
| IMPACT | | | |
| 3.19 | Selon vous, est ce que les activités du RMIICPS auxquelles vous avez participé ont permis de changer votre comportement en termes de perception de la paix dans votre communauté ? | 1. Oui 2. Non 3. Pas de réponse / je ne sais pas | <i>Si oui, comment ?</i> <i>Si non, pourquoi ?</i> |
| 3.20 | D'après vous quelles sont les mesures nécessaires pour trouver des solutions à l'insécurité/instabilité dans votre communauté ? | 1. Dialogue intercommunautaire 2. Activités de rapprochement (Journées portes ouvertes, campagnes de sensibilisation etc.) 3. Recours aux forces de l'ordre 4. Autres à préciser | |

| | | | |
|------|--|---|--|
| 3.21 | Pensez-vous qu'il y a une amélioration ou une détérioration de la situation sécuritaire dans votre communauté ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si non, pourquoi ?</i> |
| 3.22 | Que pouvez-vous dire de la situation de paix dans votre communauté, que la population locale est moins vulnérable et que les attaques de DAHALO sont amoindries ? <ul style="list-style-type: none"> • Moins d'attaque ? • Moins de violence ? | | |
| 3.23 | Pensez-vous que la confiance de la population aux FDS s'est améliorée avec la mise en œuvre des activités du projet ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si non, pourquoi ?</i> |
| 3.24 | Pensez-vous que vos représentants dans les SLC défendent réellement vos intérêts et vos préoccupations ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si non, pourquoi ?</i> |
| 3.25 | Les plans communaux de sécurité contribuent-ils réellement à l'amélioration de la situation sécuritaire de votre communauté ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si non, pourquoi ?</i> |
| 3.26 | Pensez-vous que la population notamment celle qui est plus vulnérable ressent plus d'équité et plus de satisfaction vis-à-vis du service public ? <ul style="list-style-type: none"> • Délivrance d'actes d'état civil • Délivrance de jugement supplétif | 1. Oui 2. Non | <i>Si non, pourquoi ?</i> |
| 3.27 | Pensez-vous qu'il y a : | 1. Une diminution du taux de chômage chez les jeunes ? 2. Une amélioration du taux de production agricole ? 3. Plus d'activités génératrices de revenus ? 4. Une diminution du taux de VBG ? | |
| 3.28 | Le projet a-t-il apporté des changements dans votre vie ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si oui lesquels ? Si non pourquoi</i> |
| 3.29 | Le projet a-t-il apporté des changements (attitudes, comportements, relations) dans votre communauté ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si oui lesquels ? Si non Pourquoi ?</i> |
| 3.30 | Si oui à quel niveau ? | 1. Activement 2. Moyennement 3. Faible 4. Pas du tout | |
| 3.31 | Le projet a-t-il eu des effets négatifs secondaires ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si oui lesquels ?</i> |
| 3.32 | Quelle appréciation faites-vous de la Organisez-vous des actions des initiatives | 1. Oui 2. Non | <i>Si oui lesquels ?</i> |

| | | | | |
|--|--|--|------------------|--------------------------|
| | qualité de la situation sociale et sécuritaire entre l'avant-projet et la situation actuelle. (Le vivre ensemble, la cohésion sociale, le sentiment d'être plus en sécurité ou non par rapport à la situation avant-projet) | communautaires (hors projet PBF) ? | | |
| | | Etes-vous libre et à l'aise d'aller sans crainte au marché communal ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si non pourquoi ?</i> |
| | | De façon général, vous sentez-vous en sécurité ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si non pourquoi ?</i> |
| | | Etes-vous libre et à l'aise de vous déplacer dans les fokontany voisins ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si non pourquoi ?</i> |
| | | Est-ce possible pour vous d'aller cultiver dans les champs éloignés et d'amener les troupeaux dans les pâturages | 1. Oui 2. Non | <i>Si non pourquoi ?</i> |
| | | Etes-vous libre et à l'aise de vous déplacer dans les communes | 1. Oui 2. Non | <i>Si non pourquoi ?</i> |

DURABILITE

| | | | |
|------|---|--|-------------------------|
| 3.33 | Avez-vous accès aux informations sur le processus de paix et de réconciliation à Madagascar ? | 1. Oui 2. Non | <i>Si oui comment ?</i> |
| 3.34 | Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils été atteints ? | 1) Activement (2) Moyennement (3) Faible (4) Pas du tout (5) Pas de réponse/je ne sais pas | |
| 3.35 | Comment pensez-vous pérenniser les bonnes pratiques jusqu'ici mises en œuvre par le RMIICPS ? | | |
| 3.36 | Si amélioration il y a pensez-vous qu'elle peut être durable ? | 1. Oui 2. Non | |
| 3.37 | Quelles sont vos recommandations pour la prochaine fois ? | | |
| 3.38 | Si non, quelles sont vos propositions pour améliorer la situation ? | | |

ASPECT GENRE ET EGALITE DE SEXE

| | | | |
|------|---|--|---|
| 3.39 | Pensez-vous que les jeunes sont impliqués dans l'analyse et la résolution des conflits locaux au sein de votre communauté ? | <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non 3. Pas de réponse/ Je ne sais pas | |
| 3.40 | Si oui à quel niveau ces jeunes sont-ils impliqués ? | <ol style="list-style-type: none"> 1. Activement 2. Moyennement 3. Faible 4. Pas du tout 5. Pas de réponse/je ne sais pas | |
| 3.41 | Avez-vous déjà entendu parler de VBG ? | <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non | |
| 3.42 | Avez-vous déjà été victime de VBG ? | <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non | <p><i>Si oui, comment ?</i></p> <p><i>Si non, quelqu'un dans votre entourage en a-t-il déjà été victime ?</i></p> |
| 3.43 | Les femmes sont-elles impliquées dans les processus de gestion des conflits et de consolidation de la paix dans votre communauté ? | <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non | <p><i>Si oui dans quelle mesure/comment ?</i></p> <p><i>Si non pourquoi ?</i></p> |
| 3.44 | Quels sont les changements apportés par le projet dans la vie des femmes, des jeunes et des victimes de VBG dans votre communauté ? | | |
| 3.45 | Comment les femmes victimes de VBG interagissent-elles avec les forces de défense et de sécurité ? | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mal 2. Bien 3. Mitigé 4. Inchangées (elles sont les mêmes qu'avant) | |
| 3.46 | Récemment, (dans les six derniers mois), avez-vous collaboré avec des jeunes d'une autre communauté que la vôtre ? | <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non | <i>Si oui comment ?</i> |
| 3.47 | Avez-vous connaissance d'une structure de résolution et prévention des conflits dans votre communauté ? | <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non | |
| 3.48 | Si oui, diriez-vous que cette structure est : | <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait fonctionnelle 2. Peu fonctionnelle 3. Pas du tout fonctionnelle 4. Pas de réponse/ Je ne sais | |
| 3.49 | Si oui, quel type de structure connaissez-vous ? | <ol style="list-style-type: none"> 1. ONG 2. Société Civile 3. Forum communautaire 4. Force de sécurité 5. Autre à proposer 6. Pas de réponse/je ne sais pas | |

| | | | |
|------|--|---|--|
| 3.50 | Récemment, (au cours des 6 derniers mois), est ce que des initiatives de construction de la paix ont été entreprises au sein de votre communauté ? | 1. Oui 2. Non 3. Pas de réponse/ Je ne sais pas | |
| 3.51 | Si oui, diriez-vous quelles ont été menées par : | 1. Les hommes exclusivement 2. Les hommes et les femmes 3. Les femmes exclusivement | |
| 3.52 | Connaissez-vous une/des femme(s) dans votre communauté qui contribue de façon active à la construction de la paix dans votre communauté ? | 1. Oui 2. Non 3. Pas de réponse/ Je ne sais pas | |
| 3.53 | Pensez-vous que la résistance des hommes relatives à l'égalité de genre a diminué dans votre communauté ? | | |

Annexe 6 : Calendrier d'exécution de l'évaluation

| ACTIVITÉ | NOMBRE DE JOURS | ÉCHÉANCIER | LIEU | RESPONSABILITÉ |
|--|-----------------|-------------------------------|--|---|
| Phase 1 : Démarrage de la mission | | | | |
| Prise de contact et présentation du RMIICPS | 1 | 19 Septembre 2022 | En téléconférence | Equipe projet RMIICPS (PNUD, OIM, UNFPA) |
| Partage des documents essentiels à l'évaluateur | - | 26 Septembre 2022 | Via Courriel | Equipe projet RMIICPS (PNUD, OIM, UNFPA) |
| Revue documentaire, cartographie des parties prenantes, conception de l'évaluation, méthodologie et plan de travail mis à jour, y compris la liste des intervenants à interviewer. | 3 jours | 28 Septembre 2022 | Agora Consulting | Evaluateur |
| Elaboration du rapport de démarrage | | | | Evaluateur |
| Restitution du rapport de démarrage | 1 jour | 30 Septembre 2022 | En téléconférence | Comité de validation + Evalueur |
| Commentaires et approbation du rapport de démarrage | 3 jours | 05 Octobre 2022 | PNUD, OIM, UNFPA | Comité de validation |
| Amendement et dépôt du rapport de démarrage | 2 jours | 07 Octobre 2022 | Agora Consulting | Evaluateur |
| Phase 2 : Elaboration du rapport provisoire d'évaluation finale RMIICPS | | | | |
| Collecte, revues et analyse des données | 5 jours | 14 Octobre 2022 | Niveau Central à Antananarivo et Région du Sud | PNUD, OIM, UNFPA facilitent l'introduction de l'évaluateur auprès des parties prenantes du projet |
| Arrivée du Chef de Mission et début des visites de terrain et consultation des parties prenantes (09 communes) | 15 jours | 30 Octobre 2022 | 09 communes du RMIICPS | |
| Analyse des données (Triangulation) | 12 jours | 12 Novembre 2022 | Agora Consulting | Evaluateur |
| Rédaction du rapport provisoire de l'évaluation | | | Agora Consulting | Evaluateur |
| Dépôt du rapport provisoire d'évaluation finale | | | Agora Consulting | Evaluateur |
| Réunion/atelier de présentation et de validation du rapport provisoire d'évaluation provisoire | 1 jour | 16 Novembre 2022 | En téléconférence / Présentiel | Comité de validation, parties prenantes et Evalueur |
| Commentaires et approbation du rapport provisoire de l'évaluation finale RMIICPS | 3 jours | 21 Novembre 2022 | PNUD, OIM, UNFPA | Comité de validation |
| Phase 3 : Finalisation et validation du rapport final d'évaluation finale RMIICPS | | | | |
| Rédaction du résumé exécutif | 5 jours | 25 Novembre 2022 | Agora Consulting | Evalueur |
| Elaboration des leçons apprises | | | | |
| Dépôt du rapport provisoire révisé de l'évaluation finale RMIICPS | | | | |
| Commentaires et approbation du rapport provisoire révisé de l'évaluation finale RMIICPS | 3 jours | 30 Novembre 2022 | PNUD, OIM, UNFPA | Comité de validation |
| Amendement et dépôt du rapport final d'évaluation finale du RMIICPS | 2 jours | 1 ^{er} Décembre 2022 | Agora Consulting | Evaluateur |
| Estimation de la durée totale de l'évaluation | 45 jours | | | |

